

FLN : grandeur et des cadences

EL YAZID DIB

■ Quand les élections locales s'annoncent par des batailles rangées chez les indus occupants du parti FLN, ce patrimoine national immatériel

ABDELKADER KHELIL

■ Livres : être et ne pas être ?

BELKACEM AHcene-DJABALLAH



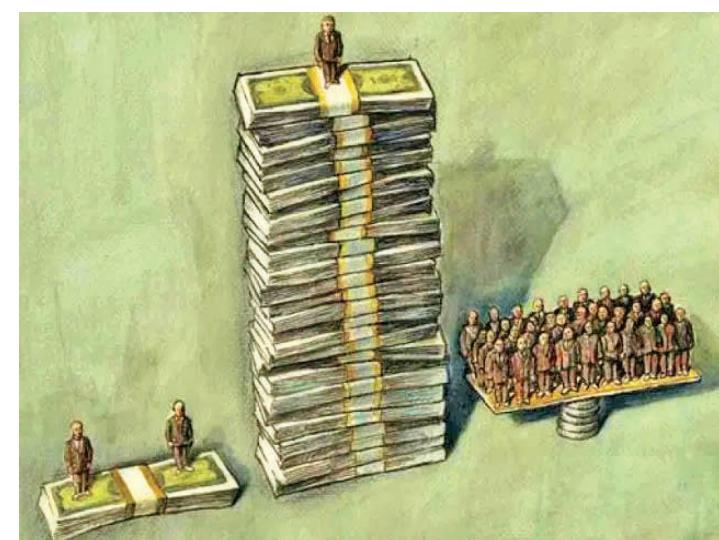
■ La mal-gouvernance: quel coût pour la collectivité nationale ?

MOURAD BENACHENHOU



■ Transmutation de la médiocrité de l'Être en puissance par la seule force de l'Avoir

KHIDER MESLOUB



■ Une Amérique plus que jamais guerrière

AKRAM BELKAÏD



■ Privatisation : réflexion sur une solution pour Air Algérie

MEHALLI MAHMOUD

Mustapha Zebdi, président de l'Association des consommateurs «Il faut absolument stopper l'hémorragie»



El-Houarid Dilmî

Il faut absolument agir pour stopper l'hémorragie avec cet effroyable dégradation du pouvoir d'achat des Algériens», a déclaré, hier mercredi, le président de l'Association algérienne de protection et d'orientation du consommateur et de son environnement (APOCE), Mustapha Zebdi.

En effet, interrogé par le Quotidien d'Oran, Mustapha Zebdi a expliqué que «les raisons à l'origine de la hausse vertigineuse des prix à la consommation sont connues de tous, à commencer par les pouvoirs publics».

Estimant que «la hausse des prix est constatée à longueur d'année», le président de l'APOCE a également indiqué que «le marché international des matières premières qui reste très volatile et la dévaluation du dinar notamment, n'expliquent pas cette hausse rédhibitoire des prix à la consommation qui menace dangereusement le pouvoir d'achat de larges couches de la société», a-t-il alerté. «Les marges bénéficiaires restent trop importantes en l'absence de tout contrôle des commerçants qui font dans la résistance contre toute forme de régulation du marché», a encore expliqué Mustapha Zebdi qui ajoute que «même si ces derniers avancent l'argument fallacieux des taxes trop lourdes pour les répercuter sur le consommateur qui se trouve au bout de la chaîne».

«Un travail d'identification des tous

les commerçants pour assurer une meilleure traçabilité de toute la chaîne de distribution et donc de tous les produits vendus sur le marché, reste l'une des solutions que nous avons proposée à nos partenaires du ministère du Commerce», a ajouté le président de l'APOCE, estimant que «des mesures d'urgence doivent être prises par les pouvoirs publics pour stopper au plus tôt cette hémorragie qui menace des millions de familles algériennes».

«Même si certains tentent d'imputer cette folle sarabande des prix à la fluctuation des prix sur le marché international, pour notre organisation, cela est archifaux puisque ce sont des facteurs purement internes qui sont à l'origine de cette hausse effroyable des prix à la consommation», a encore estimé Mustapha Zebdi.

Ali Daoudi, enseignant et chercheur à l'école d'agronomie d'Alger, avait estimé mardi dans une déclaration à la Radio nationale que «les raisons à ces hausses sont variées», précisant que «la première raison est l'augmentation de la demande suite à la reprise économique mondiale, stagnée depuis le début de la crise sanitaire, notamment en Chine, en Europe et aux USA». L'enseignant a également estimé qu'il fallait s'attendre à une «augmentation des coûts de production des biens alimentaires transformés par l'industrie agroalimentaire et des produits agricoles produits par le secteur agricole».

Le 15 septembre décrété journée nationale de l'Imam

Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a décidé de décréter la date du 15 septembre, qui coïncide avec l'anniversaire de la mort de l'éminent Cheikh Sidi Mohamed Belkebir, journée nationale de l'Imam.

L'annonce en a été faite mercredi à Adrar, dans un message du président de la République, lu en son nom par le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi, aux travaux de la 19ème édition du colloque national dédié à la mémoire de Cheikh Sidi Mohamed Belkebir. Cette décision vient en reconnaissance aux efforts du défunt et en considération du statut de l'Imam et de l'importance

de la place qu'il occupe au sein de la société, pour ce que véhicule cette date comme sens de citoyenneté mais aussi pour sa symbolique en tant que projet civilisationnel, au regard des contributions avérées de Cheikh Belkebir dans l'édification du pays et la formation des générations, précise le message du président de la République.

Lors de la séance d'ouverture du colloque, ont été honorés plusieurs savants et Chouyoukh issus de différentes régions du pays, pour leurs efforts consentis pour la défense et la préservation du référent identitaire durant la Révolution et pour leur apport dans l'éveil des esprits après l'indépendance.

**Pouvoir d'achat
Les députés appellent à des mesures urgentes**

Les interventions des membres de l'Assemblée populaire nationale (APN) ont été axées, au troisième jour des séances de débat du Plan d'action du Gouvernement, sur la conjoncture économique que traverse le pays et ses effets sur le front social, d'où l'impératif de prendre des "mesures urgentes" pour améliorer le pouvoir d'achat du citoyen.

A cet effet, le député du parti du Front de libération nationale (FLN), Saâd Beghida a estimé que le Plan d'action du Gouvernement était certes "ambitieux", mais manquait de mécanismes et d'un calendrier précis pour sa réalisation, proposant l'introduction "d'un plan urgent" pour l'application des projets à caractère prioritaire pour une meilleure prise en charge des préoccupations du citoyen".

Parmi les secteurs devant revêtir un caractère prioritaire, la députée Amina Koreichi du même groupe parlementaire a cité en particulier le secteur de la Santé, eu égard à la crise sanitaire induite par la propagation de la pandémie (Covid-19) qui a impacté le pouvoir d'achat du citoyen.

L'intervenant a insisté, en outre, sur l'impératif de "corriger les lacunes enregistrées depuis le début de la pandémie, en prévision de la 4e vague du virus", préconisant de "revoir les politiques de recrutement et d'insérer le plus grand nombre possible de diplômés universitaires sur le marché de l'emploi". Le député, Abdallah Harbacha (MSP) a estimé que



le Plan d'action du Gouvernement soumis au débat "manque d'un diagnostic précis des conditions économiques actuelles du pays", qualifiant "d'insuffisants" les délais fixés pour sa réalisation.

La démarche de généralisation de la numérisation et de l'utilisation des technologies modernes dans la vie publique "sera confrontée sur le terrain au problème du faible débit internet, ce qui entravera la réalisation des objectifs du Gouvernement".

Pour sa part, le député Youcef Berrachid (MSP) a relevé que "le PAG manque d'une enveloppe financière nécessaire pour concrétiser les projets" et il y a "absence d'indicateurs économiques pour le prochain quinquennat, rendant difficile l'évaluation globale et réelle du Plan". Hocine Ayache, du Front El Moustakbel a appelé à "un diagnostic rigoureux de la situation économique actuelle pour déterminer les véritables raisons de la hausse subite des prix",

proposant "la révision de la gestion des secteurs sensibles dont la santé, l'éducation et l'habitat".

Le député du Parti Voix du Peuple, Brahim Aftouche a, quant à lui, évoqué la situation dans laquelle s'est retrouvée la wilaya de Tizi Ouzou suite aux incendies qui s'y sont déclarés en août dernier, une situation qui exige "des mesures d'urgence pour accompagner les sinistrés et redonner vie à la région".

Il a exhorté les responsables concernés à intensifier les sorties sur le terrain pour s'enquérir de près "des préoccupations des citoyens", relevant "la nécessité de revoir la grille des salaires et les politiques des aides nationales pour une justice sociale".

Le débat devrait prendre fin mercredi et la séance de jeudi sera consacrée aux interventions des chefs des groupes parlementaires et aux réponses du Premier ministre aux préoccupations soulevées ainsi qu'au vote du PAG.

ANALYSE

Abdelkrim Zerzouri

L e Plan d'action du gouvernement, autour duquel tournent les débats à l'Assemblée populaire nationale (APN), semble au-dessus de tout reproche. Sur papier,

le plan en question est presque irréprochable, exception faite de quelques zones d'ombre à clarifier, laissant ainsi peu d'espace aux critiques des députés, qui ont axé leurs interventions sur des généralités, portant sur la santé, l'éducation, l'enseignement supérieur, l'habitat, l'emploi ou encore l'inévitabile éprouvante question de la chute du pouvoir d'achat. Quand on ne cède pas aux louanges pour en dire tout le bien qu'il véhicule, pour l'avenir du pays, on se place sur le chapitre du populisme qui, du reste, provoque des effets contraires à ceux recherchés par les concernés. L'un n'a pas manqué de soulever les problèmes dont pâtissent les zones d'ombre, notamment l'absence de routes, la pénurie d'eau et l'absence d'éclairage public, alors que le dossier en question est défendu avec une détermination sans égale mesure par le président de la République en personne ! Des députés, qui n'auraient rien perçu dans ce plan en matière de lutte contre le dénuement social qui frappe de larges couches de la population, ont appelé à la mise en œuvre d'un plan d'urgence pour éradiquer la pauvreté et lutter contre l'envolée vertigineuse des prix. Sans aller dans le fond de la question, soit le ciblage des causes qui ont engendré les maux et le remède proposé.

Ou compte-t-on sur la mise en place de mesures sociales aléatoires qui viseraient à cal-

mer les ventres, beaucoup plus du ressort du mouvement associatif ? Quand tout passe par l'investissement et la création d'emploi, ou encore l'arrêt de la dévaluation du dinar et la révision de cette politique qui a bloqué l'importation, avec des conséquences inévitables sur les prix de certains produits, il serait vain de se laisser aller au verbiage inutile.

Et il y en a des députés qui ont appelé à la création d'une commission d'inspection ministérielle chargée du suivi de la mise en œuvre du Plan d'action du gouvernement (PAG) afin d'éviter le laisser-aller et l'arrêt des projets à l'origine de la perte de la confiance du citoyen. Quel serait alors le rôle des députés de l'Assemblée si ce n'est le contrôle de l'action du gouvernement et le suivi de l'exécution de son programme ? Et si on devait procéder à la création d'une commission ministérielle pour ce faire, comment pourrait-elle arriver à contrôler sa propre action ?! D'autres interventions sur les moyens de récupération de l'argent public volé, la distribution du logement social, ou encore le cafouillage des députés autour de la hausse des salaires, restent d'un niveau très en deçà des espoirs.

Mais loin de ce débat, députés et gouvernement ne doivent pas ignorer qu'il y a le peuple qui regarde et qui attend des solutions à ses problèmes. Les députés peuvent bien approuver ce plan d'action du gouvernement, il resterait encore à convaincre les citoyens de son efficacité sur le terrain. Car, aucune éloquence du verbe ne peut se mesurer aux résultats concrets.

«Plan destination Algérie» Les attentes des professionnels du tourisme

La mission qui vise à donner vie au tourisme en Algérie n'a jamais abouti à des résultats probants, depuis de longues années qu'on s'y essaie, déjà, et avec le passage du Covid-19, elle devient tout simplement des plus embrouillées.

Abdelkrim Zerzouri

Dans des moments où le gouvernement affiche une détermination claire pour secouer ce secteur générateur de rentrées en devises, du moins en perspectives, parce que rien de sérieux ne pouvait se faire dans la pratique à l'ombre d'une crise sanitaire qui a mis à genoux le tourisme dans des pays bien rodés, il se retrouve, donc, confronté à d'énormes difficultés, qui pousseraient les plus tenaces à l'abandon de cette piste, et qui rend sceptiques le plus optimiste des professionnels dans ce créneau. Ou faut-il prendre carrément le taureau par les cornes pour forcer le destin d'un secteur tout promu à faire de l'Algérie une véritable destination touristique. Rien de nouveau, donc, si le Premier ministre en a fait dans son plan d'action une légende, puisque le « Plan Destination Algérie » est partie intégrante du programme du Président de la République depuis son installation au Palais d'El Mouradia. Seulement, on en apprend un peu plus sur ce « Plan », ou sa concrétisation sur le terrain, quand les autorités annoncent qu'elles comptent soutenir financièrement le travail des agences de tourisme et faciliter les procédures de visa au profit des touristes étrangers. On parle de mesures urgentes que le département du tourisme devrait mettre en œuvre afin de relancer le secteur durement impacté par la crise de coronavirus, à commencer par la plus importante, en l'occurrence la préservation de l'activité touristique, à travers les mesures de soutien financier en faveur des entreprises et des opérateurs touristiques, la facilitation de l'accès au foncier touristique, l'encouragement de l'investissement et le financement des projets touristiques, la révision de la politique des prix, la promotion de la destination Algérie en recourant aux nouvelles technologies et la médiatisation sur les réseaux sociaux, la promotion du tourisme thermal et de l'artisanat traditionnel, ainsi que le tourisme domestique. Que pensent les professionnels de ce Plan ambitieux ? « On ne peut rien espérer de bon sans mettre le doigt sur le mal », nous dira A. Raouf, gérant d'une agence de tourisme qui a connu de beaux jours avant que la crise n'étoffe ses activités. Pour permettre aux voyagistes de se remettre sur pieds, il y a effectivement des urgences à régler, sur les plans financier et législatif, estime notre interlocuteur.

LA FORMATION ET L'INVESTISSEMENT ÉTRANGERS, GAGES DE RÉUSSITE
«Honnêtement, en convient-il, sans connaître les détails de ce Plan destination Algérie, on ne peut rien avancer pour le moment.

Mais, les professionnels sont unanimes à dire que l'urgence est de régler les loyers des locaux loués auprès de particuliers, fermés depuis plus d'une année alors que leurs propriétaires exigent le paiement de la location rubis sur ongle. Les autorités seraient, ainsi, bien attentives de trouver un moyen ou un mécanisme pour aider les agences de tourisme à régler ce chapitre, et le plus efficace serait d'endosser le paiement de ces loyers selon les prix fixés sur les déclarations des propriétaires auprès des impôts. Car, sans faire ce pas en urgence, il n'y aurait pas grand monde à soutenir, vu que la grande majorité des agences de tourisme n'ont plus les moyens d'ouvrir un siège avant de prétendre s'engager dans les activités, aussi incertaines soient-elle, encore, dans ce brouillard qui couvre toujours le métier des voyagistes.

Et, il y a bien sûr d'autres soucis à aplanir, dont les charges fiscales et sociales, et le volet remboursement des billets d'avion non utilisés à cause de la longue paralysie de la Compagnie aérienne nationale, et d'autres étrangères, due à la crise sanitaire. « J'ai hissé le rideau de mon agence ces derniers jours, et les premiers clients que j'ai reçu ont été ceux qui sont venus réclamer le remboursement de leurs billets d'avion, ainsi que le propriétaire du local, venu exiger lui également son dû », lance à ce propos avec dépit M. A. Raouf. Et il y encore la possibilité d'aider les agences de tourisme, en arrangeant le dispositif législatif pour leur permettre d'investir dans le créneau du transport, tant que les autorités manifestent leur intention d'ouvrir le transport aérien au privé, c'est-à-dire leur offrir l'opportunité de se regrouper entre eux et de louer des avions afin de les utiliser dans les déplacements des clients, soutient-il. « Il serait franchement vain de chercher à développer le tourisme et rester otage d'une seule Compagnie aérienne, estime notre interlocuteur.

D'autres actions sont aussi importantes si on veut vraiment se lancer dans la concurrence, très rude, et faire de l'Algérie une destination touristique prisée par les étrangers », indique notre interlocuteur. Et de préciser « mais, il s'agit d'actions qui s'inscrivent dans le moyen et long terme, le renforcement des infrastructures de base et la diversification des gammes, en évitant de trop axer sur le luxe, trop cher et destiné à une clientèle bien déterminée. Ainsi que la formation et l'ouverture du créneau devant les investisseurs étrangers, qui seraient eux-mêmes des labels de notoriété à faire valoir devant la clientèle étrangère. De toute façon, rappellent des professionnels, nous sommes en basse saison et il faut préparer la haute saison, sans précipitation et sur des bases solides », conclut-il.

Affaire de l'ex-DG de la résidence d'Etat «Sahel» 7 ans de prison requis contre Hamid Melzi

Le procureur de la République près le pôle économique et financier de Sidi M'hamed (Alger) a requis mercredi une peine de 7 ans de prison ferme et une amende de 4 millions de DA à l'encontre de Hamid Melzi, l'ex-Directeur général (DG) de la résidence d'Etat «Sahel», 12 ans de prison ferme et une amende d'un (1) million de DA à l'encontre de l'ancien Premier ministre Ahmed Ouyahia, ainsi qu'une peine de 8 ans de prison ferme et une amende d'un (1) million de DA à l'encontre de l'ancien ministre Abdelmalek Sellal. Le procureur de la République a également requis une peine de 4 ans de prison ferme et une amende de 5 millions de DA à l'encontre des enfants de Melzi, à savoir Moulloud, Ahmed et Salim. Tandis qu'une peine de 3 ans de prison et une amende de 500.000 DA a été requise à l'encontre de son 4e fils Walid. Le représentant du parquet a également requis une peine de 6 ans de prison ferme et une amende de 2 millions de DA à l'encontre de l'ex-DG d'Air Algérie, Bekhouche Allache, 7 ans de prison ferme et une amende d'un (1) million de DA à l'encontre de l'ex-DG d'Algérie Télécom, Choudar Ahmed, ainsi que 4 ans de prison ferme et une



amende de 500.000 Da à l'encontre de l'ex-directeur de l'accueil et des résidences officielles, Fouad Cherit. A noter que le collectif de défense a entamé les plaidoiries au terme des réquisitions du procureur de la République. L'audition des accusés et témoins dans l'affaire de l'ex-DG de la résidence d'Etat du «Sahel», Hamid Melzi s'est poursuivie mardi. Le juge a auditionné, pour le deuxième jour consécutif, l'accusé Hamid Melzi dans l'affaire de blanchiment d'argent mise à nu par l'enquête et l'a interrogé au sujet du rapport de ses

enfants avec son activité et son poste d'ancien directeur de la résidence d'Etat depuis 1997.

Placé en détention provisoire depuis mai 2019, Hamid Melzi est poursuivi pour plusieurs chefs d'accusation, dont blanchiment d'argent, transfert de biens provenant de la criminalité, abus de fonction à l'effet d'accorder d'induits privilégiés, incitation d'agents publics à exploiter leur influence en vue de violer les lois et réglementations en vigueur, outre la conclusion de contrats en violation des dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

Raina Raïkoum
Amine Bouali

Le chanteur Renaud et la machine à fabriquer de l'argent

Le sujet que nous allons traiter aujourd'hui va paraître saugrenu à beaucoup de lecteurs mais il nous a semblé révéler un des travers de la société de consommation occidentale et du capitalisme outrancier et sans états d'âme. Le chanteur Renaud, qui est une des stars de la chanson française actuelle, est visiblement très mal au point, à telle enseigne qu'il inspire une certaine compassion à ceux qui ont eu l'occasion de le voir récemment à la télévision française. Très affaibli par les excès d'une vie d'artiste rebelle, notamment une addiction sévère à l'alcool et au tabac, il a annoncé il y a quelques jours, la mine défaite et tenant à peine debout, qu'il préparait un nouvel album de reprises d'anciens succès de la chanson, ce qui, entre nous, n'est pas un exercice de création véritable. Cela fait des années que Renaud passe directement de la cure de désintoxication au studio d'enregistrement !

Cet acharnement à poursuivre un travail artistique malgré un état de santé précaire mérite le respect, mais il y a peut-être une réalité moins glorieuse qui se cache derrière ce spectacle poignant d'une vedette de la chanson qui persiste à chanter au dessus de l'abîme. La presse parisienne a signalé à plusieurs reprises que le chan-

teur avait régulièrement des soucis d'ordre financier (à cause de son train de vie dépensier, nous supposons). Dès lors, son entourage professionnel pourrait bien être suspecté d'utiliser ces périodes d'insécurité matérielle et peut-être de faiblesse psychologique pour pousser jusqu'au bout une certaine logique mercantiliste, ne plus regarder notre artiste que comme une machine à fabriquer de l'argent et tenter de le presser comme un citron en faisant fi de toute considération de préservation de sa dignité humaine.

Un chanteur, un écrivain, un peintre ne peut pas vivre uniquement d'amour et d'eau fraîche, encore moins les sociétés de production, les éditeurs, les galeristes, toute cette intendance, y compris industrielle, qui permet au créateur d'exister publiquement.

Malheureusement, parfois, des dérives ont lieu qui posent le problème de la place de l'éthique dans le circuit qui gère, en aval, la naissance d'une œuvre d'art. Dans les années 1970, l'écrivain algérien Mohammed Dib avait confié à un ami que son éditeur parisien, en l'occurrence les Éditions du Seuil, lui avait demandé de changer de prénom car le sien «n'était pas très vendeur».

Tebboune reçoit les lettres de créance de quatre nouveaux ambassadeurs

Le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a reçu mercredi au siège de la Présidence de la République, les lettres de créance des ambassadeurs de Malaisie, du Royaume de Suède, du Royaume d'Arabie Saoudite ainsi que de l'ambassadeur, chef de la délégation de l'Union européenne auprès de l'Algérie, indique un communiqué de la Présidence de la République.

"Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune

a reçu, ce jour, les lettres de créance de quatre nouveaux ambassadeurs accrédités auprès de l'Algérie. Il s'agit de:

- Son Excellence, l'Ambassadeur de Malaisie, M. Mohammad Faisal Razali.
- Son Excellence, l'Ambassadeur du Royaume du Suède, M. Bjorn Haggmark.
- Son Excellence, l'Ambassadeur du Royaume d'Arabie Saoudite, M. Abdullah bin Nassir Abdullah al-Bassiri.

"La cérémonie de remise des lettres de créances s'est déroulée en présence du ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, M. Ramtane Lamamra et du Directeur de Cabinet de la Présidence de la République, Noureddine Bardad Daïdj", conclut le communiqué.

Sensibilisation à la vaccination contre la Covid-19 Sept associations retenues par PNUD Algérie

M. M.

Sept associations nationales et de wilaya ont été retenues pour « la mise en œuvre de campagnes de sensibilisation de la population sur la vaccination et les gestes barrières », annonce un communiqué de la Délégation de l'UE à Alger et du PNUD Algérie.

« Dans le cadre de la mise en œuvre du Projet « Réponse solidaire européenne à la Covid 19 en Algérie » financé par l'Union européenne, le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD Algérie) a signé des partenariats avec 7 associations nationales et wilayales pour la mise en œuvre de campagnes de sensibilisation de la population sur la vaccination et les gestes barrières ».

Le document rappelle que ces associations « ont été retenues suite à un appel à partenariat lancé en avril dernier ». Dans la liste des associations retenues figurent : « ASEPA » (Association Scientifique des Etudiants en Pharmacie de

l'Université d'Alger) ; « Bariq21 » (Skikda) ; « El Hayet » (Alger) ; « Idrak des sciences médicales » (Msila) ; « INSAF » (Sétif) ; « Main Tendue » (Tamanrasset) et « Santé Sidi el Houari » (Oran). Selon une source au PNUD Algérie, une vingtaine d'associations ont postulé pour l'appel à partenariat lancé en avril dernier.

En vertu de ce partenariat, les associations retenues recevront un appui de l'UE « pour la réalisation de campagnes à destination du grand public et d'autres, ciblant plus spécifiquement des catégories vulnérables de la population, sur la nécessité de l'acte vaccinal et le maintien des gestes barrières pour lutter contre/éviter/endiguer la propagation de la maladie », note le communiqué.

Les financements accordés « serviront à l'acquisition de matériels de protection et la production de supports de sensibilisation », ajoute la même source.

La « Réponse solidaire européenne à la Covid-19 en Algérie », ajoute la même source.

Covid-19 La vaccination devrait être un « geste volontaire »

Le chef de service d'immunologie au CHU de Beni Messous, professeur Reda Djidjik, a indiqué, mercredi à Alger, qu'il faudrait disposer d'indicateurs épidémiologiques « vrais et solides » pour prévenir une éventuelle 4e vague de la Covid-19, permettant d'avoir une capacité de réagir « rapidement » en vue de freiner une augmentation « exponentielle » des contaminations. Le professeur Djidjik a estimé, sur les ondes de la Chaîne III de la Radio nationale, qu'il fallait « avoir des indicateurs épidémiologiques vrais et solides » pour mieux gérer d'éventuelles vagues de la Covid-19, qui « sont aggravées par le comportement des citoyens », prévenant qu'on n'était pas à l'abri d'une 4e vague. Ces indicateurs épidémiologiques, souligne le spécialiste en immunologie, « permettront de réagir rapidement » et « d'avoir cette capacité de réagir le plus vite possible pour freiner un peu une recrudescence de cas, une augmentation exponentielle des contaminations et éviter la saturation des hôpitaux ». Selon le professeur Djidjik, « l'essentiel c'est de s'organiser et de faire face, et de ne pas se prendre en plein visage une nouvelle vague », comme le cas de la 3e vague qui a été,

a-t-il affirmé, « très meurtrière et très compliquée à gérer ».

« Il faut agir en faisant des confinements très stricts de la population », recommande le professeur Djidjik, soulignant qu'aucun spécialiste dans le monde « ne peut prédire l'arrivée d'une 4e vague ».

Interrogé sur la possibilité d'élargir la vaccination aux enfants, le professeur en immunologie a déclaré qu'il était « possible » de le faire en Algérie à l'instar de plusieurs pays dans le monde.

« On y pense. Le conseil scientifique s'est réuni sur cette question. On en a discuté. Et probablement ça va venir », a-t-il affirmé, estimant qu'il faut vacciner les enfants, âgé entre 12 et 18 ans « même si l'est compliqué maintenant d'accepter ça sur le plan éthique ».

« Il faut vacciner les enfants pour protéger les adultes, il faut le faire », a insisté l'immunologue, qui assure qu'aujourd'hui « la transmission par les enfants est possible et que le variant Delta est très contagieux ».

Pour ce qui est d'une éventuelle 3e dose du vaccin, le professeur Djidjik estime que « la question se pose chez nous, puisque nous avons entamé la campagne de vaccination en janvier 2021 ». « Il faut s'ouvrir pour une 3e dose pour les personnes qui ont plus de 8 mois de vaccin, peut-être toucher les personnes vulnérables qui ont des maladies chroniques et certaines catégories bien particulières et ne pas l'élargir à toute la population », a-t-il préconisé.

Quant à l'interchangeabilité des vaccins, le professeur Djidjik a affirmé que le ministère de la santé « est en train de réfléchir sur cette éventualité », soulignant que « nous n'avons pas le choix sur l'approvisionnement des types de vaccins ».

Par ailleurs, répondant à une question sur le fait de rendre la vaccination obligatoire, comme cela a été le cas dans certains pays à travers le monde, Pr. Djidjik a estimé que le recours à la vaccination devrait être un « geste volontaire ».

Un nouveau consul général de France à Oran



Un nouveau consul général de France à Oran vient d'être nommé. Il s'agit d'Alexis Andres, conseiller des affaires étrangères hors classe, qui remplace Christophe Jean.

Ce dernier a été appelé à d'autres fonctions, selon un décret publié hier mercredi sur le dernier numéro du journal officiel de la République française.

Coronavirus : 242 nouveaux cas et 16 décès enregistrés

Deux cent quarante-deux (242) nouveaux cas confirmés de Coronavirus (Covid-19), 176 guérisons et 16 décès ont été enregistrés ces dernières 24 heures en Algérie, a annoncé, mercredi, le ministère de la Santé dans un communiqué.

Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 200.770 dont 242 nouveaux cas durant les dernières 24 heures, celui des décès à 5.630 cas, alors que le nombre de patients guéris est passé à 137.228 cas. Par ailleurs, 20 patients sont

actuellement en soins intensifs, ajoute la même source.

En outre, 20 wilayas n'ont recensé aucun cas durant les dernières 24 heures, 22 autres ont enregistré de 1 à 9 cas, tandis que 6 wilayas ont enregistré 10 cas et plus. Le ministère rappelle, par la même occasion, que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, tout en insistant sur le respect du confinement et du port du masque.

Ce dernier a été appellé à d'autres fonctions, selon un décret publié hier mercredi sur le dernier numéro du journal officiel de la République française.

En l'espace d'une semaine Plus de 12,6 quintaux de kif saisis aux frontières avec le Maroc



Plus de 12,6 quintaux de kif traité ont été saisis lors d'opérations menées par des détachements combinés de l'Armée nationale populaire, en coordination avec les différents services de sécurité, au niveau des frontières avec le Maroc entre le 8 et le 14 septembre, indique mercredi le ministère de la Défense nationale dans un communiqué.

« Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et dans la dynamique des efforts soutenus visant à contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, des détachements combinés de l'ANP ont mis en échec, en coordination avec les différents services de sécurité au niveau des territoires des 2e et 3e Régions militaires, des tentatives d'introduction de grandes quantités de drogues via les frontières avec le Maroc, s'élargissant à (12) quintaux et (63) kilogrammes de kif traité ainsi que 500 grammes de cocaïne, tandis que 15) narcotrafiquants ont été arrêtés, en plus de 19471 comprimés psychotropes saisis dans diverses opérations exécutées à travers les différentes Régions militaires », précise la même source.

Dans le cadre de la lutte antiterroriste, des détachements combinés de l'ANP ont appréhendé « 4 éléments de soutien aux groupes terroristes dans des opérations distinctes à travers le territoire national », ajoute le communiqué.

Par ailleurs, des détachements de l'ANP ont intercepté, à Tamanrasset,

In Guezzam, Bordj Badji Mokhtar et Djanet, 163 individus et saisi 5 véhicules, 125 groupes électrogènes, 92 marteaux piqueurs, des quantités d'explosifs, d'outils de détonation et d'autres équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illégale, ainsi que 7 quintaux de mélange d'or brut et de pierres et 1,25 tonnes de denrées alimentaires, alors que 3 fusils de chasse et 51 quintaux de tabac ont été saisis à Batna, Sétif, El-Oued et Biskra.

De même, des tentatives de contrebande de quantités de carburants s'élevant à 16.523 litres ont été déjouées à Tébessa, El-Tarf, Souk Ahras, Tamanrasset et Djanet.

Dans un autre contexte, « les Gardes-côtes ont déjoué, au niveau de nos côtes nationales, des tentatives d'émigration clandestine de 354 individus à bord d'embarcations de construction artisanale, alors que 32 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été appréhendés à Tlemcen, Ghardaïa, El-Oued et Laghouat.

Ces opérations, « qui témoignent de l'engagement infaillible de nos Forces armées à préserver la quiétude et la sécurité dans notre pays », ont été menées par des détachements et des unités de l'ANP du 8 au 14 septembre 2021, « dans le cadre de leurs nobles missions de défense et de sécurisation du territoire national contre toute forme de menaces », ajoute le MDN.

Tizi-Ouzou Une vingtaine d'incendies enregistrés en une soirée

Une vingtaine d'incendies ont été enregistrés mardi soir dans la wilaya de Tizi-Ouzou, a-t-on appris mercredi auprès de la direction locale de la protection civile.

Selon le chargé de communication de cette institution, le capitaine Kamel Bouchakor, sur ces vingt incendies, qui ont été tous éteints, deux étaient importants. Il s'agit des feux qui se sont déclarés dans les régions d'Azeffoun (nord de la wilaya) et Assi Youcef (au sud-ouest).

Tous les moyens humains et matériels de la protection civile, nécessaires aux opérations d'extinction, ont été mobilisés, a-t-on souligné de même source, ce qui a permis de vite

maîtriser ces foyers d'incendies. Le capitaine Bouchakor a observé que la lutte contre le feu de la région d'Assi Youcef, a nécessité la mobilisation, en plus des moyens de l'unité de la protection civile de Draa El Mizan déployé sur le terrain aux côtés de ceux des autres services concernés, de la colonne mobile et d'un renfort de l'unité principale de Tizi-Ouzou. Ce même responsable a salué la mobilisation des différents services, mais aussi des citoyens qui ont participé activement à la lutte contre les incendies notamment celui d'Assi Youcef qui était menaçant en raison du vent fort et chaud qui soufflait sur la région.

FLN: grandeur et des cadences

Sa grandeur était dans son cœur aussi grand qu'il avait su contenir, pour être un Front tous les courants nationaux. Des cadences mouvementées au gré des personnes l'on conduit vers les pires décadences. Toute la différence est dans ce qu'était le Front et ce qu'est le Parti du Front.

Par El Yazid Dib

Avec ou sans Baadji, le FLN est condamné à assurer sa survie ou disparaître dans le linceul que lui tissent ses propres troupes. Fort de ses référentiels, son mythe et ses gloires ; arrivera-t-il à se sauver des griffes de ses clans voraces et sauver ainsi toute l'histoire ?

En réalité pour l'honneur de celle-ci, il est impératif, à défaut de musée de lui faire changer d'appellation. Ce sont ceux-là mêmes qui ont été pour ou contre les uns ou les autres secrétaires généraux du parti qui sont entraînés de faire le cirque. Ils ont applaudis tous les SG, ils les ont fustigés à leur agonie. La pratique à la mauvaise excellence de « le roi est mort, le roi » est leur sacerdoce.

Le parti vacillera d'une rive à l'autre lorsque la vantardise empêche le bon sens d'unir la saveur du mythe à la réalité de l'erreur. La présence structurelle du parti semble donner entre deux échéances électorales l'impression d'une simple existence d'un néant dynamique soit l'illusion de la coquille vide. Ce grand parti libérateur et rédempteur, artisan du sentiment nationaliste ne serait il plus habité par ces élans rassembleurs et unitaire de la composante patriotique ? Aurait-il subi, à l'instar d'autres corporations le syndrome de l'usure et du vieillissement méthodique et fonctionnel ? Cet anarchisme qui ne devait point sévir au sein des forces vives et centrifuges serait pourtant devenu une nature essentielle pour le fonctionnement de tout l'appareil tant central que local.

Si la libération du pays avait exigé dans le temps l'utilité nécessaire d'un front unique apte à pouvoir mener vers les rives de l'indépendance l'immense volonté populaire, il en serait un peu autrement après la période postindépendance. Le parti se transformant en un appareil usuel de propagande commençait à se faire sortir de l'option politique qui devrait tendre à réunir davantage les potentialités managériales et gestionnaires. Il faisait plus dans l'inquisition que dans la persuasion politique. L'Etat se confondait dans la rigueur qu'exerçait par fonction non élective le commissaire du parti. L'administration ne trouvait issue que dans l'application de résolutions.

L'unicité du parti n'avait rien apporté comme élément fondateur d'une nation si ce ne fut cette discipline quoique honnie, mais qualifiée d'indispensable pour éviter toute dérive. Le moindre vent de vouloir dire ou faire des choses en dehors d'un « cadre organisé » s'assimilait de facto à un acte contre-révolutionnaire. La démocratie n'avait qu'une signification occidentale et bourgeoise au moment où, l'appropriation de l'outil de travail, la justice sociale et l'égalitarisme rimaiient avec la négation des classes. L'embourgeoisement condamné à plus d'un titre sera une fois la démocratie mise sur scène, un mode apte à appâter les foules et gagner croit-on, l'estime de la populace.

Les slogans d'à bas l'impérialisme et la réaction se tairont et les vociférants feront la chaîne devant les ambassades des pays qualifiés ainsi. Le parlement en 1976 ne constituait qu'un regroupement de gens réunis pour la galerie tout en faisant office d'une preuve tenant lieu d'un amphithéâtre de libre expression dans le cadre d'une démocratie « responsable et organisée ». Alors que dire de ces députés de dernières décennies ?

En fait de classes, elles n'avaient certes aucun statut juridique sauf que la réalité matérielle de



certaines pontes en disposait autrement. L'opulence ne signifiait pas un rang mercantile donné, beaucoup plus qu'elle voulut signifier un état d'esprit. La division sociale n'était pas douée d'être perçue telle une expression justifiant l'option politique prise dans la théorie de la lutte des classes. La bourgeoisie d'alors se limitait à un affichage idéologique tacite et dissimulé parfois contraire, dit-on aux principes de la révolution populaire.

L'édition nationale formée de tâches de grandes envergures tels que le barrage vert, la transsaharienne, le volontariat dans la campagne, devait se partager par tout un chacun sans quoi les idéaux majeurs d'une révolution jeune et ferme n'auraient point eu les mérites dignes de la grandeur d'une nation à peine sortie des affres séculaires de la dépendance coloniale.

C'e fut un temps où l'engagement politique ne variait nullement de l'ardeur à pouvoir continuer la révolution autrement et sur d'autres fronts. L'école, la rue, l'usine et tout espace de la vie active ne pouvait être extrait à un militantisme qui ne cesse de déborder jusqu'aux fins de tous les rouages institutionnels.

Le parti qui jusqu'ici remporta la victoire sur un plan et la perdit sur tous les autres se trouvait coincé entre les serres d'un système qui voulut en faire un simple mécanisme de règlement de compte historique. Tantôt il prêchait la bonne parole au profit d'un pouvoir, tantôt il faisait dans l'éloge et la déification de personnes. Il était ainsi devenu au regard des foules le réceptacle de l'échec de toute politique. Ils en prescrivirent insidieusement d'en faire le parti unique. Il jouait le rôle sans avoir en finalité le mot ou l'ultime mot. Dans cette lancée le FLN ne pouvait survivre aux mites qui le rongeaient. Les figures de proue commençaient à lui causer une sérieuse hémorragie pour voir d'autres noms s'élever et s'ériger à l'avenir en des symboles incontournables dans l'échiquier politique algérien.

Octobre 1988 ne fut en d'autres termes qu'un salut politique pour la résurrection du FLN. Jusqu'aux soupirs languissants de l'agonie organique il lui avait permis en fin de cheminement un certain « ressourcement ». Bien ou mal opérée, cette nouvelle démarche dynamique n'aurait pas réussi totalement du seul fait de l'insistance farouche et sournoise de l'ancienne garde. Manœuvrant à distance, les caciques ne lâchent pas les rennes qui les ont traînés aux zéphyrs de la gloire. Du jeune Etat. Les coulisses ne sont plus utiles, pour eux plus que ne le sont les eaux troubles de ce qu'ils qualifient de démocratie. Cette dernière est là d'abord au service de leurs intérêts. Puis, elle aura à servir dans un proche avenir ceux de leurs relais que sont les futurs certains personnages politiques façonnés dans le côté court de l'immeuble coté infecté de la corporation.

C'est ainsi que l'on s'aperçoit au fur et à mesure de l'effacement de toutes les élections que les batailles dans le parti n'ont jamais pris l'allure de courants idéologiques contradictoires. Les conflits opposaient les personnes, les clans et les familles et non les idées ou la nature de projets sociaux. Il reste édifiant encore de pou-

voir constater avec lassitude que même avec la survénance, d'ailleurs salutaire d'autres associations politiques, le FLN tient à contraria du discours à imposer une caste au nom d'une légitimité, non plus historique mais militantiste. L'opportunisme est confectionné grâce à l'octroi d'une carte ou le renouvellement d'une autre. La lutte n'apparaît qu'autour de l'échéancier de vote qui fera, croit-on toujours savoir, des hommes publics pour ceux qui ne sont que de quelconques noms usuels.

Les candidats n'ont de cure que la magouille des coulisses, le beni-ammiss politique et la hargne inégale d'occuper le confort d'un bureau qu'ils n'auraient pu avoir par diplôme ou qualification professionnelle. C'est ce parti qui a donné des noms à ceux qui n'en avaient pas et des postes à ceux qui n'en aspiraient pas. Il a fabriqué des maires, des députés et des sénateurs dont le seul souci n'était autre que la construction d'une carrière qu'ils ne pouvaient avoir par mérite ou cursus scolaire. Certains d'eux faisaient de l'investissement, des affaires et du commerce une idéologie par défaut d'avoir vendu la leur si toutefois elle existait. Minables, ce sont eux aussi qui sont dans un camp ou un autre en quête de nouvelles allégeances.

Le sens éveilleur de ceux qui ne vivent que par la légende, les rapports et la carte du parti, ne sera certainement pas capable d'entraîner dans un élan enthousiaste de véritable refondation. Comment une population locale qui ne connaît de certains noms que l'habitude de les voir ressurgir aux moments opportuns, puisse croire le discours redondant tendant à faire du renouveau et du rajeunissement un credo sacro-saint du parti nouvelle-version alors que tout plateau candidatural qui lui serait présenté n'offre que du réchauffé ? Qu'ont-ils fait ces éternels candidats, ratés à tout métier, retraités précoce en perpétuelle attente de meilleures opportunités électorales ? Ils pensent avoir sous la main les instances élues alors qu'ils n'arrivent point à faire l'unanimité dans leur quartier ! Parfois dans la famille ! Avec un personnel des années du parti unique le FLN ou des chercheurs d'emploi « électifs » n'ira pas vers le fond philosophique de la démarche qu'il semble avoir tout le temps préconisé à chaque fièvre organique. Il demeurera otage des nouveaux caciques et de groupes corporatistes. Faisant dans une nébuleuse volonté, sa propension de changement, il n'arbore qu'une démocratie de bavardage dénuée de toute logique propre à un parti où le centralisme démocratique était une règle d'or, du moins en théorie.

Par principe, par coutume « boulistique » il échoit au simple citoyen de juger juste à la lumière du mandat électif en cours, les prouesses passives et actives des auteurs élus, qui ont causé l'érosion au crédit-confiance accordé aléatoirement au FLN.

Ainsi à travers le menu offert aux électeurs, la diversité des profils présente une indigence accrue en matière de valeur politique. Le plateau électoral dévoilé lors des précédentes joutes, aurait d'un goût insipide, fade et amère tant les éléments le composant plus ou moins furent extraits des archives mouillées pour s'introniser

sur intronisés dans les accointances clanales ou parentales. Supplanté par ses arrières gardes, le FLN n'entend pas se refaire selon la norme mondiale d'un parti moderne et politique. Il ne devait ce respect quelquefois intact que par le mythe qu'il tente d'entretenir au moyen de recours itératif et sans cesse rabâché à la légitimité historique. Mais en réalité que lui reste-t-il de tout cela ? Il n'est plus le représentant du mouvement national quoique s'essayant de s'inscrire dans une mouvance de démocratie et de modernisme. Développant un double discours, il tressaute tel un appareil en manque d'énergie et apporte jusqu'aux fonds du ridicule la preuve de la contradiction et de la discorde. L'on a l'impression que chez ce parti tout fonctionne comme avant avec une certitude en bout qu'il ne faut pas le dire ou l'écrire. La cajolerie exercée envers les militants ne sera pas de la même conviction qu'exigerait un lecteur vif et vivace. Les plus grincheux des militants ne pouvaient soutenir des listes imposées.

La tentative du moins déclarée d'opérer la décantation menant vers un assainissement progressif des rangs tenus en tête par les vieux randonneurs du FLN, n'aura certainement pas lieu. Hélas pour ce mouvement de premières heures. Patrimoine immatériel sans démentie ; il est la propriété morale de tous les algériens. Il ne peut demeurer une possession de quelques autoproclamés éternels détenteurs. La restitution de ces trois initiales confisquées sournoisement par des potentiats ou des néo-dinosaures est à réclamer par tous au nom de l'histoire, des martyrs et des profondes fibres de la nation. Il restera tout de même ce parti d'avant-garde qui a su galvaniser à un certain moment le sentiment national. Il aura été contre vents et marées le catalyseur des efforts libérateurs et de l'emploi rédempteur pour le recouvrement de l'indépendance nationale.

Comme il aura l'avantage du mérite de pouvoir continuer sa trajectoire non sans faire ablation de tous les microbes qui le gangrènent et faire table rase des méthodes inquisitoires qui l'abîment, des clans qui le minent et de la fourberie immorale qui gravite comme un essaimage autour de son noyau dur.

Seuls les plus intéressés par les privilégiés continueront à se lamenter sur le sort à faire subir à ce prestigieux étandard. Et s'ils venaient à le quitter tous, pour le laisser, à défaut de musée, entre de mains juvéniles et compétentes ? L'on sait que de nouvelles énergies, jeunes et vigoureuses épaulent dans son soubassement ce vieux parti. Mais hélas le commandement semble bien leur échapper, pour cause, que le reflexe d'appropriation subsiste encore dans la moelle sèche d'os poliomylétiques. Encore que, à la faveur du hirak, des NTIC, du facebook, de l'handicap du paysage politique national ; ces jeunes militants auront à penser dès à présent à initier un novembre-bis la réappropriation politiquement partisane n'est-elle pas une revendication légitime ?

Ayant perdu mon téléphone avec tous ses numéros; je demande à ceux qui ont le mien de m'appeler pour pouvoir reconstituer mon répertoire. EYD

Quand les élections locales s'annoncent par des batailles rangées chez les indus occupants du parti FLN, ce patrimoine national immatériel

C'est fait! Le compte à rebours des élections destinées à sélectionner les élus-e-s des 1.541 APC et ceux des 58 APW a commencé et elles auront bien lieu le 27 novembre 2021, comme promulgué par décret du 29 août 2021. C'est là, un exercice fort onéreux dont l'administration s'est toujours péniblement acquittée, mais non sans porter atteinte à la crédibilité de l'image de l'État qui laisse à chaque fois des plumes dans cette «mare aux canards».

Par Abdelkader Khelil *

S'il en est ainsi, c'est qu'au-delà de la mécanique électoral relativement «bien rodée» au plan matériel s'entend, le Ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales n'a jamais pensé à tout ce qu'il faut déployer comme efforts à l'amont de cette décision en terme de gouvernance appropriée, afin que les citoyennes et citoyens n'aient pas à mesurer le «progrès» accompli, par l'Algérie post-issaba, uniquement à «l'épaisseur du trait». Il faut faire en sorte qu'ils n'aient pas à dire encore une fois, le cœur chagrin: «C'est toujours comme d'habitude», à voir certaines pratiques persistantes. Hélas ! Tout cela est démoralisant et peu mobilisateur pour les forces patriotiques en attente d'une lueur d'espoir de nature à les revigorer.

Oui ! Que du pareil au même finissent par admettre, tous les gens blasés qui ne voient venir aucun changement dans les mœurs de l'administration laxiste, en charge du déroulement de cette opération constitutionnelle, face aux dépassements générés dans une atmosphère de «laissez-aller» et de «laisser-faire». Car l'essentiel pour elle, est qu'une fois le top de départ donné pour ouvrir les bureaux de vote, les électeurs viendront remplir les urnes pour le besoin d'une statistique qui se doit d'être acceptable de l'avis des pouvoirs publics portés naturellement sur le satisfecit béat, chaquefois renouvelé.

Il est à noter qu'aucun intérêt n'est accordé à la lecture et l'analyse objective des résultats obtenus et des enseignements à en tirer pour corriger (si volonté il y a) les lacunes et faire mieux, les prochaines fois. Et comme s'ils venaient de sortir d'une épreuve pénible d'un examen extrêmement difficile et vital pour leurs carrières, les organisateurs et à leur tête l'Autorité Nationale Indépendante des Élections (ANIE) cette instance plus budgétivore que réellement gardienne des règles de la démocratie et de la transparence, viendront nous dire, le sourire accroché à leurs lèvres : «El Hamdou Allah», tout c'est bien passé ! Notre pays a fait un grand pas en avant ! Mais il ne faudrait pas que ce soit celui du précipice dont parlait Kaid Ahmed «Allah yarhoum», connu sous son nom de guerre, commandant Slimane, l'Homme au franc-parler et meilleur financier de son État pour le moins que nous puissions dire ! Alors, oui ! Les enquêtes et tergiversations de nos compatriotes sont légitimes à plus d'un titre et il y a de quoi être inquiet !

Et pour cause ! Il n'y a qu'à voir le spectacle que nous offrent les squatteurs et usurpateurs du FLN historique, ce front de toutes les forces vives, politiques et sociales du pays. Par son caractère fédérateur, non hégémonique et non sectaire, il fut le Parti de tout un peuple algérien, pour avoir réussi à impulser la lutte de Libération nationale. Ce front historique fut cité en bonne place dans «Kassaman» écrit par le Grand poète Moufdi Zakaria en 1955, mis en musique par le compositeur égyptien Mohamed Samir et adopté comme hymne national en 1963.

«Front de libération nous t'avons juré fidélité» entonnent à haute voix et à l'unisson nos enfants à l'école chaque matin, nos djounouds dans leurs casernes et nous tous à chaque événement majeur, pour glorifier le sacrifice de nos valeureux Martyrs. Mais que reste-t-il de ce patrimoine national immatériel,



tériel, après que la «voyoucratie dirigeante» s'en est emparée pour servir ses propres intérêts les plus sordides et les plus contraires à ceux de «leur» peuple ?

Le grabuge du 9 septembre 2021 né d'une honnête bagarre générale devant le siège du Parti FLN qui s'est soldée par de nombreux blessés, a fait suite au sit-in de protestation de militants qui réclamaient le départ de l'actuel secrétaire général, Abou Fadhl Baâdjî avant d'être contrôlé par ses partisans assistés de «baltaguias». Ce déplorable «bis repetita» n'a rien d'étonnant pour les habitués que nous sommes devenus. Déjà en 2013, c'était Abdelaïd Belkhadem, celui-là même qui a fait un coup d'État dit «scientifique» à son prédécesseur, qui fut discrédité par le mouvement des redresseurs, le traitant de «chiite», d'islamiste ou encore, de salafiste. Lui aussi a fait appel à ces «milices» à la libanaise pour mettre de son côté toutes les chances à l'effet d'évincer ses détracteurs de la réunion de la session ordinaire du comité central, tenue à l'hôtel El-Riadh de Sidi Freddj. Là aussi, l'on a eu droit à un méga affrontement physique et à une bagarre effroyable, en guise d'échauffement des troupes avant l'ouverture des arènes de la bousculade.

Pour rappel des mœurs «flnistes», pareil chose s'est aussi produite sous l'ère de l'insolent intru, secrétaire général Amar Saadani alias «adrabki» l'in touchable, sous le règne de «fakhamatouhou». Il s'est depuis recyclé par traîfrage et sans honte bue, en sujet «mekhazni» de sa majesté «M6» en échange d'un séjour tranquille, loin de la justice algérienne. L'avenir nous dira si ce vif personnage a fait bonne affaire, en faisant allégeance à sa majesté le Roi des narco-trafiquants, le pro-sioniste dans son rôle de commandeur des croyants, «Amir el mouminine» ainsi appellé par ses sujets du bâsimain !

Sa «meute» de «bagarras» portant costumes à manches courtes et cravates de très mauvais goût, s'était elle aussi, donnée rendez-vous à l'hôtel Aurassi. Elle était là, non pas en séminaire entre gens civilisés donnant la primauté au débat constructif, mais pour en découdre par la force des muscles des «baltaguias». Ils se disputaient dans une des salles de conférence de cet hôtel cinq étoiles à coups de ceintures, sous le regard d'une clientèle ébahie et attristée par leurs grossières vociférations. Ils se lançaient des chaises comme dans n'importe quelle arène de combat, en gens révoltés contre celui qui de leur point de vue s'était imposé en chef, grâce aux faveurs que lui accordait l'ex, tout puissant frère conseiller du Président déchu... Quel monde ! Et dire que la conspiration de ces vendus, ne nous a pas encore livrée tous ses secrets !

Chez ces gens violents, la maturité n'est mesurée qu'en rides sur les visages, en difficultés de parler correctement et à se déplacer. Et comble du ridicule, face aux agissements de ces «guignols» les pouvoirs publics ne prennent aucune mesure contre eux. Ces gens là n'ont pour la plupart, aucune notion des règles de bienséance, de civilité et des confrontations d'idées, pacifiques et sereines ! C'est cela, la «boulique» pour ne pas dire la boulomie, chez cette faune prédatrice qui évolue à l'ombre du système rentier de «ragda wat mangi» jusqu'à épuisement de nos réserves en gaz et pétrole !

Ramenés par un hasard douteux en force de nuisance à la lisière sinon au sein des centres de déci-

sions et des sphères gouvernantes, ces arrivistes, ces parachutés, ces êtres «primitifs» s'expriment en voyous, par la force des muscles devenus leur seul argumentaire pour asseoir l'autorité de leurs commanditaires. S'ils tiennent à rester au voisinage de la sphère de commandement, de la «cayada» comme ils aiment l'appeler en se «échant les babines» au regard des avantages matériels qu'ils peuvent en tirer, c'est qu'ils savent que c'est là, la voie royale de l'ascenseur social pour pouvoir envahir en «chien-dent», tous les espaces de décisions et surtout les deux chambres si prisées.

Non pas comme sincères et fidèles représentants et défenseurs des intérêts de la population qui est censée les avoir choisis démocratiquement, mais de ceux égoïstes de leurs mentors, de leurs clans, d'eux-mêmes, de leurs progénitures et familles. Chez ces gens-là, c'est le sachet noir magique, bourré de billets de banque, sales et amassés le plus souvent dans les méandres des circuits de l'informel sans aucune traçabilité, transparence et/ou contrôle par un encadrement fiscal efficace et sans laxisme, qui a fait et défait les princes et leurs représentants à tous les niveaux. Ils pensent que le pays est un bien et un patrimoine qui leur appartient à titre privatif et exclusif. Pour eux, toute la gestion du pays ne peut être qu'une question d'héritage, de succession et de jouissance, comme c'est le cas pour les grands féodaux avec leurs troupeaux de moutons, de brebis, de dromadaires et de chèvres qu'ils possèdent, ou pour les concessions agricoles et autres biens qu'ils ont indûment obtenus ... Pour bénéficier de cette manne céleste et de cette rente, il faut juste s'armer de patience, choisir le bon mentor et de se comporter en exécutant modèle, ont-ils appris de leurs ainés protecteurs !

C'est en effet, le principe du chacun son tour et toujours dans la même famille des frères ennemis, tribu après tribu, en style de gouvernance mode archaïque ! Tout le reste n'est que mise en scène et spectacle pour occuper le peuple et le tenir en haleine ! Circuler ! Il n'y a ni rien à voir, ni rien à dire et/ou à critiquer ! C'est comme dans une crèche, ou une cour de «récré» ! Et tant qu'il y aura de quoi donner à manger à ce peuple confiné au sens propre et figuré, pas question de changer cette recette qui a si bien marché jusque-là ! Va-t-elle durer encore, Monsieur le Président ?

A l'évidence et de mon point de vue, l'attentisme n'est pas la meilleure des choses à observer ! Il faut donner un grand coup de pied dans ce «nid de boudrons» sans étoffe qui empêche le pays de fonctionner, se développer et d'avancer par le travail productif dans la sérénité ! Deux choses essentielles sont donc à entreprendre dans les plus brefs délais ! Il s'agit d'abord de classer le FLN comme patrimoine national immatériel du peuple algérien pour lui rendre son prestige et son aura d'autan, en l'abritant dignement au musée de l'Histoire de la Révolution avec toutes ses archives et documents relatant les faits et gestes des Algériennes et Algériens durant les années glorieuses de lutte, après les avoir débarrassées des scories toxiques de la magouille des prédateurs et des corrompus qui ont terni son image.

En même temps, il conviendra de couper l'herbe sous les pieds de ces «tamaïne» qui courrent sans compétence avérée derrière des postes de députés et de

sénateurs attirés par les avantages bassement matériels au détriment de l'engagement, de la probité ..., en précisant que durant leurs mandats, leurs salaires sont ceux de leurs fonctions d'origine, majorés par des primes de représentativité pour la prise en charge de leurs frais de séjours et de déplacements liés à la fonction. Les députés et sénateurs doivent aussi bénéficier au niveau du siège de l'APW de leur wilaya de résidence, d'un bureau et d'un secrétariat pour la réception des citoyennes et citoyens et l'enregistrement de leurs doléances ...

Pour tout le reste, vous n'êtes pas sans savoir, Monsieur le Président, que dans les sociétés dites évoluées, celles qui savent donner un sens à leur existence en tant qu'entités totalement inscrites dans la bonne gouvernance, le mérite est une valeur morale qui fait référence à l'effort des individus qui arrivent le plus souvent à surmonter les difficultés de la vie courante par sens du devoir et par aspiration au bien-être de la société. Tout cela est fait exclusivement dans l'intérêt général de la collectivité nationale et rien de plus !

La méritocratie, est donc ce système de bonne gouvernance qui met en valeur les individus méritants par leur compétence, leur savoir, leur classe, leur grandeur, leur intégrité, leur honnêteté, leur moralité, leur talent et leur vertu. C'est là, autant de qualités qui distinguent l'organisation des sociétés modernes, où les gens utiles sont aussi reconnus en fonction de leurs efforts intellectuel et physique, leur créativité, leur intelligence managériale, leur aptitudes scientifique, technique, professionnelle, leur sens de la direction et du commandement. Combien sont-ils les candidats aux futures élections qui peuvent répondre à ces critères, Monsieur le Président ?

Dans ce type de gouvernance, aucune référence n'est faite à l'origine sociale des individus, à leurs conditions matérielles et encore moins, à leur appartenance à un système reposant sur la parenté de sang, le clanisme et le copinage. C'est l'évaluation de la valeur intrinsèque de chacun, cette «mesure étalon» qui fait la différence entre les sociétés qui avancent et celles qui s'enlisent dans les méandres de la régression, du retard économique, culturel et social, dans un monde régi par la recherche de toujours plus de performances dans les domaines matériels et immatériels de la société ! À bien regarder de près le dysfonctionnement actuel de notre société qui peine à trouver sa voie, on s'aperçoit Monsieur le Président, que les «néo-méritants» sont ces individus pas forcément compétents et encore moins talentueux, qui arrivent pourtant à se maintenir en mouvement dans la proximité de la sphère décisionnelle, tels des électrons gravitant autour des centres de décisions par interaction électromagnétique.

C'est de cette manière, que d'aucuns ont fait appeler sans le savoir, à cette loi de la physique pour prendre l'ascenseur social, celui qui leur est réservé uniquement par le fait qu'ils ont dès le début de leurs «carrières», emprunté la voie du raccourci et des promotions imméritées, indexées à l'échelle de l'allégeance, nourri par la pratique éhontée de la cooptation qui sait gratifier et récompenser par priviléges de diverses natures, ses adeptes et ses courtisans incomptables.

C'est à ce cursus de la voie «express», cette «rockade» de la réussite aidée, qu'ont veillé les Mouhafadate du FLN version quatrième congrès 1979, depuis plusieurs décennies par l'application de l'article 120 des statuts du Parti. Ils ont ramené leurs «canassons» aux commandes des institutions et organisations sociales. Pour faire aboutir leur projet, ils n'ont pas hésité à utiliser comme subterfuge, l'arabisation forcée, rapide et insuffisamment réfléchie de l'administration, de l'École et de l'Université. Cela a induit ce «Tsunami» qui a balayé les valeurs du bilinguisme pratiqué intelligemment dans nos institutions scolaires et universitaires. N'était-ce pas là, une astuce pour écarter les valeurs sûres dont disposait le pays ?

De la sorte, notre société s'est enfoncée dans cet illégitime qui a été un terreau fécond, sur lequel se sont développées toutes les formes d'intégrisme et d'obscurantisme socle et base de toutes les dérives qu'a connues notre société depuis la décennie 80 ! Alors, ça suffit ! Il faut le dire haut et fort ! Notre société ne peut plus s'accommoder de ce type de pratiques nuisibles, Monsieur le Président ! Il faudrait bien que les «canassons» qui se complaisent sur leurs «littères» confectionnées par l'incompétence, le mépris du peuple et de ses intérêts, la triche et de la corruption, l'inculture, le rejet de la science, du savoir et des élites, soient écartés pour laisser place à ces «étalons» parmi les jeunes de notre pays, ici et ailleurs qui ne demandent qu'à servir loyalement leur pays. C'est là, une exigence de l'heure si nous voulons construire une authentique Algérie nouvelle. Oui, Monsieur le Président ! C'est à cela que tient le défi de votre mandat !!!

* Professeur

■ Privatisation : réflexion sur une solution pour Air Algérie

Par Mehalli Mahmoud*

La démarche de Privatisation du Secteur Public préconisée par les Pouvoirs Publics, annoncée par le Président de la République lors de la récente session ministérielle, s'inscrit dans une logique de rééquilibrage entre Secteur Public et Secteur Privé. Elle répond à une vision associée à un facteur déterminant, mais non exclusive, des politiques publiques visant à procéder à une réforme du fonctionnement du système économique. Il s'agit d'un virage considérable dans la mesure où le désengagement partiel de l'État et la croissance du Secteur Privé impulsent une Révision Globale de la Stratégie de développement de l'économie.

Si les opérations de Privatisation des Entreprises Publiques apparaissent dans ce contexte comme un moyen de repenser le Secteur Public, elles restent liées à l'application de politiques conformes aux nouveaux objectifs de la stratégie de développement, notamment la recherche d'une plus grande efficacité économique et la recherche d'une intégration à l'économie mondiale.

L'inéquation entre le caractère structurel de l'expansion du Secteur Public, notamment sur le plan des programmes d'investissement et des créations d'emplois, et l'instabilité des ressources financières de l'état, le tarissement des sources de financement sont des éléments contributifs de la fragilisation du système.

Le Secteur Public est accusé de faire peser sur les budgets de l'État un fardeau insupportable et d'utiliser de manière faiblement productive les ressources mises à leur disposition.

L'impossibilité de financer l'expansion désordonnée du Secteur Public a contraint les Autorités à envisager des réformes et accepter des Privatisations.

Les objectifs de l'opération des Privatisations sont de deux ordres :

- Macroéconomique, Réduction des déficits budgétaires
- Microéconomique, Recherche de l'efficacité économique des Entreprises.

Cette réforme repose sur la mise en place de mécanismes du marché et une intégration à l'économie mondiale.

La différence fondamentale entre la privatisation effective et la restructuration se situe sur ce plan de l'engagement financier des actionnaires privés. Dans le cadre de la restructuration ou de la privatisation par contrats de gestion, l'État demeure le principal bailleur de fonds des Entreprises Publiques. A la suite d'une opération de cession ou de la concession d'un bail, les repreneurs privés deviennent financièrement responsables de l'évolution des résultats d'exploitation.

De nombreuses contraintes, à lever par ailleurs pour mettre en œuvre les Politiques de Privatisation, entravent le développement satisfaisant de ces programmes.

- Tout d'abord, la phase de démarrage des opérations de privatisation longue, doit être réduite, du fait de la multiplication des étapes préliminaires telles que la constitution d'organismes spécialisés, la préparation d'un cadre juridique minimal, le recensement et l'audit détaillés des Entreprises Publiques. Peu d'études sur la composition et les performances du Secteur Public, nécessaires par ailleurs, doivent être entreprise pour un meilleur ciblage d'Entreprises à Privatiser.

Cette lenteur s'explique par l'important travail de collecte des données économiques et financières sur plusieurs Entreprises Publiques et par l'organisation détaillée de la procédure de privatisation, tâches respectivement, supposées prise en charge par le CPE. D'une manière générale, diverses options peuvent être retenues en ce qui concerne la constitution des organismes chargés de mettre en œuvre les opérations de privatisation. Deux options principales peuvent être retenues : l'une sera représentée par la formation de commissions spécifiques, soit «autonomes», soit au niveau Ministériel, l'autre tend à minimiser la bureaucratisation de la procédure en promouvant des décisions ad hoc ou décentralisées

- Une seconde série de contraintes ne ralentit pas seulement le développement du programme de privatisation, elle en réduit aussi les effets positifs recherchés. Ainsi, le manque de repreneurs locaux disposant de ressources financières suffisantes, le nombre élevé d'Entreprises Publiques peu attractives, le faible degré de concurrence interne, l'étroitesse, voire l'absence de marchés financiers, constituent autant de facteurs de blocage. De même, les difficultés d'évaluation et de fixation du prix des actifs publics lors de leur cession ne permet-

Une réflexion sur les conditions de réussite des privatisations dans le cadre des politiques de rééquilibrage entre secteurs public et privé est proposée avec une focalisation sur le cas de la compagnie aérienne Air Algérie.



tent pas à l'État d'en tirer des revenus satisfaisants. Compte-tenu de ces contraintes et des limitations qu'elles font peser sur l'impact du processus de privatisation, une reformulation réaliste de ses objectifs et de ses moyens apparaît plus que jamais nécessaire.

- L'Incertitude constitue un troisième obstacle majeur aux processus de Privatisation. Les candidats potentiels, locaux ou étrangers, à la reprise d'Entreprises Publiques adoptent en effet une attitude prudente devant une double incertitude. La première concerne l'Entreprise privatisable elle-même. Le caractère fragmentaire des informations financières disponibles ne permet pas d'évaluer, de manière satisfaisante, l'actif net des Entreprises Publiques. Cette lacune est particulièrement grave dans la mesure où de nombreuses entreprises publiques enregistrent des niveaux d'endettement exceptionnellement élevés (le financement des investissements est le plus souvent effectué par emprunts bancaires plutôt que sur fonds propres). L'endettement préexistant est en effet perçu par l'investisseur privé comme un facteur de fragilisation de l'Entreprise du fait de sa plus grande vulnérabilité aux fluctuations des taux d'intérêt — qui détermineront le montant des frais financiers — et d'un ratio dettes/fonds propres défavorable à l'obtention de nouveaux prêts pour financer la croissance et la modernisation de l'Entreprise. Les Repreneurs Privés potentiels sont en conséquence incités à la prudence. L'amélioration des informations sur les Entreprises privatisables paraît donc être une condition essentielle de la Réalisation d'Opérations de Privatisation.

- L'Incertitude politique et économique accentue la défiance des agents privés. Des garanties insuffisantes proposées pour la jouissance des droits de propriété, des anticipations pessimistes concernant la poursuite des programmes de stabilisation et d'ajustement structurel, mais surtout des perspectives de croissance défavorables.

Air Algérie serait probablement concernée par cette opération.

Il faut rappeler qu'Air Algérie ne jouit pas d'une situation remarquable pour s'inscrire dans cette démarche de Privatisation, à l'heure actuelle du moins, mais offre une option viable pour ses activités connexes, filialisées, Maintenance technique, Catering et Handling et la Compagnie Régionale de Transport Domestique. Elles représentent une option stratégique importante pour la Compagnie.

La création du « Groupe Air Algérie » n'est pas un simple réaménagement de son organisation. C'est au contraire, une Décision Stratégique Ma-

jeure qui est supposée donner à la Compagnie les meilleures chances pour faire de la performance, c'est-à-dire :

- Améliorer sa compétitivité globale par la réduction des charges (l'élimination des sources d'inefficacité) et l'accroissement de ses produits.
- Manceuvrer efficacement face à la compétition, disposer d'une marge économique suffisamment importante pour faire face au développement de la concurrence.
- Rechercher des partenariats et offrir l'ouverture du capital de ces unités.

Air Algérie connaît des limitations de plusieurs ordres essentiellement Commercial et Réglementaire, pouvant conduire à limiter la portée de la privation, surmontables par ailleurs.

- Le remboursement de l'emprunt, lié à la nouvelle acquisition flotte,

- Linéarisation des réseaux et le manque de renabilité lié à une politique tarifaire imposée et inadaptée sur les routes domestiques,

- La dérive de certains postes de charges exogènes à la compagnie tels que le carburant, les assurances, la crise sanitaire et économique fragilisant les ressources de la compagnie.

- Ajouté à cela les implications liées à la libéralisation plus poussée de l'Activité Transport Aérien. En effet deux Entreprises Publiques (EGSA, Tasili Airlines, Swissport) sont autorisées à investir des activités détenues jusque-là par Air Algérie, créant paradoxalement une concurrence entre ces Entreprises. Cette concurrence risque à très court terme de voir disparaître des entités dont les répercussions seront très coûteuses. De plus cette solution offrira des marges de manœuvre importantes aux concurrents directs d'Air Algérie

- La situation, avant pandémie, s'est encore détériorée avec l'ouverture du marché du Transport Aérien. A son tour, le Réseau International jadis bénéficiaire, a connu un recul et les marges dégagées se sont considérablement érodées. En effet les raisons de ce recul sont attribuables essentiellement à cette concurrence débridée affectant les Performances de la Compagnie, car elle a été mise dans l'obligation de s'aligner systématiquement sur les Pratiques Commerciales en vigueur (réductions tarifaires, surdimensionnement de l'offre, etc.).

- Le retard dans la mise en œuvre de l'opération de filialisation. AIR ALGERIE a créé conformément à la résolution de l'A.G.E.X. du 26 mars 2005, 4 filiales sous forme de Sociétés par Actions au capital de 10 Millions dinars chacune, pour les Activités Maintenance, Catering, Cargo et Lignes Intérieures. Des perspectives de Partenaires sont envisagées par la Compagnie dans le domaine de la Maintenance Aéronautique, du Catering et du Handling, une option pour l'ouverture de leur capital.

- La Crise Sanitaire et Économique Générale, réduisent les opportunités d'affaires et limitent la portée de l'opération de Privatisation.

Plusieurs scénarios pour l'ouverture du Capital de la Compagnie qui doit cibler dans une première étape les Activités Connexes candidates à la Privatisation.

La Maintenance, le Catering, le Handling et la Compagnie Régionale Domestique, non encore lancée, prévue par ailleurs dans le cadre de la Réorganisation de la Compagnie Air Algérie. Ce choix répond à l'impossibilité d'une Privatisation de la Compagnie Air Algérie dans sa globalité, du fait de l'insuffisance de moyens financiers à la disposition du Secteur Privé local et de la prudence des Investisseurs étrangers.

Trois questions fondamentales seront posées pour l'ouverture du Capital de ces entités :

1. Quel mécanisme devrait être utilisé ? Introduction en bourse et placement auprès d'investisseur privé !!!
2. Quels partenaires Air Algérie devrait-elle considérer/rechercher ; Actionnariat salarié, Partenaires stratégiques, Partenaires financiers/contributeurs (Institutions, Publics) !!!
3. Quel capital (émissions de nouvelles actions) !!!

➤ Actionnariat Salarié :

- Stratégie très utilisée par les Compagnies Aériennes afin d'accroître le Capital, de reconnaître le mérite, et de s'assurer de motiver le personnel,

➔ L'attribution gratuite d'Actions au personnel est recommandée dans le cas d'Air Algérie

➤ Partenaires Financiers : Un Partenaire financier est une Entreprise ou un Investisseur n'étant pas présent dans le Secteur Aéronautique ou des compagnies aériennes (pas de synergie opérationnelle), par exemple des banques, des fonds d'investissements, des compagnies d'assurance...

Air Algérie devrait étudier la participation potentielle d'un certain nombre d'investisseurs, soit des fonds internationaux, ou des Compagnies Algériennes.

Cependant, s'il n'y a pas, ou si le niveau de fonds en Algérie est insuffisant, le Gouvernement pourrait être amené à envisager la possibilité d'ouvrir l'investissement à des Partenaires financiers d'autres Pays. Ceci pourrait être limité par la contrainte actuelle du niveau de participation par une Compagnie étrangère.

Suite en page 8

Privatisation : réflexion sur une solution pour Air Algérie



Suit de la page 7

Partenaires Stratégiques

➤ Un Partenaire Stratégique est une Compagnie Aérienne, ou un groupe qui peut générer des synergies à partir des activités d'Air Algérie et apporter du savoir-faire, en assurant qu'il y ait un alignement des activités et qui peut participer à la Gouvernance de l'Entreprise

➤ Les Partenaires Stratégiques les plus avantageux pour Air Algérie pourraient être :
- Des Compagnies Aériennes d'Europe du Sud
- Les Entreprises Algériennes peuvent éventuellement être également considérés comme un partenaire stratégique.

Etat Algérien

➤ L'Etat Algérien peut choisir entre plusieurs options sur la part qu'il souhaite conserver à l'issue de l'augmentation du capital. Cependant, on peut définir un certain nombre de règles. Par exemple, l'Etat algérien devra conserver une part clairement majoritaire du Capital dans le court et moyen terme afin de maintenir la stabilité de l'Entreprise, pouvoir s'assurer du succès de la mise à niveau et maximiser la valeur de l'entreprise dans le long terme.

Une introduction en bourse paraît relativement difficile dans le court terme pour Air Algérie. Une augmentation du capital d'Air Algérie est la meilleure option

Faisabilité de la transaction - Intérêt des investisseurs :

➤ Ce type de transaction permet à Air Algérie d'expliquer son business plan et ainsi d'augmenter son attrait pour des investisseurs

La négociation en direct permet de discuter des plans de développement de la Compagnie

Gains financiers et autres avantages attendus par AH :

Admission négociée d'un partenaire dans la compagnie

Les fonds levés permettent à Air Algérie d'obtenir des financements pour son plan d'investissements

Avantages pour les Acteurs ayant des intérêts dans la Compagnie et les Partenaires Potentiels

La stabilité de l'actionnariat permet une transition douce vers les pratiques observées dans les sociétés privées et poussera à davantage de professionnalisme.

Les Accords entre les Compagnies Actionnaires et Air Algérie déboucheront sur une croissance de la valeur de l'Entreprise et une exposition aux meilleures pratiques.

Une data room devra être mise en place pour fournir aux investisseurs une information précise.

➤ **Complexité de l'opération :** De bons négociateurs sont requis pour aboutir à un accord gagnant-gagnant.

➤ D'autres soutiens pourraient être nécessaires pour obtenir une bonne position dans la négociation

Décisions les plus indiquées pour Air Algérie

1. Quels partenaires :

➤ **Court terme :** Partenariat mélange, qui exploite les avantages des différents Actionnaires

- Les salariés d'Air Algérie :

- Un ou plusieurs Partenaires financiers :

➤ L'Entreprise Algérienne pourrait être un Partenaire financier dans le court terme

➤ Une autre possibilité pourrait être des fonds internationaux, notamment des fonds spécialisés dans le secteur aérien.

➤ Long terme

- Une ou deux Compagnies spécialisées

- Examiner la possibilité d'inclure le grand public

2. Quel mécanisme :

➤ **Court terme :** Placement privé d'actions auprès d'investisseurs sélectionnés

Salariés d'Air Algérie (entités candidates à la Privatisation) à travers une distribution gratuite d'actions

➤ **Long terme :** Explorer la possibilité d'une introduction en bourse, à condition que le Marché boursier Algérien se développe, et que les perspectives et l'environnement (Air Algérie et le reste du secteur aérien) soient plus positives.

➤ Quel capital

➤ **Court terme :** Émission de nouvelles actions pour s'assurer que le capital reste dans Air Algérie au lieu de revenir à l'actionnaire

➤ **Long terme :** A définir - Dépendra du timing et de la situation

➤ Combien ?

➤ Ouvrir le capital d'Air Algérie pour lever les fonds appropriés

➤ Prévoir les investissements nécessaires pour assurer la mise à niveau rapide

➤ **Long terme :** Possibilité d'utiliser une « golden Share » jusqu'à ce que la compagnie soit stable dans le cas où la participation de l'Etat descendrait dans le long terme au-dessous de 51%. A l'issue d'une opération de cession portant sur 51 pour cent du capital, l'Etat demeure souvent l'actionnaire de référence et conserve finalement le contrôle effectif de l'Entreprise, ceci est notamment le cas lorsqu'après une offre publique de vente,

L'Etat algérien devra prendre en compte les intérêts des différents acteurs :

• Il n'y a pas de solution unique pour ouvrir le capital d'une Compagnie Publique, et/ou pour finallement la Privatiser complètement. Différentes méthodes ont été employées par les Etats pour réaliser de telles ouvertures de capital et définir leur rôle dans une Compagnie partiellement privatisée

• L'analyse des exemples dans le Secteur Aérien montre un éventail large d'options pour l'actionnariat et des niveaux d'implication variés des Etats dans la direction au jour le jour des compagnies.

• L'Etat algérien peut choisir entre plusieurs options mais doit fixer la part du capital des unités candidates d'Air Algérie qu'il souhaite conserver à l'issue de l'opération envisagée actuellement. On peut proposer un certain nombre de grandes règles :

• Entre 10 à 20% pourraient être proposés à une Entreprise Algérienne, ce qui permettrait de satisfaire les besoins financiers à court terme d'Air Algérie

• 5 % du capital d'Air Algérie pourraient être réservés aux salariés

• De nouveau, 15% à 25% du capital des entités d'Air Algérie pourraient être proposés à d'autres investisseurs stratégiques ou financiers

• En raison du risque d'interférences non-financières dans les décisions de Gestion de la Compagnie (compagnie régionale à mettre en place conformément aux décisions de Réorganisation de la Compagnie), comme par exemple continuer à assurer des liaisons non rentables vers le Sud, l'Etat devra s'engager à suivre les «règles du jeu» économique pour justifier la participation de ces investisseurs

• Consserver seulement une participation minoritaire ou même réaliser une Privatisation Totale, pourrait être l'objectif à long terme de l'Etat

Des étapes importantes doivent être lancées au plan de la compagnie

Air Algérie :

- L'achèvement des opérations de filialisation

- L'assainissement des comptes des entités filialisées

- L'établissement des bilans d'ouverture validé par les commissaires aux comptes

- L'identification des stratégies de mise à niveau de ces unités

- La définition d'un Plan d'Affaires, soutenu par une évaluation des entités concernées

La valeur de l'entité s'établit selon trois méthodes différentes:

- Discounted Cash-Flow

- Evaluation patrimoniale

- Evaluation par les ratios

Ces évaluations correspondent à la valeur sans partenariat explicite. La valeur supplémentaire créée par le partenariat peut ensuite faire l'objet d'une négociation séparée afin de déterminer clairement la valeur créée pour l'unité et la valeur créée pour le Partenaire.

La Valeur Actuelle Nette de l'Entreprise doit être simulée selon différents scénarios construits selon deux dimensions (évolution de marché et

mise à niveau opérationnelle). Sur le plan de l'estimation de la valeur des Entreprises Privatisables, l'impossibilité d'apprécier leur rentabilité future du fait des évolutions des coûts de production, des prix de vente et des débouchés pendant et après la phase de libéralisation, s'oppose à la détermination précisée d'un prix de cession. Ceci est un inconvénient majeur dans la mesure où l'incertitude concernant la valeur présente et future de l'Entreprise est un facteur d'évitement des repreneurs potentiels.

Au plan de l'Accompagnement du Processus :

L'élaboration d'un Programme de Privatisation est essentielle pour deux raisons : elle assure l'efficacité dans la réalisation des opérations, en particulier leur durée, et elle détermine les procédures devant assurer la transparence et, par suite, le caractère irréprochable de ces opérations. Elle suppose un cadre institutionnel approprié et une sélection précise des «entreprises-cibles» à privatiser.

Le Processus de Privatisation ne s'engage pas avant que la totalité des conditions considérées comme préalables soient remplies. En règle générale, ces conditions sont les suivantes :

- i) Création d'un Organe de Privatisation doté d'une personnalité juridique,
- ii) Adoption d'une loi ou d'un décret-loi spécifiant les modalités de transfert de propriété au secteur privé,
- iii) Adoption de dispositions concernant notamment les litiges éventuels consécutifs aux opérations et la situation des travailleurs des Entreprises Privatisées,
- iv) Publication d'une liste distinguant les différentes actions pour chaque Entreprise Publique (privatisation, restructuration, fusion, liquidation...).

L'accomplissement de l'ensemble de ces mesures, et plus particulièrement l'aboutissement des travaux de collecte de l'information sur les Entreprises Publiques, ralentit considérablement le lancement du Processus. En outre, l'exécution du programme repose sur un appareil administratif lourd et nécessite de nombreuses interventions d'organismes de conseil. L'avantage attendu de cette méthode est l'exercice d'un contrôle permanent (absence de privatisations «sauvages», disponibilité de l'information à chaque étape). Pourtant, les procédures les plus minutieusement détaillées n'écartent pas totalement le manque de transparence lorsque des investisseurs étrangers ou nationaux bénéficient de mécanismes de conversion de dettes pour financer les opérations de rachats.

*Docteur D'état En Aéronautique
Consultant Et Expert International En Aviation Civile
Membre Eminent De L'association Britannique Des Consultants En Aviation Civile
Membre De Chartered Institute Of Transport
Membre De La Royal Aeronautical Society
Membre De Institute Of Management
Membre De Institution Of Highways And Transportation

■ La mal-gouvernance : quel coût pour la collectivité nationale?



Par Mourad Benachenhou

Le rapport établi par la Commission Economique pour l'Afrique, et dont est tirée la citation en exergue de cette contribution, n'a pas reçu l'écho qu'elle méritait tant dans les déclarations des responsables politiques que dans les médias.

UN RAPPORT-RÉQUISITOIRE OBJECTIF, PROFOND, FRANC ET SANS AMBIGUITÉ

Et pourtant, ce rapport, rédigé par une équipe d'experts africains, et soumis à l'approbation des autorités politiques concernées, constitue, par le caractère détaillé de ses analyses, fondées sur des données chiffrées et des évaluations qualitatives, un document essentiel et une source précieuse de recommandations et de conseils aux dirigeants des pays africains, dont, évidemment l'Algérie, et alors que celle-ci tente de se guérir du lourd héritage de la mal-gouvernance qui a caractérisé le règne sans partage de l'ex-président Abdelaziz Bouteflika, démissionné, mais non encore frappé de déchéance, bien que reconnu officiellement comme «chef de bande» des hauts responsables politiques actuellement sous le coup de la justice.

La brutale franchise de ce rapport, de caractère officiel, surprend, car il a été élaboré par une institution internationale et a été soumis, sans doute, à des diplomates dont l'objectif est de défendre, envers et contre tous, et en dépit des faits concrets qui prouveraient le contraire, l'image de marque de leurs pays comme du continent où il est placé.

Pourtant, on ne retire, à la lecture approfondie du texte, aucun sentiment de «déjà lu», aucune perception d'un quelconque indice «d'autocensure» de la part des rédacteurs. Est-ce le signe que finalement les dirigeants politiques du continent auraient trouvé, selon le vocabulaire religieux «leur épiphanie» et découvert leur «chemin de Damas», menant au pardon divin? Ou est-ce une manifestation supplémentaire du cynisme des «puissants» qui aiment, de temps à autre, jouer à ceux qui n'ont pas peur de reconnaître leur tords, non, hélas! pour se corriger, mais pour rehausser leur image auprès de l'opinion publique, tout en continuant à jouir du privilège de l'impuissance qui accompagne leur position au sommet de la «chaîne alimentaire», tels les carnassiers de la brousse?

Faute de changement profonds et globaux dans le comportement des tenants du pouvoir, on ne peut qu'émettre des doutes sur l'impact que ce rapport a eu, a ou aura, sur le style de gouvernance actuellement pratiqué dans l'écrasant majorité des pays du continent, y compris dans notre pays.

Faut-il considérer ce document comme un simple exercice intellectuel sérieux, certes, mais également futile car il ne déclenche pas automatiquement le mouvement de réformes profondes auxquelles il appelle?

On ne peut pas plaider son inutilité, car il va au fonds du mal qui frappe les pays du continent, et constitue un pas vers la prise de conscience de l'urgence de ces réformes qui rompent avec les pratiques passées, et ouvrent la voie à un horizon où l'espoir remplace la désespérance et l'exacerbation de la misère, source d'instabilité et nourricière de toutes sortes d'extrémismes qui trouvent leur terreau fertile dans les frustrations d'une vie

«Les décideurs devraient comprendre l'importance et les implications de la perception de la corruption comme un phénomène plus vaste dans lequel les acteurs privés ont une grande part de responsabilité, et nombre d'actes contraires à l'éthique, qui peuvent être assimilés à la corruption, ne sont pas nécessairement illicites ou ne se sont pas produits dans le secteur public. Par exemple, de nombreuses entreprises privées nationales et étrangères puissantes exercent une influence indue de façon à amener l'État à prendre des politiques, des lois et des règlements à leur avantage.... En général, les problèmes fondamentaux de la gouvernance économique se situent à un niveau totalement différent - l'incapacité des instances dirigeantes à la fois dans les secteurs public et privé à agir efficacement et à améliorer l'exécution des programmes et à optimiser les résultats.» (Rapport sur la gouvernance en Afrique , 2016 p.1 https://www.un.org/africanewal/sites/www.un.org.africanewal/files/Rapport_sur_la_gouvernance_en_Afrique%20IV.pdf)



dans un tunnel sans lumière à son bout !

Donc, ce document demeure une œuvre utile, à lire, à étudier et à commenter, d'autant plus qu'il met le doigt sur la double plaie dont souffre le continent, à savoir la mal gouvernance et la corruption et montre la communauté de leur nature, qui prouve que les remèdes qui pansent et guérissent l'une, font également disparaître l'autre.

SÉPARER LA MAL-GOUVERNANCE DE LA CORRUPTION PERPÉTUE L'UNE ET L'AUTRE

Or, conventionnellement, les états adoptent la démarche qui consiste à séparer les deux calamités et à confier à des institutions spécifiques la lutte contre la corruption, comme si elle était causée, non par les défauts du système de gouvernance, mais par la déviance et «l'esprit criminel» de certains tenants du pouvoir, ne reflétant en rien les déficiences du système de gouvernance.

Le document prouve que cette vision, par laquelle les maîtres du pays «plaident l'innocence» et agitent le glaive de la «justice indépendante» fait partie des «ruses du pouvoir» où la responsabilité des actes nocifs aux intérêts nationaux est mise sur «quelques brebis galeuses», sans que cela dicte de profonds changements dans les pratiques de la gouvernance.

C'est en fait une réaction de fuite devant les responsabilités que de considérer que mal-gouvernance et corruption appartiennent à deux mondes différents, deux genres séparés qui doivent, donc, être abordés et corrigés séparément et indépendamment l'un de l'autre.

Cette conception, assise sur des procédures et des pratiques indépendantes les unes des autres, donne l'illusion de solu-

tion, mais perpétue en fait la situation de déchéance des affaires du pays.

LE FIL DIRECTEUR DU RAPPORT: GOUVERNANCE ET CORRUPTION: LES DEUX FACES D'UNE MÊME MONNAIE

Le fil directeur de ce document est donc la liaison entre mal gouvernance et corruption: l'une ne va pas sans l'autre, et ces deux maladies qui freinent le développement économique et l'élévation tant du niveau de vie que des capacités d'innovation et de production nationale, sont tellement inter-mêlées que le combat contre l'une signifie la disparition de l'autre.

Sans mal-gouvernance, la corruption devient un phénomène marginal, ressortissant de la criminalité individuelle, et donc du fait-divers sans impact autre que sur les personnes directement impliquées.

Sans corruption, les ressources nationales, qu'elles soient humaines ou naturelles, sont exploitées au mieux de leur potentiel, et l'accroissement du niveau de revenu que cette efficience et cette efficacité entraînent, donne à chacun le revenu lui permettant de vivre dignement, et sans avoir à soutirer de ses fonctions des indus avantages au détriment de la collectivité qu'il sert, qu'elle soit publique ou privée.

LA «CHAHADA» DE LA BONNE GOUVERNANCE ET LA «FATIHA» DE LA REPENTANCE: DES DÉCLARATIONS CYNIQUES D'OPPORTUNISTES POLITIQUES SANS CONVICTIONS NI FOI

La bonne gouvernance ne se réduit

pas au respect de règles morales ; elle va au-delà de simples déclarations de principes ou de codes d'honneur, et du respect de l'éthique de base qui est dictée par le devoir professionnel propre à chaque activité sociale.

Ce n'est pas une série de slogans dont on parsème les programmes politiques, les plans d'action gouvernementaux, les discours d'occasion. Les déclarations ronflantes auxquelles se prêtent les tenants du pouvoir de temps à autre et ils prononcent la «chahada» de la bonne gouvernance, et la «fatiha» de la repentance égrainant les principes et les réformes visant à mettre en pratique la transparence dans leur mode de gestion, ne sont que de la poudre aux yeux; elles ne signifient nullement la volonté de rédemption ouvrant la voie à un nouveau système de gouvernement où les intérêts de la collectivité nationale sont mis au centre des préoccupations, et où les intérêts particuliers de puissants et des riches ne reçoivent que la part qui correspond à leur vrai contribution aux progrès de cette collectivité .

POUR EN FINIR AVEC L'HYDRE À DEUX TÊTES DE LA MAL-GOUVERNANCE ET DE LA CORRUPTION : UNE DÉMARCHE GLOBALE

Il est utile, à ce niveau de raisonnement, de citer abondamment ce qu'ont écrit les rédacteurs de ce rapport sur ce qui doit être entendu par bonne gouvernance, essentiellement tournant autour de la gestion des ressources du pays, c'est-à-dire tout ce qui ressort du domaine de l'économie :

Suite en page 10

La mal-gouvernance : quel coût pour la collectivité nationale?

Suite de la page 9

Concrètement, on entend par bonne gouvernance économique, des institutions gouvernementales ayant la capacité de : gérer les ressources avec efficacité ; formuler, mettre en œuvre et faire respecter des réglementations et des politiques rationnelles ; assurer un suivi et rendre des comptes ; garantir le respect des règles et des normes des échanges économiques et veiller à ce que l'activité économique ne soit pas entravée par la corruption et autres activités qui ne sont pas compatibles avec la confiance du public. De bonnes stratégies de croissance ont toujours été précédées ou accompagnées de la création d'institutions politiques et économiques, qui sont des mécanismes essentiels à une bonne gouvernance. Des institutions opérationnelles et efficaces, ainsi que des politiques clairement définies s'efforçant d'améliorer la productivité, sont le moyen d'accélérer la croissance économique et la transformation structurelle» p. 13)

Cette définition, de caractère général, et qu'il est difficile de contester, montre l'ampleur de ce que devrait constituer la tâche de concevoir un programme crédible et holistique de bonne gouvernance permettant de briser le cercle vicieux de la danse malfaisante du couple: «mal gouvernance et corruption.»

LE PLAN D'ACTION DU GOUVERNEMENT ENTRE-T-IL DANS UNE DÉMARCHE GLOBALE DE BONNE GOUVERNANCE?

Il s'agit ni plus ni moins que de concevoir et de mener des réformes touchant à toutes les institutions de gouvernement du pays, allant au fonds de toutes les lois et les pratiques qui définissent les actes des agents économiques, qu'ils soient publics ou privés, et surtout d'intégrer toutes ces actions dans une vision globale qui sert de fil conducteur aux dirigeants du pays, qui alors gagnent la crédibilité qu'apporte la cohérence dans les actions gouvernementales et, du même coup, rehaussent leur légitimité populaire, et se facilitent donc la pénible et lourde tâche de gouverner le pays.

On est loin des recettes de «cuisine», des «initiatives «emporte-pièces, des gesticulations ponctuelles, et de toutes ces pratiques qui laissent croire que l'on est sur le bon chemin, alors que d'elles se dégage auprès du grand public, le sentiment que l'on tourne en rond, et que les dirigeants ne savent pas trop où ils mènent le pays, et font plus dans la gestion du quotidien que dans la projection, à travers leurs décisions, vers un futur dont ils portent en leur tête une schéma suffisamment clair pour que le peuple le sente et reprenne courage, car il percevrait, derrière chaque action du gouvernement, le sentiment que peu à peu le pays sort de la gestion au jour le jour et de la réaction aux circonstances plutôt que de la pro-action, et que les dirigeants contrôlent la destinée du pays et savent où ils le mènent, et le prouvent par une démarche globale.

A lire le gros plan d'action du gouvernement, on ne peut qu'être déçu par le fait qu'il comporte des propositions qui sont pour le moins étranges et en contradiction avec la volonté exprimée maintes fois de couper avec les pratiques du passé, et laissent pointer que la démarche globale est de passer l'éponge sur l'économie de la prédateur qui a caractérisé le «programme présidentiel», et légaliser l'usufruit de cette prédateur par ceux qui ont tiré avantage du système de corruption généralisé qui a régné pendant deux décennies, et dont on est loin de sortir. Il n'y a qu'à con-

templer le caractère quelque peu chaotique du marché national, où la spéculation la plus effrénée règne pour deux produits contrôlés par un seul opérateur, auquel a été généralement concédé leur quasi monopole, et où l'inflation de plus en plus incontrôlable, ronge la valeur du dinar, et réduit quasiment au jour le jour le pouvoir d'achat de la population, tout en accentuant les disparités sociales que manifeste l'apparition de «milliardaires en devises» plaçant leurs capitaux illicitement exportés, dans des «reprises d'entreprises en faillite étrangères», et dans l'immobilier de luxe des capitales prestigieuses du monde, comme dans la spéculation sur les marchés boursiers internationaux des matières premières.

Face à cette situation économique, -et au-delà de cette outrageante tentative de «blanchir officiellement» les actes de prédatation dont a souffert le pays pendant deux décennies,- dont tous les leviers semblent échapper au contrôle central, le plan d'action est loin de pousser à l'optimisme, car il lui manque la cohérence de vision et il apparaît plus comme un exercice politique dont le seul objectif est de faire croire que les représentants du peuple participent réellement à l'élaboration d'un programme imposant une feuille de route à «l'exécutif» alors qu'il s'agit seulement de lui donner un blanc seing pour qu'il en fasse à sa guise, sous le couvert de n'obéir qu'à la voix du peuple. Il y a tromperie sur la marchandise dans ce plan d'action, qui est plus une liste «d'épicerie» ne reflétant aucun changement dans la pratique de la gouvernance, autre que par le vocabulaire.

Le fil directeur n'y est pas et ce plan ne correspond nullement à ce qui doit être attendu au vu non seulement de la crise multidimensionnelle que traverse le pays, mais également du caractère menaçant de la situation régionale, qui va de plus en plus visiblement vers une évolution dramatique au vu des menaces de déstabilisation brandies sans vergogne et sans retenue par la dynastie régnante aux frontières ouest de notre pays, et qui, pour se sortir de ses propres turpitudes, a choisi une politique d'agression, se confortant de l'assistance d'une colonie de peuplement à justifications théologiques, dont les effets belliqueux destructeurs sur le peuple palestinien et les pays voisins ne sont plus à décrire ou à découvrir même à dénoncer.

PEUT-ON ÉVALUER LES PERTES CAUSÉES PAR LA MAL-GOUVERNANCE?

Au-delà de ces considérations, il est indispensable de montrer, de manière concrète, que le couple mal-gouvernance/corruption ne va pas sans peser lourdement sur l'économie du pays, et a un coût qui gêne les finances nationales, réduit l'impact des dépenses publiques sur le bien-être général, et freine la croissance du pays, tout en le rendant encore plus tributaire de l'extérieur.

Le nationalisme commence par une gestion saine des ressources du pays dont l'objectif est de consolider son «front intérieur», d'accroître sa présence économique dans le monde et d'élargir sa marge de manœuvre internationale en évitant de se mettre sous la coupe des créanciers extérieurs et des institutions économiques et financières internationales; il ne suffit d'agiter le drapeau national ou de se référer aux «principes de Novembre», mais de prendre conscience des problèmes et du poids financier et économique de la paire maudite mal-gouvernance/corruption, et d'adopter la démarche globale permettant leur élimination.

Il est vrai que, dans le passé, des chiffres, sortis de nul part, ont été avancés

pour évaluer le coût de la mal gouvernance, et que le scepticisme quant à la fiabilité de ces chiffres ne peut être que compréhensible, à moins que ceux qui les avancent utilisent une méthodologie et une démarche intellectuellement sensée et rationnellement acceptable, sans exagération et sans objectif d'ameuter l'opinion publique à des fins strictement politiques.

Le Docteur Abderrahmi Bessaha a, dans une contribution publiée sur le site internet d'Algérie360, ([https://www.algerie360.com/analyse-relation-economique-comment-reformer-l-investissement-public/amp/](https://www.algerie360.com/analyse-relation-economique-comment-reformer-l-investissement-public/)) proposé une démarche respectant les deux critères cités plus haut. Il est parti d'une étude faite par le FMI sur un certain nombre de pays, et, utilisant les résultats de cette recherche, a appliqué ses découvertes au cas algérien, proposant donc une évaluation des coûts de la mal-gouvernance réaliste et donnant une idée acceptable de l'ampleur de ces coûts. Pour éviter de parasiter son analyse et la livrer au lecteur telle qu'il l'a rédigé, on citera, sans commentaire, tellement les chiffres qu'il avance sont parlants, la partie de sa contribution qui les révèlent, y compris les critères d'évaluation sur lesquels il s'appuie:

«L'INVESTISSEMENT PUBLIC DANS LES INFRASTRUCTURES DE BASE CRÉÉ PLUS D'EMPLOI

Prenant appui sur les données de 101 pays du monde (y compris celles de l'Algérie) représentant 95 % du PIB mondial (\$83,218 milliards), une étude récente du FMI a examiné en détail le lien entre l'investissement public et la création d'emplois dans les infrastructures de base. Ses principales conclusions sont très importantes :

- (1) un investissement public de 1% du PIB mondial conduit à la création d'environ 7 millions d'emplois directs. Le multiplicateur d'emploi pourrait être encore plus important dans les secteurs vert et de la recherche et du développement ;
- (2) un investissement public de \$1 million devrait en moyenne créer 18 emplois, soit un coût unitaire de \$55,000 ;
- (3) éclaté par type de pays (avancés, émergents et en développement) et secteurs d'activité, \$1 million d'investissement public entraîne la création :

- (i) dans le secteur énergie : de 8,6 emplois, 16,2 emplois et 26,6 emplois ;
- (ii) dans le secteur des routes, de 6,2 emplois, 16,4 emplois et 22 emplois, respectivement ;
- (iii) pour le secteur sociaux (éducation et santé), les créations d'emplois sont de 4,4, 15,5 et 24,9 emplois, respectivement ; et
- (iv) pour le secteur de l'eau et de l'assainissement, les créations d'emploi sont de 5,6, 24,6 et 37,8 emplois, respectivement...

«le problème des investissements publics(en Algérie, nda) ne se pose nullement en termes de volume mais très simplement en termes d'efficacité de la dépense publique en capital. Des investissements conduits avec efficacité auraient ainsi pu faire épargner environ \$200 milliards en 20 ans au pays.»

Point 2 : Des performances (des investissements publics algériens, nda= en termes de croissance et d'emploi, toutefois, bien en deçà des normes internationales. En effet, notons :

- (1) pour ce qui est de la croissance économique, elle s'est située entre 2000 et 2019 en moyenne autour de 3 %. Vu le montant d'investissement injecté dans l'économie, la croissance aurait dû se si-

tuer à environ 7% au moins. Une perte de richesse d'environ \$100 milliards ;

- (2) pour ce qui est de l'emploi, les montants investis ont permis de créer 3,7 millions d'emplois. Des investissements publics conduits avec efficacité auraient pu se traduire par la création de 7,9 millions d'emploi. Soit un manque à gagner de 4,2 millions d'emplois. Le coût unitaire de chaque emploi créé est de \$116,200 en moyenne (le double de la norme internationale applicable à l'Algérie) ; et

- (3) pour ce qui est de la fiscalité, ces manques à gagner en termes de croissance et d'emplois ont entraîné la perte d'au moins 1-1,5 point de pourcentage du PIB en termes de recettes fiscales nouvelles. »

EN CONCLUSION

Le rapport sur la Gouvernance en Afrique, publié par l'ONU, et qui fait l'objet de la première partie de cette contribution, n'a pas reçu l'écho qu'il méritait, bien qu'il propose non seulement une analyse sérieuse et profonde de la mal-gouvernance, qu'il lie, à juste titre à la corruption, mais également une nouvelle démarche globale pour assurer la rupture avec les pratiques passées et la mise en œuvre d'un processus global de réformes débouchant sur une gouvernance à la hauteur des demandes et des aspirations des peuples africains; cette analyse concerne également l'Algérie;

Il est important, si ce n'est essentiel, de tenter de chiffrer l'impact et le coût de la mal gouvernance dans notre pays;

Le Docteur Bessaha, dans sa contribution citée longuement plus haut, propose, en même temps qu'un certain nombre de mesures, allant dans le sens des conclusions du rapport sur la gouvernance en Afrique publié par l'ONU, une méthodologie fiable pour calculer le coût de la mal-gouvernance .

C'est ce qui est le plus à mettre en relief dans sa contribution, et qui lui donne son originalité, car c'est que c'est la première fois qu'une évaluation sérieuse des pertes économiques et financières en conséquences de la mal gouvernance sont avancées avec la crédibilité méthodologique indissociable pour les rendre fiables et non sujettes à critiques ou rejet pour recherche de sensationalisme.

L'auteur dit tout simplement que l'Algérie a perdu l'occasion de créer 4 millions deux cent mille emplois, de générer l'équivalent de 100 milliards de dollars en Produit intérieur brut, c'est à dire en revenus distribués à la population et assurant une élévation sensible de son niveau de vie, et de gagner un montant important des recettes fiscales, évaluées en pourcentage du PIB. De plus, le surcoût des investissements est évalué à 200 milliards de dollars, représentant près du quart des dettes engrangées pendant les vingt ans de règne sans partage de l'ex-président. L'ampleur de ces pertes n'est pas à souligner, tellement elle est évidente.

Si les investissements publics immenses, dont Bessaha donne le montant, avaient été mieux gérés, le visage de l'Algérie aurait été autre que celui qu'il présente maintenant.

Là aussi le plan d'action gouvernemental manque de conviction et est en deçà de la démarche que dicte l'état actuel des choses, au débouché de deux décennies de dérives du monopole du pouvoir par un seul homme. Si une démarche de bonne gouvernance avait été adoptée, non seulement le pillage des richesses du pays aurait été évité, mais la crise actuelle n'aurait jamais eu lieu et l'Algérie serait sortie de cet état de grand désordre que connaît l'économie et d'anarchie monétaire source de spéculation, d'enrichissement sans cause, d'un côté, et de misère sociale déstabilisante politiquement de l'autre.

Mourad Benachenhou

Transmutation de la médiocrité de l'Être en puissance par la seule force de l'Avoir



Par Khider Mesloub

Al'ère de l'argent roi, n'importe quel vulgaire plébéien est assuré de se hisser aux cimes du pouvoir (j'allais écrire crimes du pouvoir, tant l'homologie des mots induit l'homogénéité des maux : «cime du pouvoir» rime avec le pouvoir du crime ; tout pouvoir (de classe) s'édifie sur l'amoncellement de cadavres politiques, économiques, sociaux) par la grâce de son compte bancaire alimenté par ses prédatations. N'importe quel médiocre roturier est capable d'accéder aux palais de la puissance politique (j'allais écrire la puissance phallique tant l'érection de tout pouvoir est une forme de sublimation érotique de l'impuissance sexuelle de tous les gouvernements) grâce à ses liasses de billets amassées à force de prévarications opérées par son esprit de préddation. Et par la grâce de sa puissance financière, se faire respecter, admirer, adulé, élire, obéir. Exiger des autres pour lui de mourir à la tâche à force de travail exténuant et aliénant, de se sacrifier sur le champ de la patrie, cette abstraction nationale régie par les grands argentiers pour leur seul profit, évoluant au sein d'une société marchande irriguée par les seules « eaux glacées du calcul égoïste ». De nos jours, pour reprendre à notre compte un dicton cité par Kant : « Tout homme a son prix pour lequel il se vend ». Aujourd'hui, avec la dégradation de sa valeur réduite à sa plus simple expression monétaire dévaluée, nous dirions : pour lequel il se brade, il se solde, au plus offrant. Quand l'argent se saisit de l'être, l'être se mue en son agent vil et servile. Il permet de blanchir l'âme la plus ténèbreuse, d'absoudre les criminels de guerre, de disculper les puissants scélérats, les potentiats du pouvoir et des affaires. Il permet d'embellir la laideur par sa seule possession. De transmuer l'ignorance en intelligence tant l'argent rend brillant. Il s'impose comme l'argument d'autorité, voire l'autorité de régulation de l'argumentation, tant sa puissance exerce sur tous les sujets la censure. Il permet d'unir des individus aussi hétérogènes qu'antagonistes, former des couples aussi dissemblables qu'incompatibles, par son unique pouvoir d'aimantation transactionnelle vénale.

Il permet de vacciner une minorité de privilégiés contre le virus de l'infortune, au détriment de l'immense majorité de l'Humanité infectée par la pandémie d'indigence, ce covid de la misère chronique inoculé par la société marchande, dominée par les classes financières parasitaires qui voient une vénération absolue à leur Dieu-argent couplée à une aversion atavique au peuple, nourri, par ces mêmes machiavéliques classes régnantes, à l'opium religieux, ce soporifique aliment qui a la puissance de soulager la misère sans dépenser le moindre argent.

La religion offre le luxe de supporter richement sa pauvreté, par la grâce du capital-croyance, cet opulent trésor divin source de la foi du pauvre. Elle procure la chance de

remplir virtuellement son être sans posséder réellement le moindre avoir. La religion est une sorte d'assurance-vie octroyée au croyant, lui garantissant un capital-bonheur mais uniquement dans l'Au-delà, versé une fois décédé, après avoir mené une existence parcourue d'accidents sociaux et économiques non pris en charge par la société gangrenée par l'insécurité existentielle. Une société déchirée par les injustices sociales, par ailleurs dominée par les puissants, épargnés, eux, par l'infortune. Donc assurés, de leur vivant, de profiter de leur capital-bonheur terrestre hic et nunc.

Quand tout se monnaye, même l'honneur et la dignité, la vertu et la morale, c'en est fini de l'Humanité. Ironie du sort, Marx a consacré sa vie à l'étude de la société capitaliste. Pourtant, comme il l'a déclaré dans une lettre adressée à sa femme : « C'est extraordinaire que la chose que j'ai le plus étudiée soit justement celle que je possède le moins » (l'argent).

MÉDITONS CES ÉCRITS DE JEUNESSE DE KARL MARX

« Ce que je peux m'approprier grâce à l'argent, ce que je peux payer, c'est-à-dire ce que l'argent peut acheter, je le suis moi-même, moi le possesseur de l'argent. Tellement est la force de l'argent, telle est ma force. Mes qualités et la puissance de mon être sont les qualités de l'argent ; elles sont à moi, son possesseur. Ce que je suis, et ce que je puis, n'est donc nullement déterminé par mon individualité. Je suis laid, mais je puis m'acheter la plus belle femme ; aussi ne suis-je pas laid, car l'effet de la laideur, sa force rebutante, est annulée par l'argent. Je suis, en tant qu'individu, un estropié, mais l'argent me procure vingt-quatre pattes ; je ne suis donc pas estropié ; je suis un homme mauvais, malhonnête, sans scrupule, stupide : mais l'argent est vénéré, aussi le suis-je de même, moi qui en possède. L'argent est le bien suprême, aussi son possesseur est-il bon ; que l'argent m'épargne la peine d'être malhonnête, et on me croira honnête ; je manque d'esprit, mais l'argent étant l'esprit réel de toute chose, comment son possesseur pourrait-il être un sot ?

De plus, il peut s'acheter des gens d'esprit, et celui qui en est le maître n'est-il pas plus spirituel que ses acquisitions ? Moi qui, grâce à mon argent, suis capable d'obtenir tout ce qu'un cœur humain désire, n'ai-je pas en moi tous les pouvoirs humains ? Mon argent ne transforme-t-il pas toutes mes impuissances en leur contraire ? Si l'argent est le lien qui m'unit à la vie humaine, qui unit à moi la société et m'unit à la nature et à l'homme, l'argent n'est-il pas le lien de tous les liens ? Ne peut-il pas nouer et dénouer tous les liens ? N'est-il pas, de la sorte, l'instrument de division universel ? Vrai moyen d'union, vraie force chimique de la société, il est aussi la vraie monnaie « divisionnaire ».

(K. Marx, Manuscrits de 1844). « Si l'argent, comme dit Augier, vient au monde avec des taches de sang naturelles sur une joue, le capital quant à lui vient au monde dégoulinant de sang et de saleté par tous ses pores, de la tête aux pieds. »

LA CHRONIQUE DU BLEDARD

Paris : Akram Belkaïd



Une Amérique plus que jamais guerrière



Ies cérémonies de commémoration des attentats du 11 septembre 2001 aux États-Unis ont été accompagnées par une production éditoriale plus importante que ces dernières années. La presse américaine a publié de nombreux reportages à hauteur d'homme et plusieurs éditorialistes ont dressé un bilan très mitigé de ces vingt dernières années. Ils ont notamment fait le lien avec le retour des Talibans au pouvoir en Afghanistan. Impossible de ne pas y voir un symbole majeur. Il y a deux décennies, l'Amérique se vengeait – le verbe n'est pas trop fort – en menant une coalition militaire contre « l'émirat » et ses hôtes d'Al-Qaïda. Aujourd'hui, on dirait un retour un cas départ ou presque.

Personne ne contestera que, sur le plan géopolitique, l'Afghanistan représente une défaite pour l'Amérique. Ceux qui, d'une manière ou d'une autre furent les complices, actifs ou passifs, de ce qui s'est passé à New York et Washington le 11 septembre 2001, sont de nouveau aux affaires. Certes, Oussama Ben Laden n'est plus et nombre de médias américains l'ont rappelé, comme s'ils essayaient de trouver des motifs de satisfaction concernant ces vingt années de « guerre contre le terrorisme ». Car pour le reste...

On dit souvent que ces attentats ont transformé l'Amérique en la conduisant notamment à rognier ses propres libertés et à agir de manière encore plus unilatérale dans le monde. En réalité, ce n'est pas d'une transformation dont il s'agit mais d'un renforcement des pires travers que connaît ce pays depuis la fin de la seconde guerre mondiale. Il y a, par exemple, le fait que le complexe militaro-industriel ne s'est jamais autant gavé. C'est simple, les chiffres concernant les guerres en Afghanistan et en Irak, toutes deux conséquences directes des attentats du 11 septembre 2001, donnent le tourbillon. Mille milliards de dollars selon les uns, deux mille milliards de dollars, selon les autres cela sans parler des programmes d'armement toujours en cours de développement. Le 17 janvier 1961, lors de son dernier discours à la nation, le président Dwight David Eisenhower, un militaire (!), avait mis en garde contre le poids démesuré de ce complexe. Il n'a pas été entendu. Aujourd'hui, la défense et l'industrie de la guerre constituent la partie la plus imposante de l'appareil étatique américain. Un socle immense autour duquel gravitent des milliers d'entreprises privées qui vont du fabricant d'avion de chasse à la compagnie de sécurité privée, comprendre entreprise de mercenaires.

Pour ce complexe militaro-industriel, le retour des Talibans au pouvoir est tout sauf une mauvaise nou-

velle. Cela signifie une menace, ou supposée telle, contre les intérêts américains et donc plus de budgets et de crédits d'armement. Les attentats du 11 septembre 2001 ont donc achevé de militariser l'Etat américain. Certes, les généraux ne sont pas au pouvoir (apparent) et la kermesse électorale quadriennale donne l'illusion d'une démocratie civile. Mais relisons un passage du fameux discours d'Eisenhower : « Cette conjonction d'une immense institution militaire et d'une grande industrie de l'armement est nouvelle dans l'expérience américaine. Son influence totale, économique, politique, spirituelle même, est ressentie dans chaque ville, dans chaque Parlement d'Etat, dans chaque bureau du gouvernement fédéral. Nous reconnaissions le besoin impératif de ce développement. Mais nous ne devons pas manquer de comprendre ses graves implications. Notre labeur, nos ressources, nos gagne-pains... tous sont impliqués ; ainsi en va-t-il de la structure même de notre société. Dans les assemblées du gouvernement, nous devons donc nous garder de toute influence injustifiée, qu'elle ait ou non été sollicitée, exercée par le complexe militaro-industriel. Le risque potentiel d'une désastreuse ascension d'un pouvoir illégitime existe et persistera. »

Cette militarisation ne concerne plus que le seul appareil d'Etat. Elle est dans tous les esprits, elle infuse dans la société. Pour qui voyage en Amérique, la prégéniture d'hommes et de femmes en treillis ou en uniformes est assez frappante. Cela se voit dans les aéroports, les gares routières et ferroviaires mais aussi les centres commerciaux, les lieux de vie quotidienne. En clair, l'armée est partout. Elle est aussi dans les esprits. Souvenons de l'attaque grotesque contre le Congrès américain en janvier dernier. Dans la foule chauffée à blanc par Donald Trump, on comptait des militaires mais aussi des civils, hommes et femmes, habillés en uniformes, persuadés, eux-aussi, de « faire » leur guerre comme d'autres ont été en Irak ou Afghanistan.

C'est que la figure du soldat ou du vétéran a changé aux Etats-Unis. Après la guerre du Vietnam, elle était négative ou, du moins, peu reluisante. Aujourd'hui, avoir servi en Irak ou en Afghanistan est fièrement revendiqué et cela en impose quel que soit le milieu. Qu'importe les mensonges concernant l'Irak, la torture, Abou Ghraib, Guantanamo ou l'échec afghan : le soldat est un modèle. L'Amérique, qu'il s'agisse de l'intérieur ou de l'extérieur de ses frontières, est plus que jamais guerrière et cela concerne toute sa société et pas uniquement son armée et son complexe militaro-industriel.



Médiatic

Par Belkacem
Ahcene-Djaballah
Livres

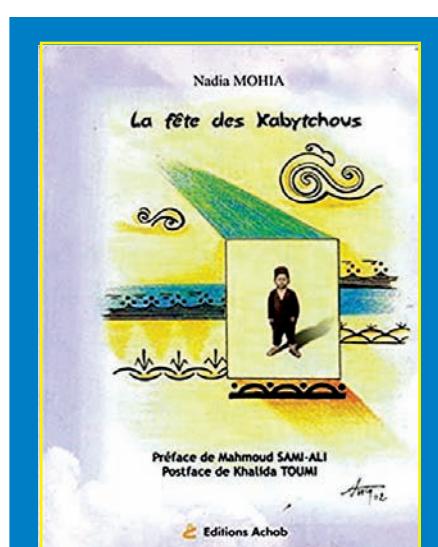


Malika Challal
L'illusion de l'identité

Essai



L'ILLUSION DE L'IDENTITÉ.
Essai de Malika Challal
(préface de Mohamed Koursi).
Editions Médias Index, Alger
2021. 123 pages, 500 dinars



LA FÊTE DES KABYTCHOUS
(Préface de Mahmoud Sami-Ali.
Postface de Khalida Toumi).
Une œuvre mémorielle de
Nadia Mohia. Editions Achab,
Alger 2009. 219 pages,
440 dinars (Fiche déjà publiée)

ÊTRE ET NE PAS ÊTRE ?

Malika Challal est une Algérienne qui ne se pose plus de questions en matière d'identité. En tout cas, elle a décidé de ne plus la chercher car elle l'avait, grâce aux événements et aux circonstances vécues «soigneusement préparés par la providence» trouvée : «Désormais, je la vivais, je suis ce que je suis, je fais partie de la Kabylie, de l'Algérie, du monde arabe, du monde tout entier et je n'ai pas besoin de vivre avec l'hostilité envers quelqu'un ! Je préfère, par contre, aimer, aimer les autres qui me ressemblent. Ils me ressemblent tous en fin de compte». C'est tout dit !

A travers ce petit grand livre, avec des mots simples et des phrases claires, elle nous raconte sa vie, son vécu, ce qui est, faut-il le dire, assez rare dans notre paysage éditorial, les autres préférant raconter les autres et s'«oublier» : son enfance et la pratique de la langue maternelle qu'est le kabyle ainsi que celle de l'arabe dialectal (eddardidja). Pour communiquer en famille qui transmet les émotions de femmes, les souvenirs et les enseignements de la vie. Pour communiquer avec les filles de son âge, le boulanger ou l'épicier du quartier, les voisines, les camarades et les maîtres d'école. «Deux langues, pour deux mondes peu différents, sépa-

rés juste par la porte de notre appartement». Il y a aussi, dans l'Algérie postindépendance, jusqu'à la fin des années 60, une «vie à la française», avec une certaine joie de vivre. Avec le temps, il y a la «redécouverte» de l'identité berbère. Idir Aït Menguellet, la JSK puis le temps de «la réconciliation avec la culture arabe» : grâce à Abdelhalim Hafez, Faïrouz, Oum Keltoum, Khalil Gibran, Tewfik el Hakim, Benhadouga et surtout l'amère réalité, la guerre au Liban et le martyre de la Palestine, l'occupation sioniste, Sabra et Chatila.

Puis, les années 90. Années qui ont fait perdre pour longtemps (pour toujours ?) la joie de vivre d'antan.

Le reste est le temps du «grand leurre» avec ses révolutions technologiques, aboutissant, en réalité, à une fausse «citoyenneté du monde» et même, à partir de 2011 au début d'une «ère du chaos» : des révoltes «prometteuses» (Tunisie, Egypte, Yémen, Libye, Syrie, Irak), finalement détournées au profit de l'Occident qui a profité des «sales guerres».

Et, enfin, le Hirak, à partir du 22 février 2021. Ah, il manque («évidemment» ?) un récit d'importance, celui de la vie durant l'ère «Bouteflika» : Qu'étions-nous devenus ?

Un livre étonnant, détonnant même. Etonnant en ce sens qu'une jeune femme raconte la vie intérieure d'une famille, sa famille, ainsi que les derniers instants d'un «grand frère» célèbre, un exilé, un écorché vif, un rebelle «total». Voilà qui va à l'encontre de tout ce qui s'est fait jusqu'ici, les auteurs s'arrêtant toujours au seuil de la maison familiale. Chez les Berbères en général et les Kabyles en particulier, c'est encore plus strict. Croire le contraire, c'est verser dans la réflexion facile.

Détonnant, parce que le travail présenté fait œuvre de psychothérapie (l'auteure est de formation ethno-anthropologue et elle a beaucoup travaillé dans sa Kabylie natale et chez les Indiens de la Guyane française et de l'Ontario, c'est vous dire !) à l'endroit des Kabyles, ce que Abdellah Mohia (poète, écrivain et dramaturge algérien décédé à 54 ans, un bel âge chez les intellectuels) appelait, affectueusement, faut-il le dire, les «Kabytchous», en dénonçant, en bien de ses passages, le berbérisme et ses «brobros» («la culture, ce n'est pas la fourche», disait-il). Cela n'a

d'ailleurs pas été du tout apprécié par certains intellectuels kabyles, qui y ont vu là «un malin plaisir à crucifier encore du kabyle» et la presse n'a pas beaucoup parlé du livre.

Il est vrai qu'on ne sait plus, à partir d'un certain moment, l'auteure n'arrivant pas, en vérité, à surmonter sa douleur et ses ressentiments, à démêler les vrais dits du héros de la conclusion personnelle de la «psy» (qui a l'air d'en vouloir beaucoup aux «ornières coutumières»). N'empêche, c'est dit et c'est écrit ! Voilà qui peinera (un peu, car à Mohia, si grand, si simple, si emporté, si universel, si anti-ghetto, on pardonne tout : les quatre, les cinq et les six vérités, toujours fraternelles et bien intentionnées) bien des militants «amazighistes» et qui, certainement, «fera plaisir» à ceux qui ne les aiment pas.

Heureusement que ces derniers ne sont pas portés sur la lecture des ouvrages en français !

Si le préfacier a bien saisi le contenu, «qui semble avoir été écrit dans l'urgence, sous le coup d'un ébranlement émotionnel extrême», la post-facière, une ministre, donc

L'Auteure : Enseignante en sciences physiques au secondaire, retraitée depuis 2010, éditrice depuis 2014.

Extraits : «L'identité est en Algérie un sujet qui enchaîne et déchaîne. Il crée des tensions, des divisions et parfois même de la haine» (p 15), «Depuis les événements du cinq octobre de l'année quatre-vingt-huit du siècle dernier, l'Algérie n'a plus retrouvé sa joie de vivre d'avant !» (p 59).

Ni analyse politique, ni analyse sociale, ni une œuvre académique, tout simplement une libre expression citoyenne algérienne. «Un essai trempé dans l'encre de la sincérité» (Mohamed Koursi, préface) et qui se lit d'un trait.

Citations : «L'art tisse des liens entre les peuples, et comme par magie, il pénètre au fond des âmes apeurées pour les apaiser, il efface les hostilités et ouvre les cœurs» (p 43), «L'homme n'engendre pas seul sa propre pensée et ses convictions, il y a toute cette magie, ces interférences; ces rencontres, ces coups du hasard, mêlés à sa propre chimie, son empreinte personnelle, qui font de lui et de sa pensée, ce qu'ils sont, ce qu'ils deviennent et ce qu'ils seront» (p 55), «Le mariage, c'est aussi celui des idées» (p 101).

une «officielle», affirme, pour sa part, presque le contraire : ce livre n'est pas, pour elle, «un concentré d'émotions livré comme une affaire purement personnelle; il nous place au cœur du tourment vécu par un peuple tout entier, auquel l'histoire n'a pas fait de cadeaux». C'est dire la complexité et la force de l'œuvre, la complexité et la force de l'homme.

A lire, bien sûr. Par les «Kabytchous» comme par les «Arabes». Même si nous sommes tentés, de temps en temps, d'arrêter la lecture en raison des jugements bien souvent (trop) tranchants et exagérés. Il faut aller jusqu'au bout de sa lecture pour bien comprendre l'humanisme radical de Mohia et la colère, la douleur et le talent de l'auteure.

Extraits : «Rigide, roide, droit comme un pieu en acier trempé (physiquement et moralement), obstiné, opiniâtre, buté, immuable, sans concessions et il voulait que le monde autour de lui fut également droit, parfait, limpide, sans mensonges ni trahisons. C'était son monde» (p 83).

Seul(e) et sous surveillance

Vivre seul implique de nombreux défis. Sous les regards pesants du voisinage et avec la promiscuité, la vie privée devient l'affaire de tous, obligeant parfois certains à raser les murs.



Elle a été retrouvée sans vie dans la rue, baignant dans son sang mais tout habillée. Ce n'était ni une mendiane ni une personne sans abri, mais une femme de 35 ans qui s'est jetée du 6e étage de son appartement où elle vivait seule au quartier Al-Salam. Un fait divers survenu il y a quelques mois et qui a défrayé la chronique. Le propriétaire de l'immeuble, sa femme, le concierge et un voisin ont fait irruption dans l'appartement qu'elle louait. Prise de panique et voulant échapper à ses assaillants, elle se serait jetée du balcon. Les enquêtes ont révélé qu'ils l'avaient passée à tabac, ainsi que l'homme qui se trouvait chez elle. Ce dernier a déclaré à la police qu'il était venu faire des travaux d'entretien. Plusieurs arguments ont été avancés pour expliquer ce drame, comme par exemple le fait que cette dame portait atteinte aux bonnes moeurs ou que le propriétaire a exprimé son intention d'augmenter le loyer, et comme elle n'avait pas les moyens, il voulait la mettre dehors pour louer l'appartement à quelqu'un d'autre. Une mort qui reste énigmatique, car il n'existe aucune preuve qu'elle se serait jetée du balcon.

Ce fait divers auquel on a donné un nom, « La femme d'Al-Salam », a suscité différentes réactions sur les réseaux sociaux. Des personnes qui vivent seules ont publié le hashtag suivant : #Ana_Aysha_Lwahdi (je vis seule). Ce qui veut dire beaucoup de choses, car les gens se mêlent souvent de la vie privée des autres et obligent ceux qui vivent seuls à respecter les règles imposées par les habitants d'un immeuble ou d'un quartier. Parmi les réactions, le témoignage d'une ex-étudiante à la faculté de polytechnique. « Les habitants du quartier montraient de l'hostilité à notre égard. Nous étions 4 filles qui vivaient dans le même appartement, loin de nos parents. Des étudiantes voilées et discrètes dont les déplacements étaient limités. Les préjugés socioculturels persistent et empêchent les personnes qui vivent seules de mener une vie normale », déclare Hagar. Elle raconte qu'un

jour, une des co-locatrices qui venait de passer un examen difficile était très tendue. « Nous avons décidé de jouer aux cartes et lui raconter des blagues pour lui remonter le moral. Nous habitons au premier étage et au rez-de-chaussée de l'immeuble situé à Guiza se trouve un atelier », relate-t-elle en ajoutant que le propriétaire de l'atelier, ayant entendu leurs éclats de rire, s'est mis à vociférer : « On ne veut pas de salopes ici. Si vous ne savez pas vous tenir correctement, je peux vous apprendre à le faire ».

INTIMITÉ VERSUS INTRUSION

De nombreux jeunes venus faire leurs études au Caire sont contraints à vivre seuls. La question s'aggrave dans les quartiers où le loyer à payer est bas, soit dans les quartiers populaires, les personnes qui vivent seules ne peuvent pas jouir d'une vie paisible ou sont parfois impliquées dans des situations étranges. « Le jour où j'ai étendu mes sous-vêtements sur une corde à linge au balcon, j'ai été fortement réprimandée par les voisines. Elles ont dit que je voulais provoquer les hommes et que j'étais une personne mal élevée », raconte Hoda, secrétaire de 37 ans. Et ce n'est pas tout. Certains propriétaires vont même plus loin. Ghada, 34 ans, rapporte les paroles d'une propriétaire à Abdine qui lui a dit un jour : « Tu dois me laisser la clé de ton appartement. Je ne veux pas que mon immeuble porte une mauvaise réputation. J'ai peur pour mes filles qui ne sont pas encore mariées ». Cette jeune fille, originaire d'Alexandrie, est venue travailler comme journaliste au Caire. « J'ai essayé de lui expliquer la nature de mon travail, de lui faire comprendre que je suis une jeune adulte, responsable et autonome, qui n'a pas besoin de tuteur et que mes parents m'ont laissée gérer ma vie, car ils me font confiance », raconte Ghada qui a fini par faire un consensus avec la propriétaire : la laisser tranquille tant qu'elle ne commet pas d'acte immoral. Mais, il y a d'autres facteurs de suspicion, à savoir le trio jeune, belle et vivant seule. En bas de l'immeuble où elle vit, il y a des ateliers de mécanique, carrosserie et menuiserie. « Leurs yeux étaient toujours braqués sur moi et ils surveillaient mes

moindres gestes et déplacements. Si un étranger entrait dans l'immeuble, un des ouvriers des ateliers venait frapper à la porte pour me demander si j'avais reçu quelqu'un chez moi », décrit Ghada. Méfiance et suspicion sont les sentences de première instance. Après avoir passé 3 ans de conduite irréprochable, elle est arrivée plus ou moins à gagner la confiance de tout le monde. « Je restais vigilante et je ne laissais rien passer qui pouvait salir mon image. Je me défendais avec fermeté et assurance, une façon de faire que j'ai acquise avec le temps », ajoute Ghada.

LES HOMMES AUSSI

Bein Al-Sarayate est un quartier populaire situé près de l'Université du Caire et où résident les étudiants venus des provinces pour poursuivre leurs études supérieures. Là, les immeubles sont proches les uns des autres, ce qui ne permet pas d'être à l'abri des regards indiscrets. « Il m'arrivait parfois de tomber malade et je pouvais rester 2 jours sans manger. Mes amies de l'université ne pouvaient pas venir m'aider au risque de s'attirer des remarques désobligeantes », confie Mohamad Taher, originaire d'Assouan, qui gère actuellement une association civile. Au début de son installation au Caire, lorsque ce jeune homme saluait une fille ou une femme, personne ne lui répondait. « Quelqu'un qui vit seul est souvent maladroit », explique-t-il. Aujourd'hui, Taher, qui est âgé de 39 ans, dit avoir repris confiance en lui-même après avoir déménagé à plusieurs reprises. Il a appris aussi à être plus offensif et les situations d'intimidation, les insinuations ou les remarques sous cape ne l'embarrassent plus. « Je viens de recevoir un coup de fil du propriétaire. Il m'a dit avoir vu 2 personnes, un homme et une femme, frapper à ma porte et que je n'avais pas le droit de les recevoir. Je lui ai fait savoir que je ne portais pas atteinte à la vie des autres et que j'allais porter plainte à la police », souligne Taher.

Cependant, les voisins ne sont pas les seuls à causer quelques tracas. « Comme je vis seule, des amies ont tenté d'exploiter cette situation », confie Salwa, 50 ans, qui travaille dans le marketing. Divorcée depuis une quinzaine d'années, elle vit seule depuis 7 ans et



ce, après le décès de son père. « J'ai dû rompre ma relation avec 2 amies, l'une voulait recevoir son petit ami chez moi et l'autre a menti à sa mère en disant qu'elle allait passer la nuit chez moi, alors qu'elle se rendait à Alexandrie pour passer le week-end », raconte Salwa, en ajoutant qu'elle ne porte plus d'accessoires en or ou bagues en diamant pour éviter d'attirer les regards envieux des agents de sécurité de l'immeuble qui touchent des salaires dérisoires, car ils pourraient être tentés de commettre un délit.

Ghada est toujours sur la défensive et fournit un gros effort pour faire face aux rumeurs.

D'après Hoda Zakaria, sociologue, après l'exode rural qui a commencé dans les années 1970, beaucoup de personnes sont arrivées de petits villages pour s'établir dans les quartiers populaires de la capitale. Elles ont gardé leurs traditions et coutumes. « Notre

culture est d'observer le nouveau venu et s'arroger le rôle de garde des moeurs », explique-t-elle. Walid Hendi, conseiller de santé psychique, pense que si une personne intervient dans la vie privée des autres, c'est peut-être parce qu'elle souffre d'un manque de confiance en soi et le meilleur moyen pour elle de prouver son existence est de se mêler de tout et en particulier de ce qui ne la regarde pas. « Ceux qui s'arrogent le droit d'espionner les gens souffrent plutôt d'un manque de soutien social, car ils n'ont pas pu se réaliser sur le plan familial ou sur le plan professionnel. Alors, ils cherchent à prouver leur existence autrement, surtout en jugeant les autres ou en imposant des restrictions qui entravent les libertés. De telles attitudes donnent un sentiment de réussite illusoire à la personne qui se mêle des affaires des autres », conclut Hendi.

Covid : des expérimentations de «bracelets sanitaires» en complètement du passe

Les Echos



Des associations départementales de restaurateurs et propriétaires de bars expérimentent la remise de bracelets permettant d'identifier les clients en règle avec les règles sanitaires. Si l'expérimentation apparaît concluante à Lille, elle vient d'être suspendue en Gironde.

L e contrôle du passe sanitaire peut, pour les bars et restaurants, rapidement virer au casse-tête quand les clients affluent. Aussi, pour rationaliser les contrôles, le Groupement des commerçants de Lille et l'Union des métiers et des industries de l'hôtellerie de Gironde ont mis en place, chacune de leur côté, une expérimentation d'un « bracelet sanitaire ». En Gironde, l'expérimentation a fait long feu après qu'un commerçant a été traité de « collabo » par une personne opposée au dispositif et que des mésinterprétations ont eu cours après des articles de presse. Dans le Nord en revanche, 20.000 bracelets ont été distribués ce vendredi, ce qui apparaît comme un succès.

UN BRACELET QUOTIDIEN À LILLE

Le bracelet lilleois est non transférable, numéroté, marqué du nom de l'établissement où il a été distribué et d'une couleur différente pour chaque jour. Il est donné au client après présentation du passe sanitaire. Il porte également un QRCode vers le site ou la carte de l'établissement, ainsi qu'un autre vers le site du Groupement des commerçants. Ce bracelet est donc temporaire : l'objectif est notamment d'éviter de devoir contrôler un client à chaque fois qu'il sort pour fumer ou qu'il rentre, s'il est à l'extérieur, pour aller aux toilettes par exemple. Il peut

donc être obtenu avec un certificat de vaccination, un test négatif récent ou un certificat de rétablissement.

UN BRACELET POUR LES HABITUÉS EN GIRONDE

En revanche, les restaurateurs girondins avaient fait un autre choix. Leur objectif était de ne pas devoir contrôler chaque jour les habitués de leurs établissements. Le bracelet n'était donc délivré qu'aux clients entièrement vaccinés, sur la base du volontariat. Cet outil était donc pensé pour être durable. Présenté mercredi, le projet a été « suspendu » jeudi afin de « clarifier les contours de l'opération », a annoncé l'UMIH-33, « en accord avec les autorités de Gironde ». Le président de l'organisation Laurent Tournier a évoqué des « polémiques ».

PAS DE VALEUR AUX YEUX DES AUTORITÉS

Si les préfectures ont été associées aux projets dans les deux cas, elles rappellent toutefois que ce bracelet ne remplace en aucun cas le passe sanitaire. À Lille, la préfecture a réaffirmé que « les bracelets ne peuvent se substituer au contrôle du passe sanitaire dans chaque établissement » et que « ce contrôle engage la responsabilité de chaque responsable d'établissement ». De même en Gironde, Martin Guespereau, préfet délégué pour la défense et la sécurité avait fait savoir mercredi que la police « continuerait à contrôler le passe et non le bracelet ». « On jugera : si ça marche, tant mieux, si ça ne marche pas, on arrête tout. On a la manette », avait-il affirmé.

Téléviseurs, PC, consoles de jeux... La ruée sur les produits électroniques

Les usines tournent à plein régime pour tenter de faire face à la demande mondiale.

LE FIGARO

Avec les différents confinements, les consommateurs ont redécouvert leur téléviseur. Le premier trimestre a été marqué par une nouvelle accélération des achats avec 51,22 millions d'appareils vendus, soit une hausse de 9% sur un an. Mais la véritable nouveauté vient de la flambée des prix. En valeur, le marché a bondi de 32,8%, pour atteindre 27,3 milliards de dollars au cours du premier trimestre, traditionnellement faible, selon Omdia.

Plusieurs facteurs expliquent cette évolution. Tout d'abord, les acheteurs privilient les téléviseurs de grande taille. Ensuite, ils veulent qu'ils soient connectés. Les consommateurs ont mis longtemps à en adopter le principe, mais le marché des smart TV doit son véritable lancement aux confinements.

Pour accéder aux différents services de streaming, une télé connectée devient indispensable. Estimé à 147 milliards de dollars en 2020, le marché des smart TV devrait atteindre 193 milliards cette année, soit une hausse de 30%. Les Français, qui disposent des box internet de leur opérateur, font figure d'exception dans le paysage: dans la plupart des autres pays, les consommateurs dépendent de leur téléviseur connecté pour accéder aux diverses applications de streaming.

Même en France, les télés connectées ont pour elle d'apporter un choix d'applications plus large que celui des box. «Le confinement a entraîné une prise de conscience, avec des consommateurs en quête de télévision connectée. Le fait qu'Amazon Prime diffuse la League 1 de foot est un vecteur d'achat», résume Guillaume Rault, vice-président Samsung Electronics France. Avec un équipement de ce type, nul besoin d'attendre un accord entre son opérateur télécoms et une plateforme de streaming. La plupart des grands services sont présents par défaut dans les menus d'accueil de ces téléviseurs et les autres se téléchargent facilement depuis les magasins d'applications. À condition, bien sûr, de connecter le téléviseur à internet.

UN MARCHÉ DOMINÉ PAR SAMSUNG ET LG

Cette mutation du marché témoigne d'une double évolution. Tout d'abord, la hausse provient de l'utilisation de services de streaming ou de VOD un peu partout dans le monde. Ensuite, la lassitude des consommateurs, qui après avoir visionné leurs séries Netflix sur des écrans de PC ou de smartphones, se tournent vers un écran plus confortable. C'est le retour du partage de moments en famille devant la télé du salon.

Enfin, la qualité de l'affichage, la résolution de l'image, la qualité des couleurs sont plus que jamais des critères de choix. Les consommateurs qui n'hésitent plus à débourser plus de 1000 euros pour un téléviseur misent sur les technologies dernier cri, synonymes d'un meilleur affichage, comme le

Neo QLED chez Samsung, le leader mondial depuis quinze ans, ou l'Oled, chez son challenger LG. Ces deux marques pèsent à elles seules plus de la moitié du marché mondial des téléviseurs. Contrairement à ce qui se passe dans le marché de la téléphonie mobile, les marques chinoises peinent à s'imposer sur ce marché très disputé. Seuls Hisense et TCL (Thomson en France) s'offrent une percée dans les pays occidentaux.

Jamais le monde n'avait consommé autant de semi-conducteurs. Cette année la production mondiale devrait atteindre 527 milliards de dollars, en hausse de 19,7% sur un an, selon World Semiconductor Trade Statistics (WSTS). Cette ruée sur les puces a entraîné des ruptures de stocks dramatiques pour certains secteurs.

Jusqu'à présent les fabricants d'électronique ont relativement bien résisté. L'année dernière, ils avaient maintenu leurs commandes et anticipé des hausses. Leurs relations historiques et leurs parts de marché avec leurs fournisseurs les ont aussi aidés à garantir leurs approvisionnements. Mais, peu à peu, ils sont rattrapés par la réalité d'une industrie sous pression.

Les fabricants de composants électroniques ont beau avoir annoncé l'ouverture de nouvelles capacités de production, il faudra encore plusieurs mois - voire un ou deux ans - pour qu'elles soient opérationnelles. Le PDG d'Intel a prévenu, il n'y aura sans doute pas de retour à la normale avant 2023. Or, tous les acteurs du secteur s'accordent à dire que la demande en équipements électroniques restera élevée au cours des prochaines années. Il faudra donc que la production de puces mémoire, de cartes graphiques et autres composants suive. De leur côté, les constructeurs automobiles ont compris la leçon: ils ont sécurisé leurs commandes en semi-conducteurs, venant concurrencer partiellement les géants de l'électronique grand public.

TENSIONS SUR LES PRIX

Les tensions sont telles qu'il faut craindre des hausses de prix des produits électroniques. D'autant qu'ils sont soumis, comme de nombreux secteurs, à la flambée des cours des autres matières premières - l'aluminium, les plastiques -, même les prix des emballages sont orientés à la hausse. Le secteur n'échappe pas non plus à la hausse des coûts du fret. En conséquence, des ruptures d'approvisionnement sont à craindre.

Certaines catégories de produits sont d'ores et déjà victimes de pénurie dans les rayons. Ainsi, des références commencent à manquer parmi les téléviseurs les plus petits, victimes d'un véritable effet domino. Fautes de LED - qui sont des composants électroniques -, les fabricants de dalles, éléments fondamentaux pour les écrans de télé et les moniteurs PC, n'ont pu assurer l'intégralité de leur production. Et cela s'est répercuté sur les téléviseurs, venant encore compliquer le quotidien du secteur.

Les fabricants de semi-conducteurs eux-mêmes doivent faire face à des pénuries de



matières premières. Le substrat, partie de la carte qui accueille les éléments électroniques, manque. Pour y faire face, Intel a annoncé avoir basculé la production d'une de ses usines de recherche et développement vers la fabrication de cet élément. Le mouvement est révélateur et témoigne de la nécessité pour les entreprises de s'adapter dans un contexte en constante mutation. Mais cela ne suffira pas à éviter des ruptures de stock. La donne est encore compliquée par le contexte sanitaire: si de nouvelles fonderies (usines de semi-conducteurs) devaient être mises à l'arrêt à cause du Covid-19, la tension sur les approvisionnements retrouverait rapidement ses niveaux de la fin 2020.

LE SPECTRE DE LA PÉNURIE DE PUCE PLANE

Depuis le 1^{er} janvier, les fabricants et les distributeurs de smartphones, ordinateurs portables, téléviseurs, lave-linge à hublot et tondeuses à gazon électriques doivent afficher l'indice de réparabilité des produits. Sa mise en place ne semble pas avoir bouleversé les habitudes de consommation. Et pour cause. Sur internet, il faut généralement cliquer sur le produit pour que cette mention apparaisse. Ce qui n'aide pas à la comparaison au premier coup d'œil. La note sur 10 et la couleur du pictogramme devaient pourtant permettre de détecter rapidement les bons élèves.

71 MILLIONS DE PC VENDUS DANS LE MONDE AU DEUXIÈME TRIMESTRE

Au total, 71 millions de PC ont été vendus dans le monde au cours des trois derniers mois selon Gartner. Il faut y ajouter 12 millions de Chromebook, ces ordinateurs légers, dotés du système d'exploitation Chrome OS, plébiscité par les étudiants américains. Toutes les grandes marques profitent de la croissance: Lenovo, Dell, Apple, Acer Asus. Seul HP manque à l'appel.

GROS SUCCÈS DES PS5

Au final, les fabricants s'attendent tous à ce que la demande reste soutenue dans le futur, même si la croissance finira par s'esouffler. Le même constat est dressé pour les périphériques: casques audio, caméras, souris, claviers... qui ont eux aussi le vent en poupe. Sans oublier les consoles de jeux vidéo.

Sony continue ainsi de surfer sur le succès de sa PlayStation 5, au point de ne pas être en mesure de satisfaire la demande. Le leader du marché a prévu. Lors de la présentation des résultats du groupe, le 5 août, son directeur financier a précisé que les approvisionnements en composants électroniques avaient été sécurisés. Les usines tournent à plein et le groupe prévoit de vendre 14,8 millions de PS5 pour son exercice de mars 2021 à mars 2022. Mais rien ne dit que cela suffira à satisfaire les fans, tant le marché du jeu vidéo se porte bien, en croissance de 12% sur les trois premiers mois.

Privilégiés de sortie, les consommateurs du monde entier sont mis par un même réflexe: ils équipent leurs foyers en biens électroniques. Les ventes de smartphones, PC, téléviseurs, périphériques informatiques... profitent directement de la pandémie. Qu'il s'agisse de télétravailler ou d'accéder à de nouveaux modes de distraction depuis son salon, les écrans sont devenus incontournables. Cela s'accompagne de changements discrets mais profonds, avec la montée en puissance de nouveaux formats d'appareils, d'une nouvelle répartition des parts de marché... et de tensions toujours plus palpables autour des semi-conducteurs.

Les difficultés de production n'ont pas freiné les ardeurs des consommateurs. Après une année 2020 aux allures de feu d'artifice pour les fabricants de PC, imprimantes et autres accessoires informatiques, la fête continue en 2021, avec un ralentissement de la croissance en trompe-l'œil. Au premier trimestre, les ventes ont bondi de 35%, et crû de 4,5% seulement au deuxième. Et pour cause. En 2020, les deux trimestres ont été radicalement différents, avec une économie mondiale quasiment à l'arrêt en 2020, suivis d'une envolée rapide de l'activité dans les PC.

Les consommateurs n'ont pas encore fini de s'équiper, avec une multiplication du nombre d'ordinateurs au sein des foyers. Pour conjuguer télétravail et enseignement à la distance, le PC redevient un équipement personnel, après avoir été partagé entre les membres d'une même famille. Il en faut donc un par personne au sein du foyer. De leur côté, les entreprises, qui avaient levé le pied l'année dernière, renouent avec les investissements. Elles doivent faire face à de nouveaux types d'organisation, répondre aux besoins de salariés plus nomades. Elles s'équipent à la fois en portables et en postes fixes.

LE STREAMING PROFITE AUX TÉLÉS CONNECTÉES

Lorsque le projet sera entièrement dessiné, à l'horizon 2022-2024, ce sera à la Commission européenne, garante de la protection des espaces Natura 2000, de donner ou non son feu vert. L'inauguration serait imaginaire vers 2030. Un horizon tellement lointain qu'un site d'information indépendantiste s'est inquiété que le pouvoir régional lie à si long terme son destin à celui de l'Etat dont il préfère se séparer. Les promoteurs du projet croient que les positions des opposants peuvent évoluer. « Le delta du Llobregat a déjà connu des aménagements, son estuaire a été déplacé dans les années 1990, rappelle Hernandez. Pour chaque hectare utilisé pour l'aéroport, Aena propose de protéger dix nouveaux hectares. Le problème, c'est qu'il faudra les retirer aux surfaces agricoles. Plus qu'un conflit binaire entre l'aéroport et l'environnement, c'est un débat sur l'utilisation du territoire qu'il faut ouvrir. »

Etrangers à ces débats, les Madrilènes observent que leur aéroport, Barajas, s'est vu promettre par la même occasion un investissement de 1,6 milliard d'euros pour son propre agrandissement, dans un climat d'indifférence quasi générale.

Désinformation médicale : ce rapport que Facebook a préféré cacher

Le nouvel Observateur

L'article le plus partagé au premier trimestre est un nouvel indice de l'impact du réseau social en matière de désinformation en ligne. C'est une révélation qui tombe mal pour Facebook, souvent accusé de contribuer à la propagation de la désinformation, notamment autour de la pandémie et des vaccins. Selon un article du « New York Times » paru vendredi 20 août, le géant des réseaux sociaux a dissimulé un rapport pour le moins embarrassant. Ce rapport montrait que le lien le plus consulté sur la plateforme aux Etats-Unis au premier trimestre 2021 était un titre de presse suggérant une corrélation entre un vaccin anti-Covid et la mort d'un médecin en Floride.

«ERADIQUER LA VARIOLE AURAIT ÉTÉ IMPOSSIBLE AVEC LA DÉSINFORMATION ACTUELLE»

Des hauts responsables du groupe californien ont choisi de mettre le rapport de

côté « par peur que cela ne donne une mauvaise image de l'entreprise », écrit le quotidien américain, en se fondant sur des emails internes. « Nous avons envisagé de publier le rapport (du premier trimestre) plus tôt cette année mais comme nous savions l'attention qu'il susciterait, (...) nous voulions effectuer des réparations dans le système », a commenté un porte-parole de Facebook.

DÉSINFORMATION MÉDICALE

Mercredi, Facebook a publié pour la première fois ce rapport intitulé « Les contenus les plus largement visionnés : ce que les gens voient sur Facebook »... mais pour le deuxième trimestre. Un jeu de mots-croisés, YouTube et l'Unicef arrivent en tête des catégories.

« Cet effort (...) est un élément-clé de notre engagement profond en faveur de la transparence », a souligné Anna Stepanov, une directrice Produit de Facebook, lors d'une conférence de presse téléphonique. Elle a précisé que le groupe publierait désormais ce rapport tous les trimestres, en plus des statistiques que le

groupe a pris l'habitude de fournir sur la modération des contenus. Le lien le plus vu au premier trimestre renvoyait vers un article du « Chicago Tribune » intitulé « Un docteur en bonne santé meurt deux semaines après avoir reçu le vaccin contre le Covid-19 ; les CDC enquêtent ». Les CDC, Centres de prévention et de contrôle des maladies, sont la principale agence fédérale de santé publique du pays. Ce titre avait été vu par près de 54 millions de comptes Facebook aux Etats-Unis. Le débat sur la désinformation médicale a pris de telles proportions qu'en juillet, Joe Biden avait estimé que Facebook et d'autres plateformes « tuaient » des gens en laissant circuler de fausses informations sur la vaccination contre le Covid-19.

PROFITEZ DE L'OFFRE 1 EURO POUR 3 MOIS AVEC GOOGLE

La réponse du groupe de Mark Zuckerberg avait été cinglante : « Les faits montrent que Facebook aide à sauver des vies, un point c'est tout ». Le président américain avait ensuite nuancé ses propos.

Bir El Djir

Nouvelles constructions illicites à «Douar Chorba» démolies

K. Assia

En application des directives de la wilaya visant à éradiquer toute nouvelle construction illicite, les services de la daïra de Bir El Djir entament depuis plus d'un mois une vaste opération de démolitions qui a permis la démolition de près d'une centaine de constructions depuis le début de l'opération.

La dernière opération a ciblé trois nouvelles constructions érigées au niveau du site dit «Douar Chorba» entre Sidi El Bachir et Hassi Bounif. La semaine écoulée, les mêmes services avaient procédé lundi à la démolition d'une dizaine de constructions illicites érigées sur un espace vert au niveau de la cité des 180 logements de Belgaïd. Selon les services de la wilaya, l'opération s'est déroulée sans incidents en présence des services de sécurité. La même source indique qu'une enquête a été ouverte et des mesures coercitives seront prises contre les contrevenants. Cette opération vient dans la lancée des opérations enclenchées par les services de la daïra de Bir El Djir.

Il y a quelques jours, 69 constructions illicites et 20 fondations ont été démolies au lieu-dit exploitation agricole «Achabi Hanafi», dans l'agglomération de Sidi El Bachir (commune de Bir El Djir). Cette opération s'est déroulée sous la supervision des services de la commune de Bir El Djir et en présence

des agents de la sûreté et de la protection civile, ainsi que des représentants de la Direction des services agricoles. Cette action s'inscrit dans le cadre de la protection des terres agricoles et de la lutte contre les constructions illicites pour préserver le domaine public, selon la même source.

Au cours de cette intervention, des matériaux de construction ont été saisis avant de procéder à la réhabilitation des lieux après que des inconnus aient tenté de diviser la parcelle et de la vendre illégalement et d'y construire des maisons anarchiques, a-t-on ajouté.

Les services de la wilaya ont fait savoir, en outre, qu'une enquête a été ouverte par les services de sécurité et les mesures adéquates seront prises à l'encontre de ces contrevenants, assurant que toutes les personnes impliquées feront l'objet de poursuites judiciaires, a-t-on conclu. Il ya lieu de signaler que

l'un des plus grands bidonvilles de la wilaya, situé à Sidi El Bachir a été éradiqué l'année dernière après le relogement de quelque 1.600 familles. Plus de 1.000 constructions illicites avaient été rasées et près d'une dizaine d'hectares avaient été récupérés. Outre la daïra de Bir El Djir, la commune d'Es-Senia a procédé il y a quelques jours à la démolition de constructions illicites érigées au niveau d'une ferme située à l'entrée de l'axe reliant Es-Senia à la cité des 200 logements

au niveau du lieu-dit le Château d'eau, a-t-on appris de sources proches de la commune. Les occupants illicites d'un terrain situé sur une ferme avaient été expulsés.

Selon nos sources, avant le lancement de cette opération des mises en demeure ont été adressées aux occupants. Aucun dérapage n'a été signalé lors de cette opération. Les services de la commune et de la daïra entament depuis plusieurs mois une vaste opération de lutte contre les constructions illicites et contre l'extension des bidonvilles, notamment au niveau des sites de la CUMO, Haï Kara et d'autres sites où des familles ont déjà été recensées. L'annonce de l'attribution prochaine de logements sociaux pour les bidonvilles de la CUMO et de Sidi Chahmi incite de nombreuses familles à s'installer dans ces bidonvilles dans la perspective de bénéficier d'un logement.

A ce titre, pas moins de 107 constructions illicites ont été démolies dernièrement dans la commune d'Es-Senia, dans le cadre de la lutte contre les constructions illicites et la protection des terres agricoles et forestières. Selon un communiqué de la daïra d'Es-Senia, l'opération a ciblé un bidonville qui a été érigé près du projet 600 logements publics locatifs à Ain El Beïda. Cette opération a été menée en coordination avec la Gendarmerie nationale d'Oran.

En présence du représentant du ministre de la Justice La présidente du tribunal administratif installée

La nouvelle présidente du tribunal administratif d'Oran, Nora Allal Cherif, a été installée mardi dans ses nouvelles fonctions en remplacement de Mme Bendjeriou Karama, dans le cadre du mouvement partiel opéré par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, dans le corps des magistrats.

La cérémonie d'installation, qui a eu lieu au niveau du tribunal administratif, en présence des autorités locales et des cadres du corps de la justice, a été présidée par le commissaire d'Etat auprès du Conseil d'Etat, Mohamed Bennacer, représentant du ministre de la Justice, garde des Sceaux, lequel a rappelé dans son allocution que «l'opération d'installation s'inscrit dans le cadre de l'ap-

plication du mouvement partiel opéré par le président de la République, président du Conseil supérieur de la magistrature, Abdelmadjid Tebboune, dans le corps des magistrats».

L'orateur a souligné que ce mouvement partiel tend à «l'amélioration continue du travail de la justice administrative, du développement de ses moyens et méthodes».

Il a par ailleurs ajouté que «l'objectif visé est d'élever ce travail au niveau des aspirations du peuple algérien, notamment en cette étape où les citoyens mettent tous leurs espoirs sur l'institution judiciaire pour jouer son rôle constitutionnel à travers l'application rigoureuse de la loi et le respect des droits et des libertés en toute impartialité, neutralité et in-

dépendance». A ce propos, le représentant du ministre de la Justice, garde des Sceaux, a rappelé les pouvoirs conférés au magistrat administratif pour considérer les droits de manière équilibrée, prenant en compte le statut des parties en recourant à la loi seulement, pour lutter contre la corruption et la protection des biens de l'Etat et, principalement, contrer à toutes sortes de pillages flagrants des capacités de la nation».

La nouvelle présidente du tribunal administratif d'Oran a occupé auparavant plusieurs postes, dont ceux de juge au niveau de plusieurs tribunaux, ainsi que présidente de chambre au tribunal administratif d'Aïn Témouchent.

Misserghine Les producteurs d'agrumes bénéficient de trois puits

Les producteurs d'agrumes de la région de Misserghine (ouest d'Oran) viennent de bénéficier de trois puits pour rattraper le déficit en eau et élargir la superficie d'agrumes cultivée, notamment la variété d'oranges «Clémentine», a-t-on appris du président du conseil interprofessionnel de la filière agrumes de la wilaya d'Oran, Derbal Mohamed.

Ces nouvelles installations ont été allouées aux fermes «Akid Lofti» qui s'étend sur une superficie de 70 hectares, «Kheireddine» (50 ha) et «Kouadja Boudia» (12 ha).

Ces exploitations produisent les meilleures qualités de la variété «Clémentine» connue sur les plans national et international, ainsi que la «Thomson», a indiqué à l'APS Mohamed Derbal.

Les fermes en question qui connaissent un déficit en eau pour l'irrigation des jardins d'agrumes sont si-

tuées dans la commune de Misserghine, relevant de la circonscription agricole de la daïra de Boutellis.

Le président du conseil interprofessionnel de la filière agrumes de la wilaya d'Oran a ajouté que «la décision de faire bénéficier les producteurs d'agrumes de ces puits est un acquis et intervient après une attente qui a duré quatre années et ce, grâce à la conjugaison des efforts entre les services de la wilaya, la chambre d'agriculture et les secteurs de l'agriculture et des ressources en eau». Cet acquis, a-t-il affirmé, permettra de concrétiser le programme de développement de la filière agrumes dans la région de Misserghine qui comprend l'extension de la superficie des agrumes à 330 ha sur une durée de quatre années, sachant que 66 ha seront plantés d'orangers, chaque année, notamment la «Clémentine». L'APW d'Oran a donc

répondu à l'appel à projets pour une aide financière de 12 millions DA en vue de soutenir ce programme, ce qui contribuera à réaliser plusieurs travaux, dont la plantation d'orangers, l'irrigation au goutte-à-goutte, le traitement végétal et la fertilisation, entre autres, a indiqué M. Derbal.

Afin de valoriser la «Clémentine de Misserghine», le conseil de wilaya interprofessionnel de la filière agrumes et l'association de wilaya de la «Clémentine de Misserghine», fondée en 2018 et comprenant 15 producteurs de ce type de fruits, œuvrent à labéliser ce type d'oranges né dans la région. Pour ce faire, un dossier a été déposé auprès du ministère de tutelle, depuis plus de deux années, a-t-on indiqué. Dès la réception du label, le conseil compte créer une station de calibrage, de tri et d'emballage des oranges dans le but de leur exportation.

Rentrée scolaire 122 classes pour 1.010 enfants aux besoins spécifiques

J. Boukraa

telle du ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, ou par des établissements scolaires du ministère de l'Education nationale où ils bénéficient d'une intégration partielle ou totale. A Oran, le manque d'écoles et de centres spécialisés pour ces enfants est vraiment déprimant pour les parents.

Pour améliorer la prise en charge des enfants autistes, un centre pédopsychiatrique destiné à la prise en charge des enfants autistes et des enfants trisomiques sera ouvert par l'association «Chabab El Bahia» au niveau de la daïra d'Aïn El Turck. Ce nouveau centre, qui sera ouvert lors de la rentrée scolaire, vient renforcer les centres ouverts par la direction de la santé. Ce projet a été concrétisé en collaboration avec la direction de l'action sociale et les bienfaiteurs. Le centre a déjà été aménagé et va assurer les consultations spécialisées et aussi le dépistage de ces pathologies.

Pour rappel, à travers le ministère de l'Education nationale et le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, l'Algérie a mis en place un ensemble de dispositifs pour assurer la scolarité des enfants handicapés selon la nature et le degré de leur handicap. C'est ainsi que ces enfants sont pris en charge, soit par des établissements spécialisés, sous tu-

Il sera dirigé par des pédopsychiatres, des orthophonistes et des psychologues. Un projet similaire sera lancé au niveau de la commune d'Arzew. A Oran, les possibilités de diagnostic et de prise en charge des personnes touchées par l'autisme restent insuffisantes. De nombreux enfants ne reçoivent donc pas de diagnostic précis ni de soins et services appropriés.

Sonelgaz 170 écoles alimentées en électricité et gaz de ville



Pas moins de 100 établissements scolaires de la wilaya d'Oran ont été raccordés au réseau du gaz et 70 autres au réseau électrique, en prévision de la rentrée scolaire 2021/2022, indique, mardi, un communiqué de la direction locale de la Sonelgaz. Les équipes de réalisation ont ainsi récemment raccordé deux écoles au niveau du nouveau pôle urbain «Ahmed Zabana» à Misserghine, dans la zone dont les logements ont été récemment distribués, en plus de sept autres établissements scolaires au niveau de la nouvelle cité des 2.500 logements à Oued Tlélat, précise-t-on de même source.

D'autres établissements dans différentes zones, à la cité des 2.000 logements à Sidi Chahmi, Douar Djefefla, Hassi Bounif et El Mhogoun notamment, ont été également raccordés, indique-t-on dans le même document, ajoutant que 44 écoles ont été raccordées au réseau de distribution du gaz. La mise en service du gaz étant prévue prochainement.

La direction de distribution de Sonelgaz à Es-Sénia a, par ailleurs, raccordé cinq centres de formation professionnelle dans les communes de Gdyel, Sidi Chahmi et Oued Tlélat à l'électricité, ainsi que la nouvelle faculté de médecine au réseau du gaz de ville, note la même source.

ILS NOUS ONT QUITTES... HIER

Boukhalfa Mehadjji, 68 ans, Sfisef

Larej Zineb, 74 ans, Yaghmoracen

Ayad Mimoune, 87 ans, Oran

Benkamla Fatiha, 43 ans, Relizane

Horaires des prières pour Oran et ses environs

09 safar 1443

El Fedjr
05h21Dohr
12h58Assar
16h30Maghreb
19h13Icha
20h31

TLEMCEN

Covid-19 : moins de pression sur les structures de santé



Khaled Boumediene

L'hôpital «Tidjani Damerdji» de Tlemcen accueille de moins en moins de malades atteints de Covid-19 au sein du bloc 470 (Pr. Hadjadj Mourad), qui compte 4 services et au niveau des services des maladies infectieuses, médecine interne, néphrologie et neurochirurgie, dédiés aux malades de Covid-19, selon Mazouni Nasreddine, directeur général de ce centre hospitalo-universitaire.

« Les mois de juillet et août, on comptait plus de 380 malades hospitalisés pour cause de Covid-19 dans les 13 services dédiés au Covid qui étaient pleins à cracher, contre 68 patients aujourd'hui, et 185 il y a près de trois semaines.

Les services de réanimation, soins intensifs et de surveillance continue, qui comptaient au moment du PIC du variant Delta entre 4 à 6 malades dont la majorité sont des personnes âgées ou ayant plusieurs pathologies, ne comptent aujourd'hui aucun patient en réanimation. Cette décrue nous a permis de libérer les services de Chirurgie A d'une capacité de 50 lits, de pneumo-physiologie de 30 lits, de gastrologie de 20 lits, qui se chargeront désormais de prendre des

malades non Covid. Dans peu de temps, le service de chirurgie A va reprendre ses activités chirurgicales après l'achèvement des travaux de réhabilitation et de désinfection», ajoute le DG du CHU de Tlemcen, qui affirme que: «l'admission de patients atteints de Covid à l'hôpital a connu une baisse ces jours-ci avec 4 ou 5 malades par jour, contrairement aux mois de juillet et août derniers où il a été enregistré près de 30 malades par jour. On note aussi beaucoup de sorties de malades après leur guérison, 5 à 10 malades par jour», précise M. Mazouni Nasreddine.

Il faut rappeler dans ce cadre, que le CHU de Tlemcen qui connaissait un afflux considérable de malades faisait face à une pénurie d'oxygène et ce, à l'instar des autres hôpitaux du pays. Des familles de malades en insuffisance respiratoire et certains agents en blouses médicales se riaient sur un camion et emportaient en courant des bonnes d'oxygène pour secourir en urgence leur proche. Selon un médecin du service de l'infectieux, la préparation logistique permettant de prendre en charge l'augmentation du nombre de malades de Covid dans certains établissements de santé faisait cruellement défaut,

avec des patients plus jeunes et non-vaccinés touchés par le variant delta ainsi que des soignants à bout de souffle. Certains malades étaient branchés sur trois sources d'oxygène. De nombreuses vidéos partagées sur les réseaux sociaux Facebook montrent le chaos et la désolation qui régnait devant certains services dédiés au Covid.

Devant cette situation de crise d'oxygène, les pouvoirs publics ont autorisé « à titre d'exception » des particuliers à importer des concentrateurs d'oxygène et autres dispositifs médicaux, sans la licence préalable d'importation traditionnellement exigée par les douanes algériennes. Par ailleurs, l'on apprend que les travaux de pré-installation du générateur d'oxygène offert par la confédération algérienne du patronat citoyen (CAPC) de Tlemcen sont en voie d'achèvement pour la mise en service de cet équipement de production d'oxygène à l'hôpital de Tlemcen. Le service de médecine du travail procède lui à la vaccination des personnels du CHU. Selon la même source, entre 20 à 25 agents du CHU sont vaccinés par jour au niveau de ce service qui assure aussi le suivi des personnes vaccinées.

EL-BAYADH

Bordj EL-Mey, le hameau oublié

Hadj Mostefaoui

Village socialiste à double vocation céréalière et pastorale, Bordj El Mey, ce hameau auparavant rattaché à la commune de Maamoura, (Wilaya de Saïda) comptait une population d'à peine une centaine d'habitants, tous des bénéficiaires d'une coopérative agro-pastorale. Ce bourg qui est sorti de l'anonymat comme par enchantement au début de l'année 1973, au milieu d'une région réputée pour sa production céréalière inégale, peine à sortir la tête de l'eau. Ce hameau enclavé dont la population a plus que doublé se trouve tiraillé de toutes parts entre sa wilaya mère de Saida et celle d'El-Bayadh à laquelle il a été rattaché lors du découpage administratif en 1984.

Ce petit bourg est contraint de subir dans le silence une multitude de problèmes qui demeurent insolus-

bles selon ses habitants. Bordj El Mey est constitué de basses maisonsnettes, recouvertes de tuiles, construites au milieu des années soixante-dix et qui se trouvent actuellement dans un état de délabrement très avancé.

Ensablement, sécheresse, crise et cherté de l'aliment du bétail sont autant de maux auxquels font face les habitants de ce hameau. Ni CEM, ni gaz de ville et encore moins une salle de soins et l'unique centre culturel et le stade, réalisés à l'époque sont ensevelis sous des tonnes de sable. La seule planche de salut pour ses malades et ses enfants scolarisés au cycle moyen reste la commune de Maamora (W. de Saida) via l'unique route bitumée d'une trentaine de kilomètres, même s'il n'y a aucun bus pour assurer le transport. La tentation de déserter définitivement le village a eu raison d'une centaine d'habitants qui ont préféré l'exode plutôt

que de subir les aléas de l'isolement. La bonbonne de gaz coûte les yeux de la tête, soit plus de 400 DA, et la location d'un véhicule pour le transfert d'un malade vers la ville la plus proche d'Ain El-Hadjar (Saïda) est presque inaccessible pour les bourses les plus démunies. Ce hameau relevant de la commune de Kheiter distant de plus soixante-dix kilomètres de son chef lieu de commune et de 170 kilomètres du chef lieu de la wilaya d'El-Bayadh constitue, compte des centaines d'éleveurs et agriculteurs qui peinent à acquérir un sac d'orge ou des produits de première nécessité. Bordj El Mey n'a jusqu'à ce jour bénéficié d'aucun projet susceptible de donner une lueur d'espoir à une population qui ne cesse d'élever la voix afin d'attirer l'attention des élus et responsables locaux pour l'inscription et la réalisation d'équipements collectifs de première nécessité.

MOSTAGANEM

De nouvelles infrastructures pour le corps de la police

Plusieurs infrastructures au profit de la sûreté de la wilaya de Mostaganem seront réceptionnées prochainement, a-t-on appris mardi de la cellule d'information et de communication des services de la wilaya.

Le communiqué dont une copie a été remise à l'APS, a indiqué que le wali de Mostaganem Aïssa Boulahia a décidé, lundi, de la réception de deux projets d'habitat de fonction destinés aux cadres de la sûreté de wilaya dans les communes de Stidia et de Sayada, dont les travaux ont été achevés.

Le chef de l'exécutif de la wilaya a donné, lors d'une visite d'inspection de nombreux projets, des instructions pour la réception, jeudi prochain, de deux autres projets dans la localité de Salamandre (commu-

ne de Mostaganem) et la commune de Hassi Mamèche.

Les travaux de réalisation de deux dortoirs au profit des éléments de la police, d'une capacité de 52 chambres chacun, ont été achevés en 2014 mais n'ont pas été, depuis cette date, mis en service en raison du non achèvement de l'aménagement extérieur, a fait savoir la même source.

M. Boulahia a accordé aux responsables locaux, un délai de trois jours pour parachever les travaux de raccordement au gaz, lever toutes les réserves et livrer les deux projets dont la réalisation a coûté 90 millions DA. Les services de la sûreté de wilaya procéderont à l'équipement de ces infrastructures en attendant leur entrée en service le plus tard possible, a-t-on souligné.

SIDI BEL-ABBES

Près de 6.000 postes de formation à la session d'octobre

Le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels de la wilaya de Sidi Bel-Abbes a ouvert 5.940 postes de formation en prévision de la session d'octobre prochain, a annoncé, mercredi, la directrice locale du secteur, El-Hadi Linda. Lors d'une conférence de presse concernant les préparatifs de la prochaine rentrée de la formation, la même responsable a indiqué que 3.080 postes de formation sanctionnés par un diplôme d'Etat. Ils concernent 1.550 postes de formation en apprentissage, 1.260 en formation résidentielle, 120 postes de formation passerelle, 120 autres de cours du soir et enfin 30 postes de formation en milieu rural.

Concernant la formation couonnée par un certificat d'aptitude professionnelle, la même responsable a fait savoir que 2.860 postes, répartis entre 600 postes de cours du soir, 450 autres concernant la femme au foyer, 150 postes pour la formation initiale qualifiante, 330 postes de formation en milieu rural, 1.200 postes de formation

dans les établissements de rééducation et 130 postes de formation dans les établissements privés. D'autre part, huit nouvelles spécialités seront ouvertes à la prochaine rentrée, à savoir concepteur de jardins, l'hôtellerie, la restauration, la gestion et le tri des déchets, le montage des canalisations et la maintenance des réseaux d'assainissement, l'exploitation des périmètres de traitement des eaux, la gestion et l'économie de l'eau et les assurances.

L'objectif étant de répondre aux besoins du marché du travail et la formation d'une main d'œuvre qualifiée, selon la même source. Le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels de la wilaya de Sidi Bel-Abbes dispose de 21 établissements de formation, dont deux instituts de formation et d'enseignement professionnels, 3 instituts nationaux spécialisés, 13 centres et 14 structures déléguées en milieu rural, en plus de 12 établissements privés. La capacité globale d'accueil est de 7.124 postes de formation, a-t-on indiqué.

AIN TÉMOUCHENT

10 blessés dans deux accidents de la route

Dix personnes ont été blessées lors de deux accidents de la route distincts, survenus mercredi à Ain Témouchent, a-t-on appris de la direction de la wilaya de la protection civile.

Le premier accident est survenu suite au renversement et au dérapage d'un bus de transport des travailleurs à proximité de Oued Senane, au niveau du chemin de wilaya CW no 96 entre les communes de Ain Témouchent et Sidi Benadda.

Le drame a fait 6 blessés parmi les passagers. Ils ont été transférés vers le service des urgences médicales à l'hôpital

«Ahmed Medeghri» du chef-lieu de wilaya.

Par ailleurs, les services de la protection civile ont enregistré quatre autres blessés, suite au dérapage d'un véhicule touristique, entre les villages de Rouaiba et Sidi Bakhti, dans la commune d'El Amria.

Les victimes ont été pris en charge au service des urgences d'El Amria, a précisé la même source, ajoutant que les services de la gendarmerie nationale compétente territorialement ont ouvert une enquête pour déterminer les causes de ces deux accidents.

TÉBESSA

La sécheresse et ses conséquences

Ali Chabana

La sécheresse et ses conséquences sur les activités agricoles en particulier fait parler d'elle, dans une wilaya de Tébessa confrontée à ce phénomène naturel depuis plusieurs années et au climat semi-aride à aride, une pluviométrie irrégulière.

Résultat, les prix des produits fourragers prennent leur envol comme à l'accoutumée en pareille circonstance. Au détriment des éleveurs, notamment les petits d'entre eux, incapables de réagir devant la hausse. Aux marchés à bestiaux les ventes ne périclitent pas ou peu d'acquéreur. A Chéria, El Oglia, Bir

El Ater, Thylgene ou encore Bir Mokkadem, l'attente d'un mince espoir, pour que les autorités concernées interviennent pour une éventuelle révision à la baisse des prix des produits fourragers, orge, son et foin... Il faut dépenser entre 3.400 et 5.000 DA pour pouvoir acheter un quintal de ces produits, autrement le bétail risque d'en subir le prix.

Sur les marchés à bestiaux, la valeur de certaines espèces ovines recule. Les éleveurs veulent liquider à perte une partie de leurs bêtes, faute de pouvoir les entretenir. « Le malheur des uns fait le bonheur des autres » dit l'adage. En effet, le grand bénéficiaire, c'est le boucher,

sauf que le prix de la viande rouge d'agneau tient toujours le haut de l'affiche, avec 1.300 DA le kilo. Quand l'hiver s'annonce, il faut déjà penser à reconstituer les stocks en orge, foin et son, une opération coûteuse, en sus de l'autre volet sanitaire, celui-ci.

Pour rappel la wilaya de Tébessa est l'une des régions les plus réputées dans l'élevage, à l'exemple de Djelfa, M'Sila et El-Bayadh, surtout la race ovine 'Ouled Djellal', l'éleveur de moutons ou de chèvres aux petites ressources, guetté par le faux maquignon tel un loup, beaucoup d'entre eux ont dû abandonner l'activité de l'élevage, unique source de vie qu'ils savent exercer.

SOUK-AHRAS

Une nouvelle ligne ferroviaire pour les étudiants de l'Université



Le service des transports universitaires de la wilaya de Souk-Ahras a été renforcé, mardi, par l'ouverture d'une nouvelle ligne de transport par voie ferrée au profit des étudiants de l'Université 'Mohamed Chérif Messaâdia'. Cette ligne reliant la gare ferroviaire de Souk-Ahras à la station de la résidence universitaire 'El Meris4',

dispose de 4 wagons d'une capacité de 100 sièges chacun avec une limitation de la capacité à 50 sièges en application des mesures préventives contre la Covid-19, selon les explications fournies au chef de l'exécutif local, Loune Bouzegza qui a donné le coup d'envoi de cette nouvelle ligne. Le tracé de ce train s'étend sur 4

km à parcourir en 10 minutes seulement, et le tarif d'abonnement des étudiants à ce moyen de transport a été fixé à 135 DA/an, selon les informations communiquées à cette occasion.

Cette nouvelle ligne ferroviaire constitue un «acquis» et un «plus» pour cette wilaya frontalière, a estimé le chef de l'exécutif local, mettant en avant son impact sur l'amélioration des conditions de déplacement des étudiants en attendant, l'extension du tracé vers d'autres régions et stations.

Les autorités locales ont aussi inspecté la résidence universitaire 'Mohamed Ben Kheirani' de cette même université qui s'est renforcée par de nouvelles infrastructures à l'instar d'une salle omnisports, en plus de l'inspection des travaux de réalisation de 8.000 places pédagogiques au profit des étudiants de l'université. In situ, le chef de l'exécutif local a insisté sur l'urgence d'intensifier les efforts et de lever toutes les réserves pour permettre la réception de ce projet devant renforcer le secteur local de l'Enseignement supérieur.

BOUMERDÈS

Plusieurs incendies dans les forêts de Beni Amrane et de Tidjelabine



Plusieurs départs de feux ont été enregistrés, mardi soir dans la région montagneuse de Beni Amrane, avant de se propager vers la commune voisine de Tidjelabine (à l'est de la wilaya), a-t-on appris de la direction locale de la Protection civile qui a mobilisé tous ses moyens humains et matériels pour leur extinction. Le chargé de communication de cette institution, le lieutenant Hocine Bouchachia, a indiqué à l'APS que ces incendies qui se sont déclarés vers 16h, ont incommodé sept personnes qui ont

inhalé de la fumée et qui ont été prises en charge par les agents de la Protection civile, a-t-il dit, soulignant qu'elles sont hors de danger. Ce même responsable a ajouté qu'aucune perte matérielle significative n'a été enregistrée, à l'exception de quelques anciennes habitations abandonnées. La même source a expliqué que ces incendies, qui ont semé la panique parmi la population, sont partis, notamment, des zones de Souika et Ghazi-baoun dans la montagne de la chaleur intense, a indiqué le lieutenant Bouchachia.

Les services de la protection civile ont mobilisé tous les moyens humains et matériels pour l'extinction de ces incendies. Des unités d'intervention des wilayas voisines ont été, en outre dépêchées à Boumerdès pour participer à ces opérations de lutte contre ces feux qui se sont vite propagés à cause du vent et de la chaleur intense, a indiqué le lieutenant Bouchachia.

KHÉMIS MILIANA

Arrestation d'un individu faisant l'objet de 5 mandats d'arrêt

Les services de sécurité d'Aïn Defla ont arrêté, récemment, à Khémis Miliana, un individu âgé de 47 ans, ayant fait l'objet de 5 mandats d'arrêt de la part de la justice pour divers crimes commis, notamment ceux ayant trait au vol de téléphones portables, a-t-on appris mardi auprès de la cellule de communication et des relations publiques (CCRP) de la Sûreté de wilaya. La mise hors d'état de nuire de cet individu originaire de la wilaya de Sidi Bel-Abbès a eu lieu au début de la semaine en cours, à hauteur de la gare routière de Khémis Miliana, grâce aux policiers de la sûreté de daïra, en patrouille dans les parages, a-t-on indiqué. Ces derniers, attirés par son comportement attestant de son état d'ivresse, lui ont demandé de décliner son identité, chose qu'il a faite mais en

énonçant une fausse. Non convaincus, les policiers l'ont transféré au siège de la Sûreté de daïra, déclenchant une enquête exhaustive qui a fait état de cinq mandats d'arrêts à son encontre émis par les parquets de Sidi Bel-Abbès et Khémis Miliana pour son implication dans divers crimes et délits, a-t-on fait savoir. Les griefs retenus contre lui sont le vol, la menace, les coups et blessures volontaire à l'arme blanche, mauvais traitement des ascendants et ivresse publique, a-t-on détaillé.

Les procédures judiciaires ont été accomplies à l'encontre du mis en cause, poursuivi également pour avoir décliné une fausse identité, dans l'attente de sa présentation «prochaine» devant les instances judiciaires de Khémis Miliana, a-t-on conclu de même source.

BLIDA

1^{re} année et Faculté de médecine : vers le retour de l'enseignement en présentiel



L'université 'Saâd Dahlab' de Blida compte adopter de nouveau, le mode d'enseignement en présentiel durant la nouvelle rentrée universitaire 2021/2022 notamment pour les étudiants de 1^{re} année (toutes spécialités confondues) et ceux de la Faculté de médecine, a annoncé mardi, Mohamed Benzina, recteur de cet établissement de l'enseignement supérieur. « Le reste des étudiants de l'Université bénéficieront du système d'enseignement par groupes, conformément aux exigences de la situation sanitaire exceptionnelle, la Covid-19 qui touche le pays », a déclaré à l'APS le recteur de l'Université 'Saâd Dahlab', en marge d'une rencontre consultative ayant réuni les responsables de cet établissement de l'enseignement supérieur et les partenaires sociaux pour préparer la rentrée universitaire fixée pour le début du mois d'octobre prochain. A l'issue de cette rencontre, un plan de travail spécial a été adopté afin de permettre aux étudiants de 1^{re} année (toutes spécialités confondues) de bénéficier des cours en présentiel au lieu du système des groupes, question de «leur permettre de s'adapter à l'environnement universitaire», a-t-il souligné.

A l'opposé du reste des étudiants des autres spécialités universitaires, les étudiants de la Faculté de médecine seront également exemptés du système des groupes, au vu de la spécificité de cette spécialité qui leur permettra de bénéficier de cours en présentiel, a ajouté le recteur de l'Université, signalant la coordination des efforts avec la direction des Oeuvres universitaire pour la mise en œuvre de cette décision, notamment en assurant les prestations de transport et d'hébergement. Au volet pédagogique, les participants à cet

rencontre se sont accordés sur l'adoption du système des groupes pour les étudiants des autres spécialités, dans le cadre des mesures préventives contre la pandémie du nouveau coronavirus, en combinant l'enseignement en présentiel et à distance. Les participants ont également proposé la transformation de certains espaces de l'université en classes de cours, dont une partie de la bibliothèque centrale, dans le but de réduire le nombre d'étudiants par classe, en application du protocole sanitaire stipulant l'impératif de la distanciation sociale, notamment suite à la hausse enregistrée dans le nombre de nouveaux inscrits, porté cette année à 7.500 étudiants, comparativement aux années passées.

Au volet sanitaire, le recteur de l'Université 'Saâd Dahlab' a fait part de l'adoption du protocole sanitaire lequel préconise, entre autres, l'obligation du port du masque de protection, l'utilisation de gel hydro-alcoolique et le respect de la distanciation sociale. En outre, il n'a pas omis la possibilité du relèvement du nombre des points de vaccination dans l'université, pour, a-t-il dit, «permettre au plus grand nombre d'enseignants et d'étudiants de se faire vacciner, tout en multipliant les campagnes de sensibilisation sur l'importance du vaccin anti Covid-19», a-t-il indiqué.

L'université 'Saâd Dahlab' (est de Blida) compte 4 facultés, à savoir celles de médecine, des sciences, des technologies, et des sciences de la nature et de la vie. Elle englobe, également, 4 instituts : ceux des sciences vétérinaires, d'aéronautique et des études spatiales, d'architecture et d'urbanisme, et des techniques appliquées de l'agroalimentaire.

Horaires des prières pour Alger et ses environs

09 safar 1442

El Fedjr
05h04

Dohr
12h43

Assar
16h14

Maghreb
18h57

Icha
20h16



APPARTEMENTS

VILLAS

DIVERS

■ A louer F4 au 1^{er} étage, à 150 m, du café 'Dubai' (Haï Essabah) Oran – Tél : 0661.20.17.15

■ Vd studio acté à USTO, Oran, immeuble neuf, composé chambre à coucher + petite cuisine + SDB et WC 0556.81.01.65

■ Vd Appart F4 Rdc pour commerce, prof liber ou habitation acté, état propre, toutes commodités à Dar El Beïda, route mosquée 'El Feth' - 0772.35.31.06

■ A vendre appartement F3 au Rdc, cité Les Amandiers, Oran, acté et libre de suite - Tél : 0556.92.93.83

■ A louer ou à vendre appart F3, au Rdc, habitation ou profession libérale, en face Shératon et résidence 'Bania' Es-Seddikia, Oran. - 0555.87.83.52

■ Vente studio et F1 promotionnel au RDC et au 1^{er} étage à Fernand-ville / Oran H 2000 : 0558.14.44.78

■ Vends appart F3 aménagé F4, 82 m², acté, RDC élevé 3 façades, à Cité Grand-Terre, à côté salle 'Afrah', Oran, idéal pour prof libérale Px : 13 Nég – 0668.53.32.89

■ Location joli studio, à Oran-ville, eau H/24 + eau chaude (citerne 800L), entrée indiv. Endroit calme, refait à neuf, pour 6 mois et + 0770.98.02.23

■ A louer studio 25 m², centre-ville d'Oran – 0793.71.32.99

■ Vends appartement F4, 4^{eme} et dernier étage, à cité Grand-Terre Dar el Beïda, sup 79 m², prix 850 U négociable Tel : 0699.31.36.54

■ Vds F4 acté 93 m² à Hassi Benoka, 1^{er} étage, 3 locataires dans le bloc, pas de vis-à-vis, clim, barraudage, possib échange contre F3 à Oran. Prix fixe 800 U – 0661.72.11.34

Société implantée à Oran cherche :

► Une Assistante de Direction ou un assistant de Direction

Conditions :

- Expérience de minimum 10 ans dans le domaine
- Expérience dans le commerce international
- Maîtrise parfaite de l'outil informatique
- Maîtrise parfaite de la langue française (écrite et parlée)
- Salaire attractif
- Ayant le sens de la responsabilité et du travail d'équipe
- Dynamique et sociale
- Résider à Oran
- Disponibilité immédiate

Les candidates répondant aux conditions sont priées d'envoyer leur CV avec photo à l'adresse email suivante :

Pour toutes personnes intéressées, veuillez envoyer vos CV à cette adresse mail :

Oran.recruit2021@gmail.com

La Direction Générale

AVIS DE DÉCÈS

La famille ESSEGHIER Abderrahmane annonce l'immense douleur du décès de son fils **ESSEGHIER Abdellkader**, âgé de 46 ans, décédé à l'hôpital, en Espagne. Nous demandons à tous ceux qui l'ont connu une pieuse pensée à sa mémoire et prient Dieu Le Tout Puissant de l'accueillir en Son Vaste Paradis. La levée du corps aura lieu le samedi 18.09.2021. Domicile mortuaire : Cité 400 logis Oued Tlélât إنا الله وإنا إليه راجعون

PENSÉE BOUBEKEUR Mohamed

15.09.2020 / 15.09.2021
Papa, il y a un an déjà depuis que tu es parti silencieusement. Ton départ a laissé une plaie profonde, une présence qui demeure irremplaçable ; le temps pourra s'enfuir mais n'effacera jamais de nos cœurs ce que tu as été pour nous. Repose en paix papa Moh Ta femme, ta fille et tes petits-enfants إنا الله وإنا إليه راجعون

PENSÉE

Cela fait une année que nous a quitté à tout jamais notre très cher et regretté feu **Rafik KATEB**. Ton sourire, ta modestie et ton amour propre envers tous renvoient la bonté et la gaieté de ton cœur et chaque jour qui passe, on ne cessera de remémorer tous les moments partagés. Merci à ton grand homme. Une pieuse pensée de votre part en sa mémoire et que Le Bon Dieu l'accueille dans son Vaste Paradis. Repose en paix très cher père et on continuera inchallah à suivre tes idéaux. Ta femme, tes enfants et tes petits-enfants إنا الله وإنا إليه راجعون

CONDOLÉANCES

Profondément touchés par le décès récent de la cousine

Madame Hadja Fatéma BOUTALEB née CHERGUI

M. Benamar AïD, son épouse, Moulay Driss, son épouse et ses sœurs, présentent à El Hadj Mohamed BOUTALEB, à Mokhtar, à Z'hor, à Abdelkader, à si H'ssein et à l'ensemble des familles BOUTALEB et CHERGUI, leurs sincères condoléances et les assurent en cette pénible circonstance de leur affection et de leur solidarité.

Puisse Dieu accorder à la défunte sa large compassion et l'accueillir en Son Vaste Paradis.
Une pieuse pensée pour Si H'ssein CHERGUI
« A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons ».

Maître KADA KELLOUCHA BOUHANA

Commissaire priseur près le Tribunal d'Ain Temouchent
46, rue Rabhi Said Ain Temouchent.
Tel/ fax 043.78.29.17 mob.0771.32.51.17

Avis de location par voie d'enchères publiques d'un parking couvert à Aïn Tolba

Le mardi 05/10/2021

A 10 h. au siège de notre office à Ain Temouchent, il sera procédé à la location, par voie d'enchères publiques, d'un parking couvert d'une superficie globale de 1.535 m² situé sur la rue Belalia Bettache à Aïn Tolba .

Condition de participation : Retrait obligatoire du cahier des charges correspondant contre paiement de 2.000 da.

Le mercredi 06/10/2021 a 10 heures

Au siège de notre office à Aïn Temouchent, il sera procédé à la location par voie d'enchères publiques d'un cabanon d'une superficie globale de 139.04 m² à Sassel Plage, commune d'Ouled Boudjemâa.

Condition de participation : Retrait obligatoire du cahier des charges correspondant contre paiement de 5.000 da.

Le commissaire priseur

MAITRE KADA KELLOUCHA BOUHANA

COMMISSAIRE PRISEUR PRES LE TRIBUNAL D'AIN TEMOUCHENT
46, RUE RABHI SAID AIN TEMOUCHENT - TEL/ fax 043.78.29.17 mob.07.71.32.51.17

AVIS DE VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES
Avec Admission de Soumissions Cachetées

Le LUNDI 04/10/2021

A 10 HEURES AU SIEGE DU PARC COMMUNAL DE HAMMAM BOU HADJAR, IL SERA PROCEDER A LA VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES DU MATERIEL REFORME SUivant :

| N°ordre | Désignations |
|---------|--|
| 1 | 01 CAMION FIAT PLATEAU 06 TONNES IMM.01931.382.46 |
| 2 | 01 CAMION TOYOTA PLATEAU BU 30 EN ETAT D'EPAVE |
| 3 | 01 VEHICULE DAEWOO CIELO IMM.00175.198.46 |
| 4 | 01 LOT DE PNEUS USES DE DIMENSION DIVERSES (environ 70 unités) |
| 5 | 01 LOT DE PIECES DE RECHANGES USAGÉES+07 BATTERIES USAGÉES |
| 6 | 01 LOT DE BOIS DE COFFRAGE+BOISERIES (portes et fenêtres+isoloir en bois +urnes |
| 7 | 01 LOT DE FERRAILLE TOUT VENANT (Luminaires, des tables scolaireect..) |
| 8 | 1 POSTE DE TRANSFORMATION SONELEC. |
| 9 | 01 LOT DE TUILES DE RECUPERATION(environ 2.500 Unités) |

Conditions de Vente.

- Vente sans garanties-paiement d'un acompte de 20% non remboursable en cas de désistement-visite sur site des parutions.

LE COMMISSAIRE PRISEUR

EMPLOIS

LOCaux

VÉHICULES

■ Pizzéria à Oran cherche plaqiste professionnel, pizzaïolo, serveurs et femme de ménage – tél : 0550.93.51.49

■ Entreprise importante recrute : comptable, commerciale, chauffeur. Diplômée, longue expérience exigée – Envoyez votre CV par email : kadriconstruction@yahoo.fr

■ Entreprise recrute architectes qualifiés pour suivi de chantier expérience 5 ans exigée – 0550.16.40.04, envoyez CV à : bgroup.recruite@gmail.com

■ Ecole située au quartier Les Castors, loue des salles pour des enseignants désireux de donner des cours de soutien à leurs élèves – 0541.86.94.18

■ Promotion immobilière loue et vend des locaux + logement F3 à Belgaïd à proximité de la mosquée Machallah – Tél : 213.558.79.43.27

■ Vds à Bel-Air, Oran, 50 m du bd Froment Coste, local com 160 m² (R : 20 m² + 1^{er} : 140 m²), acté R : bureau, P-DG, openspace, 2 SDB, idéal pour F. libérale + wifi + parking – tél : 0560.19.75.28. Px 1M900

■ A vendre magasin sous les Arcades 61, rue Larbi Ben M'hidi Oran. contacter -0793.47.16.60

Office public des ventes aux enchères & évaluation

Maître TAHRAOUI BAHOUS

Commissaire-priseur près le Tribunal d'Arzew
Rue Mohamed Fertas, n°175, Arzew, wilaya d'Oran
Tél : 0554.10.14.48 - Email : maitre.tahraoui-b@live.fr

Avis de vente aux enchères publiques

Respect des consignes sanitaires
(Distanciation / port du masque obligatoire)

Uniquement par soumissions cachetées

le 23/09/2021 à 11h15

Au profit de la société des Travaux Maritimes de l'Ouest EPE SOTRAMO SPA

N° Lot Désignation & Marque & Immatriculation

| | |
|----|--|
| 01 | PDR à l'état neuf (MAN + MANITOWOK + KOMATSU + HITACHI) + 02 deux pompes à plongée HITACHI |
| 02 | Bulldozer Marque : KOMATSU D355 A type : HB-HD 20 |
| 03 | Chargeur sur pneus ENMTP type : CPG 2310 |
| 04 | Chargeur sur pneus ENMTP type : CPG 2320 |
| 05 | Pelle hydraulique sur chenille ENMTP type : 9411 |
| 06 | Pelle Hydraulique sur chenille CATERPILAR Type : 235 C |

Conditions de participation :

• Application de la Distanciation sociale ainsi que le port de Masque obligatoire

Visite et participation à la vente aux enchères publique réservées uniquement aux détenteurs d'un cahier des charges délivré par le commissaire-priseur.

Le Commissaire-priseur
M. TAHRAOUI

SOCIETE DE GESTION
DU CENTRE DE CONVENTIONS D'ORAN
G-CCO/ SPA

LES GENETS, CHEMIN DE WILAYA N°75, ORAN
TEL : 041 62 11 01 - FAX : 041 62 11 02

AVIS DE CONSULTATION
N°01/P/2021

La société Gestion du Centre de Conventions d'Oran G-CCO SPA, lance une consultation de fournisseurs pour :

« La Modification de la porte d'entrée (sas) de l'hôtel 'Le Méridien' Oran par la fourniture et pose de portes coulissantes et portes de secours »

Les soumissionnaires intéressés sont priés de se présenter au siège de la société à l'adresse sus-indiquée, au niveau de la Cellule Juridique, bureau N°1.14, pour le retrait du Dossier de Consultation.

Le retrait se fera du 19 septembre 2021 au 30 septembre 2021, de 09h00 à 16h00 (jours ouvrables), sans paiement.

Les soumissionnaires devront être munis du cachet humide et d'une copie du registre de commerce attestant leur activité dans le domaine.

Cherche jardinier qualifié pour entretien et gardiennage dans une propriété privée

Qualités: Expérience dans le domaine, bonne moralité, résidant à Oran-ville

Veuillez envoyer votre CV sur l'adresse mail suivante :

NORC.ACTIV25@gmail.com

Ou appeler le numéro suivant: **041.38.62.84**

Entreprise familiale recrute :

► Un Chauffeur

Conditions exigées :

Expérience de plus de 10 ans dans le domaine, présentable, sens de responsabilité, possède permis de conduire ancien, sérieux, polyvalent, flexible, libre de suite, apte aux déplacements et discipline.

Veuillez envoyer votre CV sur l'adresse mail suivante :

NORC.ACTIV25@gmail.com

Ou appeler le numéro suivant : **041-38-62-84**

RD Congo

La guerre du poulet surgelé fait rage à Kinshasa



- «INONDER» LE MARCHÉ -

«La baisse des prix des surgelés est une bonne décision», juge Hugues, gérant de la chambre froide «La Résurrection». «Le problème, c'est la pratique». «Les importateurs sont libanais, indiens... ils tiennent le marché. Les grossistes ne veulent pas baisser les prix, nous ne pouvons pas le faire non plus», constate-t-il. Refusant d'assumer la responsabilité du blocage, les chambres froides ont fait grève pendant deux jours début septembre. «Nous appelons les consommateurs à la résistance, il faut dénoncer les commerçants véreux», s'emporte Derick Tshibangu, président de l'Organisation de défense des consommateurs (ODC) du Congo, en accusant les grossistes de faire de la rétention de produits, les rendant plus rares et donc plus chers.

Des importateurs sont aussi accusés de minorer très fortement la valeur des cargaisons importées et de fonctionner dans un système opaque et corrompu. «Tout le monde est au courant», affirme sous couvert d'anonymat un acteur du secteur. Si le prix de vente au consommateur se base sur la valeur réelle des produits, les tarifs que les autorités veulent imposer sont inapplicables, «c'est de la vente à perte», ajoute la même source. Après des semaines d'impasse, le gouvernement vient de se donner un mois et demi pour «inonder» le marché de surgelés. Il compte s'approvisionner directement auprès des exportateurs pour ensuite redistribuer les produits aux chambres froides congolaises, explique le service de communication du ministère de l'Economie. «Pour qu'il n'y ait pas de rupture de stock et que les consommateurs ne soient pas pénalisés», ajoute-t-il. Professeur de sciences politiques et gouvernance, Michel Bisa Kibul estime quant à lui que l'approche du gouvernement, au-delà des discussions mal engagées sur la fixation des prix, pose un problème de fond. «Son souci devrait être d'avoir de bons produits locaux», de soutenir l'agro-industrie congolaise plutôt que d'inonder le marché «de produits surgelés à bas prix». Un gâchis, selon lui, alors que la République démocratique du Congo dispose de 80 millions de terres arables et de nombreux cours d'eau regorgeant de poissons.

Abouillir ou à rôtir, entiers ou découpés, les poulets surgelés sont au cœur d'une bataille à Kinshasa entre les importateurs et le gouvernement congolais qui, au nom du pouvoir d'achat, a promis de casser les prix de produits de première nécessité.

La décision a été prise fin juin en conseil des ministres: dorénavant, les prix des cartons de 10 kg de poulet seraient divisés par deux voire plus. Au rayon des surgelés, appellés «vivres frais» et très prisés des quelque 12 millions de Kinois, les poissons chinchards et côtes de porc sont eux aussi concernés, avec une baisse toutefois moins drastique.

Les autorités affirment en effet avoir constaté après enquête que les importateurs pratiquaient des prix trop élevés, surtout au vu

d'une situation socio-économique aggravée par la crise du Covid-19. Or, pour se nourrir, la capitale n'a guère le choix: elle doit consommer importé, faute de production locale, selon un modèle économique qui ne date pas d'hier, puisque les premières importations de poulet congelé remontent aux années soixante. Fin juin également, autre engagement du président Félix Tshisekedi, le gouvernement ordonnait une réduction conséquente du prix des vols intérieurs. Mais si les billets d'avion sont maintenant moins chers, le poulet surgelé fait de la résistance. Il a même augmenté.

«Le carton était à 42.000 francs congolais (21 dollars), là il est à 56.000 (28 dollars)», peste Maman Sandra, rencontrée au comptoir d'une «chambre froide» du marché po-

pulaire Gambela. Trop cher. Du coup, la mère de trois enfants a acheté des saucisses et des frites, surgelées elles aussi.

Quand on lui demande pourquoi elle consomme habituellement des poulets surgelés venus du Brésil, de Belgique, d'Argentine, des Etats-Unis, de Chine ou d'ailleurs, conservés dans des conditions parfois aussi aléatoires que l'alimentation électrique du pays, Sandra répond que c'est plus pratique que les poulets vivants, qu'il faut tuer et plumer. En plus ils sont généralement moins chers.

Au fond du marché Gambela, Maman Emilie gère fièrement son petit étal de poules blanches et rousses à l'oeil vif. Les prix vont de 15 à 20.000 FC (7,5 à 10 dollars). Elle ne se plaint pas, mais les clients ne se bousculent pas.

Pandémie

Les «cuisines fantômes» explosent en Asie

Dans une unité industrielle de la banlieue de Taipei, des chefs préparent des plats qui ne seront jamais servis dans un restaurant: bienvenue dans le monde des «cuisines fantômes». Avant même que les restrictions liées à la pandémie ne bousculent le secteur de la restauration, les clients étaient de plus en plus habitués à se faire livrer rapidement des repas de qualité restaurant.

Pour répondre à cette demande, un nombre croissant de restaurants ont mis en place des cuisines réservées à la livraison, des «cloud kitchens» («cuisines fantômes»), ou ont loué des espaces. Puis la pandémie a frappé, mettant fin aux repas à l'extérieur pour des milliards de personnes.

«La pandémie a entraîné l'ensemble du secteur dans une sorte d'hyper-croissance», déclare à l'AFP Jason Chen, directeur général de Just Kitchen.

Just Kitchen a commencé à exploiter la première cuisine fantôme de Taiwan au début de l'année dernière. Il en gère maintenant 18, dont une à Hong Kong, et veut s'étendre aux Philippines et à Singapour d'ici la fin de l'année. Grab, géant régional de la livraison basé à Singapour, a ouvert 20 nouvelles cuisines virtuelles en Asie du Sud-Est l'année dernière, en plus des 42 qu'il possédait avant la pandémie. Selon un rapport de Researchandmarkets.com, le secteur pourrait croître de plus de 12% par an pour atteindre une valeur de 139,37 milliards de dollars en 2028.

- «MASQUE À OXYGÈNE» -

L'Asie-Pacifique, où vivent 4,3 milliards de personnes, représente environ 60% du marché international. Dans les villes densément peuplées de la région, où l'espace est limité, manger dans des restaurants bon marché ou

sur des stands de rue est souvent plus abordable et plus pratique que de cuisiner chez soi. Le groupe de recherche Euromonitor estime qu'il y a actuellement quelque 7.500 «cuisines fantômes» en activité en Chine et 3.500 en Inde, contre 1.500 aux Etats-Unis.

Ces cuisines collectives sont moins lucratives que les restaurants, car les gens n'y commandent pas autant de plats, estime Natalie Phanphensophon, à la tête de des chaînes Mango Tree et Coca, mais ont des coûts d'exploitation bien inférieurs.

L'entreprise familiale a ouvert une première «cuisine fantôme» dans la banlieue de Bangkok en début d'année et doit en ouvrir deux autres dans quelques semaines.

«Pendant le Covid-19, c'est un masque à oxygène», renchérit Thitanun Taveebhol, directeur du groupe iBerry, qui exploite des restaurants et glaciers dans des centres commerciaux en Thaïlande.

- MONTAGNES DE PLASTIQUE -

Les chaînes de restauration ne sont pas seules à s'intéresser au secteur.

Ancien dirigeant d'Air India à la retraite, Nirash Roy Chowdhury, 61 ans, a investi ses économies pour créer une «cuisine en nuage» à Bombay.

Avec ses six employés, il estime qu'il lui faudra six mois pour être rentable, mais est confiant pour l'avenir. «Je pense que cette culture des 'cuisines fantômes' va perdurer», prédit-il. Nailul Huda, analyste à l'Institute for Development of Economics and Finance, un groupe de réflexion basé à Jakarta, estime que la baisse des coûts d'exploitation et les habitudes de commande des jeunes générations assureront une croissance continue du secteur.

«Une fois qu'on l'a fait, on s'y habite telle-

ment qu'il est difficile de se passer de ce confort», estime Jason Chen, de Just Kitchen, «très positif quant aux perspectives».

Tandis qu'une grande partie du secteur de la restauration était dévastée, les «cuisines fantômes» ont permis aux chefs, aux livreurs et aux grossistes de rester en activité. Mais elles ont inévitablement ajouté à la montagne de plastique déjà produite.

Une étude récente menée à Bangkok a révélé que les déchets plastiques ont pres-



que doublé pendant la pandémie, en grande partie à cause des services de livraison de nourriture. L'écrivain gastronomique Leslie Tay admet que les «cuisines fantômes» ont «enlevé la personnalité ou l'âme de la nourriture, dans une certaine mesure».

Mais il pense qu'il y a de la place pour que restaurants et «cuisines fantômes» prospèrent ensemble. «Au bout du compte, je pense que la nourriture parle d'elle-même... si votre nourriture est bonne, les gens en parleront.»

Jeux Paralympiques-2021 Boucharef Nadjet honorée à Tlemcen



Khaled Boumediene

Lors de sa participation aux compétitions des 16èmes jeux Paralympiques de Tokyo-2021, la spécialiste du lancer de massue F52, Boucharef Nadjet (âgée de 41 ans), qui a obtenu la 5^e position avec son jet sur une distance de 13,01 mètres (5^e essai), s'est mesurée à des spécialistes de renommée dans cette discipline venues du monde entier, telles que l'ukrainienne Zoia Ovsii, la championne du monde qui a remporté le titre paralympique de ce concours en lancer avec 25,12 mètres, l'américaine Cassie Mitchell (médaille d'argent avec 24,18 mètres) et la russe Elena Gorlova (médaille de bronze avec 24,08 mètres). La fille de Hennaya, qui souffre depuis son bas âge d'un handicap de poliométilite qui touche principalement les enfants de moins de 5 ans, a réussi à battre aussi un nouveau record d'Afrique dans cette discipline de l'athlétisme, qui fait partie des 5 disciplines de lancer retenues aux jeux Paralympiques, à savoir le poids, le javelot, le disque et le marteau. Le palmarès de Nadjet est très riche sur le plan des participations au grand prix de Tunis, qualificatif aux jeux Paralympiques de Tokyo et aux compétitions nationales et internationales organisées en Algérie où elle a gagné plusieurs

épreuves. « Au début, j'étais très préoccupée par la situation de ma santé invalidante de la poliométilite subie dès l'âge de 3 ans qui m'a totalement isolée. Ce type de handicap physique, sensoriel, cognitif, mental et psychique est vraiment dur à supporter ! C'est pour cela, j'ai décidé de participer pleinement à la vie sociale car la personne en situation de handicap doit bénéficier d'un réel accès au sport, aux loisirs et à la culture. La convivialité des activités de sport, de loisirs ou de culture peut rompre cet isolement. En 2005, j'ai rejoint une prestigieuse salle d'aérobic. Amaria, la responsable de cette salle du stade des 3 Frères Zerga de Tlemcen m'a beaucoup aidée pour pratiquer quelques disciplines de l'athlétisme, comme le lancer de disque ou le lancer de massue. J'avais besoin de me muscler les bras pour gagner en autonomie. Je me déplaçais jusqu'à Oran pour m'entraîner dans cette discipline. Je ne me lassais guère des fréquents déplacements vers Oran et Alger pour pratiquer ces activités physiques et sportives qui constituent un élément important de l'éducation, de la culture, de l'intégration et de la vie sociale des personnes handicapées. Parfois, j'étais mal à l'aise car beaucoup de gens étaient curieux de voir ce que j'étais capable de faire en fauteuil roulant », a souligné Boucharef Nadjet.

Canoë-kayak

Le championnat d'Algérie en octobre prochain

Le plan d'eau du barrage de Beni Haroun (Mila), abritera le championnat d'Algérie de canoë-kayak du 7 au 9 octobre prochain, a-t-on appris mardi, auprès du directeur local de la jeunesse et des sports (DJS). Le championnat national, organisé par la Fédération algérienne des sociétés d'aviron et de canoë kayak (FASACK), en coordination avec les services de la direction locale de la jeunesse et des sports, verra la participation d'athlètes rameurs de différentes catégories d'âge, issus de plusieurs wilayas, a précisé le directeur local de la jeunesse et des sports, Abderrahmane Ahamidan. La même source a indiqué que le comité d'organisation de ce championnat a ouvert la phase de réception des dossiers des athlètes participants,

dont le nombre oscillera entre 150 et 200 rameurs, parmi lesquels des athlètes de la wilaya de Mila, qui accueille cet événement sportif au niveau du plus grand plan d'eau en Algérie. Selon M. Ahamidan, le coup d'envoi du championnat d'Algérie de canoë-kayak marquera la reprise des compétitions dans cette discipline sportive entre divers clubs à travers les wilayas du pays, après une pause de deux saisons en raison de la propagation de la pandémie de coronavirus (Covid-19). Ce championnat constitue également une occasion pour la relance des sports nautiques dans la wilaya de Mila, qui possède les atouts devant assurer à ces disciplines sportives succès et développement avec notamment le méga plan d'eau du barrage de Beni

JS Saoura

Le Tunisien Kais Yaakoubi, nouvel entraîneur

Le Tunisien Kais Yaakoubi est le nouvel entraîneur de la JS Saoura, a-t-on appris mardi du responsable de la communication de ce club de la Ligue 1 de football. Le nouvel entraîneur qui s'est engagé pour une année avec la direction du club phare de la Saoura, succède à Mustapha Djalil qui avait conduit la JSS à la deuxième place la saison dernière, a précisé Abdellah Hocini. Kais Yaakoubi, ancien international tunisien, a en-

trainé plusieurs clubs tunisiens, dont l'Union sportive de Monastir et El-Moustakbal Riadi de Marsa. Le technicien tunisien prend ses fonctions à l'occasion de la première phase d'un stage de préparation de l'équipe qui a débuté le 11 septembre au stade du 20-Août 1955 de Béchar, en prévision de la nouvelle saison de Ligue 1 dont le coup d'envoi sera donné le 23 octobre prochain, a fait savoir le responsable de la communication du club de la JSS.

Echecs - Championnat d'Algérie juniors La finale dès aujourd'hui à Alger

La finale du championnat d'Algérie des échecs juniors filles et garçons aura lieu du 16 au 18 septembre à la bibliothèque de Mammadia, à Alger, a-t-on appris de la Fédération algérienne des échecs. Cette manifestation de trois jours, organisée par la ligue de wilaya d'Alger des échecs, verra la participation des 20 meilleures juniors filles et garçons. Elle se disputera selon le système suisse en huit rondes à la cadence de 45 minutes avec ajout de trente secondes par coup joué. Les épreuves se dérouleront

dans le respect strict du protocole sanitaire et des gestes de prévention contre la pandémie du coronavirus, précise l'instance.

La direction de ce championnat national, homologué par la fédération internationale des échecs (Fide), sera assurée par Tabti Merouane, arbitre Fide. A l'issue de ce championnat national, les vainqueurs filles et garçons seront directement qualifiés au Championnat d'Afrique juniors des échecs, prévu du 3 au 11 décembre prochain à Monrovia (Libéria).

Volleyball - CAN 2021

La Tunisie sacrée pour la 3^e fois de suite

La sélection tunisienne de volleyball a conservé son titre de champion d'Afrique des nations de volleyball (Seniors Messieurs), après avoir battu son homologue camerounaise par trois sets à un, en finale disputée mardi soir à Kigali (Rwanda). Les Tunisiens avaient perdu le premier set 16-25, avant de renverser la vapeur et s'imposer 25-21, 25-21 et 25-16. C'est le troisième sacre d'affilée des Aigles de Carthage et leur 11^{eme} titre après ceux décrochés en 1967, 1971, 1979,

1987, 1995, 1997, 1999, 2003, 2017, 2019 et 2021. La Tunisie s'était qualifié lundi pour la finale, en battant l'Egypte par trois sets à un (25-19, 16-25, 25-14 et 25-21) tandis que le Cameroun a éliminé le Maroc par trois manches à deux (15/25-25/22-25/21-17/25-15/13). Les deux équipes sont qualifiées pour le Mondial 2022 en Russie. En match de classement, l'Egypte a pris la troisième place en s'imposant devant le Maroc par trois sets à un (23/25-28/26-25/21-25/18).

Handisport - Ambassadrice de bonne volonté

Chérine Abdellaoui désignée par l'ONU

La judoka algérienne Chérine Abdellaoui, médaillée d'or aux Jeux paralympiques de Tokyo-2020, a été désignée mardi à Alger en tant qu'ambassadrice de bonne volonté des Nations Unies, pour un mandat d'un an. Elle a reçu sa lettre de désignation de la part de son Excellence Eric Overvest, le Coordinateur Résident du Système des Nations Unies en Algérie, lors d'une cérémonie, organisée spécialement à cet effet, au siège de l'organisation, sis à El Biar (Alger). « Nous avons sélectionné Chérine Abdellaoui pour ce poste d'Ambassadrice de bonne volonté, parce qu'elle incarne parfaitement nos valeurs.

Elle représente un exemple à suivre, en termes de courage, de tolérance, de persévérance et de travail d'équipe, car à travers sa médaille d'or au Japon, elle a apporté le preuve formelle que même avec handicap, on peut accomplir de grands exploits », a indiqué M. Overvest, dans une déclaration. « Nous allons organiser différents événements dans le courant de l'année, aussi bien avec des associations qu'avec le grand public, et Abdellaoui y sera conviée, en sa qualité d'Ambassadrice de bonne volonté », a poursuivi le Coordinateur Résident du Système des Nations Unies en Algérie. « La décision de nommer Abdellaoui à ce poste a été prise au mois

d'octobre 2020, à l'occasion du 75e anniversaire de l'ONU » selon la même source, mais l'officialisation du projet a dû « attendre la mi-septembre courant, pour deux principales raisons ». La première étant relative aux contraintes liées à la pandémie de la COVID-19, et la seconde à l'aspect sportif, car à ce moment là, Abdellaoui était pleinement engagée dans la préparation des Jeux paralympiques de Tokyo. Après Salima Souakri, qui était Ambassadrice pour l'UNICEF, Eric Overvest s'est également dit « très heureux » d'avoir Chérine Abdellaoui comme Ambassadrice pour l'ONU. « Cette nomination comme Ambassadrice de l'ONU est une seconde joie pour moi, après ma médaille d'or que j'ai décrochée à Tokyo. J'en suis vraiment honorée, surtout que ce poste sera l'occasion pour moi de servir le sport national autrement », a indiqué Abdellaoui, avant d'ajouter.

« Quand je suis sur le tatami, mon objectif consiste à gagner des titres, pour bien représenter les couleurs nationales, et surtout pour faire plaisir au peuple. Mais à travers ce nouveau rôle d'Ambassadrice, j'espère pouvoir agir sur d'autres fronts, notamment, en véhiculant des messages d'ambition, d'optimisme et de confiance en soi, particulièrement envers les jeunes » a-t-elle souhaité.

Ligue des champions d'Europe Le Bayern, Chelsea et la Juve annoncent la couleur



Manchester United a craqué chez les Young Boys de Berne malgré son buteur vétéran Ronaldo, mardi en ouverture de la Ligue des champions, une mésaventure évitée par Chelsea, la Juve et le Bayern, solide au Camp Nou. Le Bayern Munich s'est conduit en patron sur la pelouse du FC Barcelone, assurant sa victoire 3-0 grâce à ses vedettes d'attaque Thomas Müller (34e) et Robert Lewandowski (56e, 85e). Pour le buteur polonois, les saisons se suivent et se ressemblent. Après avoir inscrit six buts en quatre matches de Bundesliga, «Lewy» débute sa nouvelle campagne européenne avec un doublé. Pour le Barça, l'après-Lionel Messi débute très mal, même si la claque infligée par le Bayern est moins spectaculaire que celle subie par les Catalans à l'été 2020 en quart de finale (8-2). Pour ne pas décrocher d'entrée, les Blaugranas devront se montrer meilleurs lors de la prochaine journée sur la pelouse du Benfica. Les Portugais ont frôlé la catastrophe mardi chez les Ukrainiens du Dynamo Kiev (0-0), encaissant un but dans le temps additionnel... avant qu'il ne soit invalidé pour hors-jeu après recours à l'assistance vidéo. A

36 ans, la superstar portugaise Cristiano Ronaldo a mis Manchester United sur orbite après seulement treize minutes contre les Young Boys, signant son 135e but (record) en 177 matches en Ligue des champions (record partagé avec Iker Casillas). Les Red Devils ont fêté l'efficacité de l'ancien Turinois, revenu cet été au bercail douze ans après son premier passage doré (2003-2009). Mais tout est allé de travers ensuite pour les joueurs d'Ole Gunnar Solskjær, en infériorité numérique après une violente semelle d'Aaron Wan-Bissaka (35e) et incapables de se créer la moindre occasion. Les Anglais ont été punis par Moumi Ngamaleu (66e), plus réactif que Raphaël Varane, puis par l'Américain Jordan Siebatcheu (90e+5). Dans deux semaines, il faudra déjà redresser la barre devant les Espagnols de Villarreal, tenus en échec 2-2 à domicile par les Italiens de l'Atalanta Bergame. Les deux rencontres du groupe G ont été marquées par des faits d'arbitrage singuliers.

En Andalousie, l'arbitre de Séville-Salzbourg (1-1) s'est distingué en sifflant quatre penalties en première période! Les Autrichiens en ont obtenu trois, mais manqué deux, et

Ivan Rakitic a transformé celui obtenu par les Espagnols. A Lille, le champion de France a cru par deux fois pouvoir faire la différence contre Wolfsburg (0-0), mais l'assistance vidéo a tué ses espoirs. Le but de Jonathan David (48e) a été annulé pour un ballon sorti en touche au début de l'action. Et le penalty accordé dans le temps additionnel (90e+6) a finalement été refusé, la faute allemande ayant été commise à l'extérieur de la surface.

Les «Blues» de Chelsea, champions d'Europe en titre, ont assuré le service minimum à domicile face au Zenit Saint-Pétersbourg (1-0). La recrue belge Romelu Lukaku a battu la défense russe sur un solide coup de casque (69e) asséné sur un centre du capitaine Cesar Azpilicueta. Le départ de Ronaldo et le faux-départ en Serie A (zéro victoire en trois matches) avaient de quoi couper les jambes de la Juventus, mais les Turinois ont retrouvé des couleurs en Suède avec une victoire nette contre Malmö. La doublette d'attaque Paulo Dybala (45e sur penalty) et Alvaro Morata (45e+1) a mis la «Vieille Dame» à l'abri après l'ouverture du score rapide d'Alex Sandro (23e).

Lazio Rome

Deux matches de suspension pour Sarri

L'entraîneur de la Lazio Rome Maurizio Sarri a écopé mardi de deux matches de suspension après avoir pris à partie un joueur de l'AC Milan dimanche juste après le coup de sifflet final lors du match perdu (0-2) à San Siro. Sarri avait reçu un carton rouge après s'être précipité sur le Belge Alexis Saelemaekers puis s'être expliqué avec Zlatan Ibrahimović.

Elle a alourdi la sanction avec un second match pour avoir, après avoir reçu le rouge, «contesté la décision arbitrale en proférant des expressions

blasphématoires» dans le tunnel menant aux vestiaires. L'ex-entraîneur de Naples et de la Juventus, 62 ans, sera donc en tribunes pour les prochains matches de championnat contre Cagliari à Rome et le Torino à l'extérieur. Mais il pourra retrouver le banc de la Lazio pour le derby contre la Roma prévu le 26 septembre.

Liverpool

Elliott pourrait rejouer cette saison

Le jeune milieu de terrain de Liverpool, Harvey Elliott (18 ans), victime d'une luxation et d'une fracture de la cheville gauche en championnat, contre Leeds, dimanche, pourrait rejouer avant la fin de la saison, a annoncé le club mardi.

«Harvey Elliott a subi une intervention chirurgicale à la cheville (gauche) avec succès», explique le communiqué. «Elliott va maintenant entamer sa convalescence avec l'équipe médicale des Reds et, bien que nous espérons qu'il rejouera avant la fin de la saison, aucun ca-

lendrier n'a été fixé pour son retour», ajoute le club.
«Nous n'allons pas lui mettre de pression en fixant un délai plus précis que de dire que nous sommes confiants sur le fait qu'il pourra rejouer plus tard dans la saison en suivant notre programme de soins», a détaillé le médecin du club, Jim Moxon. Elliott avait été grièvement blessé par un tacle plus maladroit que méchant du Néerlandais Pascal Struijk, qui a été expulsé suite à ce geste, à l'heure de jeu lors de la rencontre remportée 3-0 par Liverpool.

Ligue Europa

Aujourd'hui

(17h45) Galatasaray - Lazio
Lokomotiv Moscou - O. Marseille
ER Belgrade - Sporting Braga
Midtjylland - Ludogorets
Betis Séville - Celtic
Bayer Leverkusen - Ferencváros
Rapid Vienne - Genk
Dinamo Zagreb - West Ham
(20h00) Brøndby - Sparta Prague
Glasgow Rangers - Lyon
AS Monaco - Sturm Graz
PSV Eindhoven - Real Sociedad
Leicester - Naples
Olympiakos - Anvers
Francfort - Fenerbahçe

Brésil

Pelé est sorti des soins intensifs

Le Brésilien Pelé, légende du football, a quitté l'unité de soins intensifs de l'hôpital de São Paulo où il se remet de l'ablation d'une tumeur «suspecte» au côlon, selon le dernier bulletin médical publié mardi. «Le patient Edson Arantes do Nascimento présente une bonne condition clinique et a quitté l'unité de thérapie intensive. Il restera en convalescence dans une chambre», a expliqué l'hôpital Albert Einstein, où le triple champion du monde de 80 ans a été admis le 31 août. «Je suis plus joyeux chaque jour, prêt à jouer 90 minutes, plus les prolongations. Nous nous retrouverons bientôt», a écrit le «Roi» Pelé sur Instagram, remerciant ses fans pour les «milliers de messages d'affection» reçus depuis son hospitalisation. Ce message a été illustré d'une photo de lui, souriant, les deux poings levés, même si l'octogénaire semblait fatigué, les yeux lourds. Lun-

Turquie

L'Allemand Kuntz pressenti au poste de sélectionneur

Stefan Kuntz, actuel sélectionneur des Espoirs allemands, est pressenti pour diriger l'équipe nationale de football turque, en remplacement de Senol Güneş, ont rapporté les médias turcs. Selon plusieurs sites d'informations, dont le site d'information privé DHA, un accord de principe a été conclu avec Stefan Kuntz pour le poste de sélectionneur de l'équipe nationale turque qui a enregistré dernièrement une cuisante défaite 6-1 face aux Pays-Bas en match de qualification pour le Mondial-2022. Kuntz, 58 ans, a évolué une saison au Besiktas en 1995/1996. La décision finale sera prise après la réunion du conseil d'administration de la fédération, selon la télévision nationale d'Etat TRT. La fédération turque de football avait annoncé vendredi le départ du sélectionneur Senol Güneş, trois jours après la défaite 6-1 face aux Pays-Bas, l'un des plus lourds revers de ces trente dernières années. Malgré une équipe constituée de jeunes talents et de vétérans, la Turquie a multiplié les défaites lors de l'Euro-2020 et des matches de qualification pour le Mondial-2022. Kuntz a effectué mardi un aller-retour à



Istanbul pour rencontrer les dirigeants du football turc, selon les médias nationaux qui diffusent sur Twitter une vidéo où on voit le probable futur sélectionneur s'engouffrer dans l'aéroport. L'ancien attaquant avait été un temps pressenti pour succéder au patron de la sélection allemande entre 2006 et 2021, Joachim Löw. Mais c'est Hansi Flick qui a été finalement choisi.

FAF - Ligue 1

Cours «Ma FIFA» au profit des arbitres

La Fédération algérienne de Football (FAF) a organisé, sous l'égide de la FIFA, du 8 au 13 septembre 2021 à Alger, la formation «MA FIFA» au profit des arbitres et arbitres assistants d'élite algériens, a indiqué l'instance fédérale. Trente (30) arbitres et arbitres assistants ont assisté à ce cours d'arbitrage de la FIFA, sous la conduite du M. Athana Nkubito (Directeur régional d'arbitrage de la zone francophone / FIFA), M. Issam Abdelfetah (Egypte), instructeur technique FIFA, et l'expert algérien de la FIFA, M. Cherifi Nasreddine.

Concernant le programme de formation, celui-ci a été scrupuleusement respecté, tout en relevant à des conceptions nou-

TF1

20.05 Mensonges



Série policière - France - 2020
Saison 1 - Episode 5/6
Avec Audrey Fleurot, Arnaud Ducret, Alice David, Jean-Stan Du Pac
L'avocate de Thomas, Vanessa, se réveille dans son canapé, sans souvenir de la nuit qu'elle vient de passer, et remarque que sa vaisselle de la veille a été faite. Elle ne tarde pas à comprendre qu'elle a été, à son tour, victime de son client. Pendant ce temps, Thomas reçoit un message l'informant que son fils ne n'est pas présenté au lycée et tente de le joindre, en vain.

•2

20.05 Envoyé spécial



Présenté par Élise Lucet
«Déserts médicaux : les nouveaux pionniers». Après 10 ans au service des urgences de Beauvais, le Dr Binet a décidé finalement de poser sa plaque en Lozère. Avec sa femme et ses enfants, il commence sa nouvelle vie professionnelle et familiale sur un territoire de plus en plus abandonné par ses confrères. De son côté, le Dr. Jardel, fraîchement diplômé, a choisi de parcourir les campagnes françaises en camping-car.

3

JEUDI

6

20.05 Allez viens, je t'emmène...



Présenté par Laury Thilleman
Dans des décors reconstitués et en mouvement, l'animatrice reçoit des personnalités pour revivre la grande époque de la pop à la française. Ensemble, de Gainsbourg à Polnareff, en passant par Michel Berger et Michel Delpech, ils en revisiteront les plus grands succès.

RTL 9

19.55 Négociateur



Film policier - Etats-Unis - Allemagne - 1998

Avec Samuel L. Jackson, Kevin Spacey, David Morse
Danny Roman, agent d'élite de Chicago, est un spécialiste des négociations lors de prises d'otages. Mais un jour, cet homme réputé pour son intégrité est mis en cause dans une affaire de détournement de fonds. Pour se donner le temps de démasquer les vrais coupables, il prend en otage son supérieur avant d'exiger que Chris Sabian, un autre négociateur en qui il a toute confiance, soit son interlocuteur.

3

VENDREDI

6

20.05 Le monde ne suffit pas



Film d'action - Grande-Bretagne - Etats-Unis - 1999

Avec Pierce Brosnan, Judi Dench, Sophie Marceau, Robert Carlyle
Sir Robert King, un magnat du pétrole, a été assassiné dans les locaux des services secrets britanniques, le MI6. Le commanditaire du meurtre est Renard, un mercenaire insensible à la douleur. Craignant que ce dernier ne s'en prenne désormais à Elektra, la fille de Robert King, M demande à James Bond de la protéger.

RTL 9

19.55 World Invasion : Battle Los Angeles



Film de science-fiction - Etats-Unis - 2011

Avec Aaron Eckhart, Jim Parrack, Michelle Rodriguez, Will Rothhaar
Des météorites sont tombées sur la Terre. Il s'agit d'une invasion extraterrestre. Les forces armées américaines se concentrent sur Los Angeles. Le sergent Nantz avait prévu de prendre sa retraite. Mais il est affecté à un nouveau bataillon où les soldats le voient arriver d'un mauvais œil.

20.05 9-1-1



Série dramatique - Etats-Unis - 2021
Saison 4 - Episode 7 : 14

- Nos chers voisins
Avec Angela Bassett, Peter Krause, Jennifer Love Hewitt, Oliver Stark
Les pompiers interviennent auprès d'un groupe de rock féminin exposé à une substance néfaste et aux symptômes inquiétants. Buck décroche, lui, un rendez-vous avec une jeune femme, Veronica, via une appli de rencontres. Mais leur dîner tourne court. Et peu après, il s'aperçoit que Veronica est en fait sa nouvelle voisine.

**CINE +
FRISSTON**

19.50 Tunnel



Film catastrophe - Corée du Sud - 2016

Avec Jung-woo Ha, Oh Dal-su, Bae Doona, Sin Jeong-geun
Au volant de sa voiture, Jung-soo est pressé de rentrer chez lui pour fêter l'anniversaire de sa fille. Alors qu'il passe sous le nouveau tunnel reliant Séoul à Hado, celui-ci s'effondre sur lui. Coincé sous les décombres, Jung-soo parvient à appeler les autorités avec son téléphone portable à la batterie déclinante.

CANAL+

20.08 Shadowplay



Série de suspense - Allemagne - Canada - France - 2020

Saison 1 - Episode 5/8
Avec Taylor Kitsch, Michael C Hall, Logan Marshall Green, Nina Hoss
Dans le secteur britannique de Berlin, Moritz parvient à retrouver la trace d'un ancien officier SS, Otto Oberlander. Il parvient à le neutraliser et le séquestre dans un bâtiment abandonné. Pendant ce temps, Karin, qui se cache à l'hôtel Alt-Bayern, découvre qu'elle est surveillée par les hommes d'Elsie.

**CANAL+
CINEMA**

19.53 Light of My Life



Drame - Etats-Unis - 2019

Avec Casey Affleck, Anna Pniowsky, Tom Bower, Timothy Weber
A cause d'une maladie, quasiment toutes les femmes ont disparu de la Terre. Rag, âgée d'une dizaine d'années, est une des rares survivantes. Camouflée en garçon pour ne pas attirer l'attention, elle voyage discrètement avec son père, cherchant un endroit où s'établir sur le long terme.

TF1

20.05 Danse avec les stars



Présenté par Camille Combal
Après deux ans d'absence, la compétition de danse fait son retour avec de nouveaux couples déterminés à remporter les faveurs du jury. Cette année, Chris Marques est rejoint par trois nouveaux juges : Jean Paul Gaultier, Denitsa Ikonomova et François Alu. Douze candidats foulent le parquet de l'émission : Dita Von Teese, Jean-Baptiste Maunier, Bilal Hassani, Lucie Lucas, Michou, Lââm, Gérémie Crédéville...

•2

20.05 Candice Renoir



Série policière - France - 2021
Saison 9 - Episode 5/10

Avec Cécile Bois, Raphaël Lenglet, Ali Marhyar, Yeelem Jappain
Dans une impasse, près des quais, la police découvre le corps de Jean-Christophe Lemarson, un psychiatre poignardé dans l'abdomen. Dans une de ses poches figuraient un chapelet et des préservatifs. Candice apprend que la victime était un fervent catholique qui organisait des stages.

3

VENDREDI

6

20.05 NCIS : enquêtes spéciales



Série policière - Etats-Unis - 2021
Saison 18 - Episode 10/16

- Chien de garde
Avec Mark Harmon, Sean Murray, Emily Wickersham, Brian Dietzen
Pour éviter un chien, le conducteur d'un camion militaire fait une sortie de route. Le missile qu'il transportait menace d'exploser. Gibbs et l'équipe sont appelés sur place. Gibbs retrouve l'animal. Quelqu'un lui a tiré dessus, il est gravement blessé.

**CINE +
FRISSTON**

19.50 The Dark Knight Rises



Film d'action - Grande-Bretagne - Etats-Unis - 2012

Avec Christian Bale, Gary Oldman, Tom Hardy, Joseph Gordon Levitt
Huit ans après la capture du Joker, et la mort de Harvey Dent, la pègre de Gotham a été mise au pas par le commissaire Gordon et ses hommes. Batman, qui a endossé la responsabilité du meurtre de Dent, n'apparaît plus en ville.

CANAL+

20.06 Kad on Stage



Humoriste, comédien, Kad Merad possède plus d'une flèche à son arc. Noyé au milieu de ses innombrables succès sur scène ou sur grand écran, son talent pour le chant n'en a pas moins fait quelques apparitions remarquées et saluées lors de certains de ses sketchs. A cette occasion, il décide d'en faire profiter ses nombreux admirateurs de manière plus officielle et dans la bonne humeur dans la salle du Cabaret Sauvage, reprenant, accompagné d'un orchestre dirigé par Hervé Rakotoiringa, des classiques de Frank Sinatra, Johnny Hallyday, Trust ou autre Claude Nougaro.

**CINE +
PREMIER**



Drame - Etats-Unis - Italie - 2002
Avec Leonardo DiCaprio, Liam Neeson, Daniel Day-Lewis, Cameron Diaz

En 1846, les Dead Rabbits, des immigrés irlandais regroupés derrière le père Vallon, et les Nativs, emmenés par l'inquiétant Bill le Boucher, se disputent le contrôle de Five Points, un quartier interlope de New York. Au terme d'une rixe, Bill abat Vallon. Des années plus tard, Amsterdam, le fils de ce dernier, infiltré le gang de Bill jusqu'à en devenir le n°2, bien décidé à venger la mort de son père.

Bélier 21-03 au 20-04

Même si vous commencez à vous lasser des vicissitudes du quotidien, ne perdez pas de vue vos objectifs. "Qui va lentement va sûrement". Pensez-y...

Taureau 21-04 au 21-05
Si vous avez des enfants, emmenez-les dans un parc d'attraction ou au zoo. Si vous êtes célibataire, vous pourrez vous inscrire à une randonnée ou une visite guidée.

Gémeaux 22-05 au 21-06
Aujourd'hui, vous êtes plus sensible que d'ordinaire au charme de votre partenaire. Si vous alliez chercher une bonne série à regarder et quelques grignotages ?

Cancer 22-06 au 22-07
Aujourd'hui vous multipliez les contacts et les rendez-vous, mais c'est plutôt avec votre conjoint ou vos collaborateurs que vous devez consacrer un peu plus de temps.

Lion 23-07 au 23-08
Le travail, c'est pas toujours la santé ! Mais quand bien même votre forme est en baisse, vos finances sont en hausse ; ou en passe de le devenir rapidement...

Vierge 24-08 au 23-09
Ces jours-ci, vous avez le vent en poupe et vous avez envie de prendre le large, mais vous ne devez pas oublier les gens qui vous aiment et qui comparent sur vous pour garder le cap !

Balance 24-09 au 23-10
Un membre de votre famille ne va pas très bien et vous souhaitez l'aider au mieux. Commencez par vous recentrer dans le calme et le silence. L'inspiration viendra ensuite...

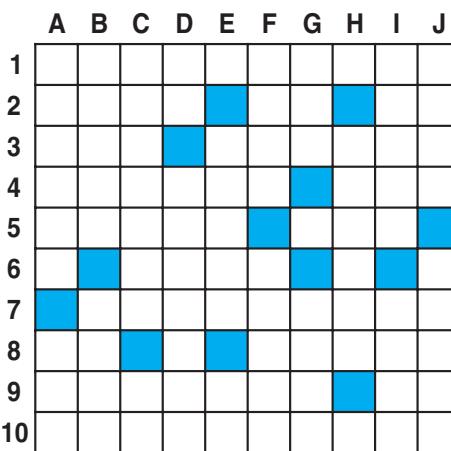
Scorpion 24-10 au 22-11
Les amis se comptent sur les doigts de la main et vous le savez bien ! Organiser une réunion autour d'un pot ou d'un repas est tout à fait d'actualité.

Sagittaire 23-11 au 21-12
Votre réalisation socio-professionnelle vous permet de gravir un échelon de plus, ou tout au moins de vous sentir plus en confiance. Une prime en vue ?

Capricorne 22-12 au 20-01
C'est le moment de rebondir vers de nouveaux horizons, de changer vos habitudes et d'oser vous affirmer dans la différence. Soyez... vous-même !

Verseau 21-01 au 18-02
Profitez de cette journée de solitude pour méditer sur les remises en question que les événements récents vous poussent à effectuer. Changer, c'est aussi lâcher prise...

Poissons 19-02 au 20-03
Vous déplanez un peu sur l'une de vos connaissances et cela vous trouble. Dites-vous bien que, la prochaine fois, vous redouberez de vigilance et d'intuition.



Horizontalement:

- Elles se veulent originales.
- Vase. Coupe du monde.
- Tout de suite, tout de...
- Poisson «d'avril» ! Cousin au pibrock.
- Estimation. Cours.
- Eprouva. Jazz «réchauffé».
- Affecté.
- Panier percé.
- Pronom. Digne.
- Loyauté. Crée un lien.
- Pour une idée, c'est une idée !

Verticalement:

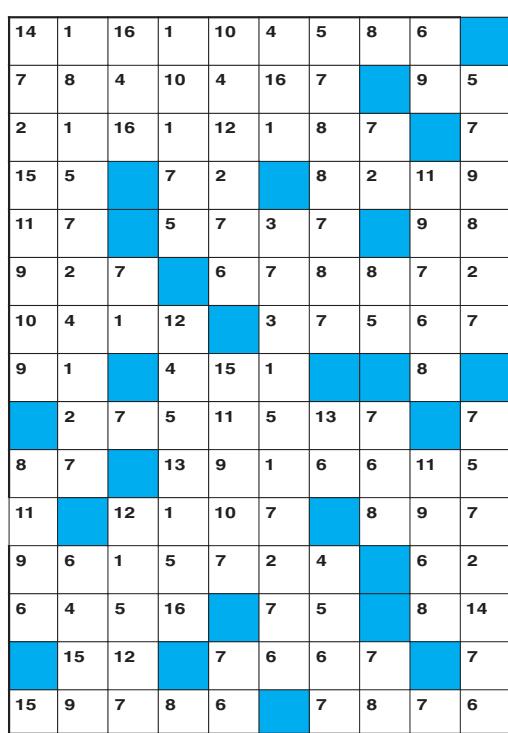
- Tout a fait absurde ! Ordre donné.
- Quart de ronde. Ecrivain du groupe des «Hussards».
- Pratique connue d'Eve et d'Adam ! En rang serrées.
- Points opposés. Niais.
- Heureuse en Dieu ! Préposition.
- Bien attachée. Parti sans laisser d'adresse.
- Manque d'agrément. VM autrement dit.
- Sarcasme.
- On y tient compte dans les VRD. Temps.
- De l'argent à claquer ! Pilier de bar.



ARBORICULTURE – ARCHE – AVALER – BIEN – CAILLE – CAROTTE – CAROUBIER – CHEVROTEMENT – CULTE – DEBORDEMENT – DEMANTELER – DOMAINE – ELAN – ESPADRILLE – ETAIN – EXORCISME – FLAGORNER – FORMAT – FRIC – GRANITO – LAISSER – LICE – NOCE – NOTICE – OURAGAN – POULIE – QUATRAIN – RAISON – RONCE – ROSIER – ROUTINE – SAVANT – SOLEIL – TACHE – TRACTEUR – USINE – VALLON – VENT.

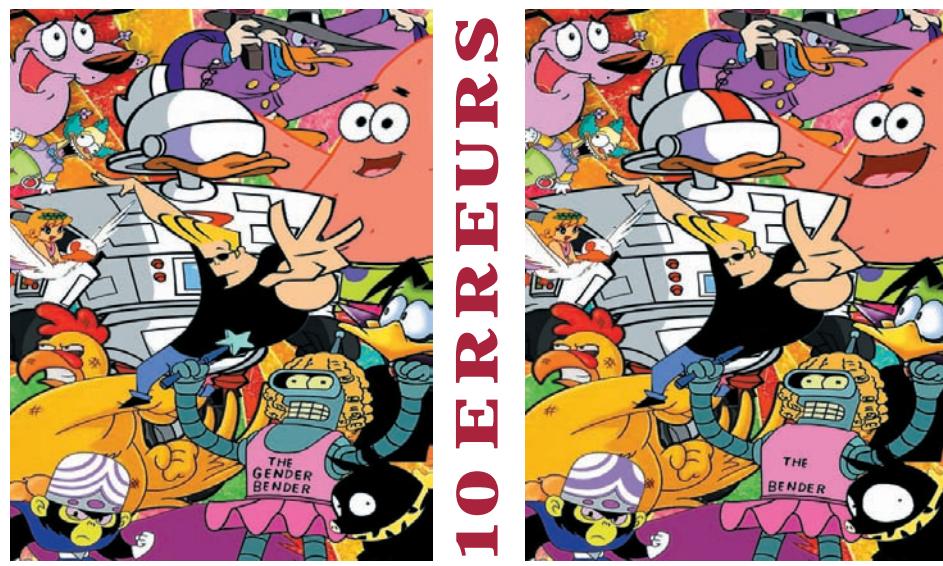
Les 6 lettres restantes composent le tout de la charade suivante :
- Mon 1er attache. Mon 2e est un crochet double.
Mon tout est une joie collective.

| | | | | | | | | | | | | | | |
|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|
| 1 | 2 | 3 | R | P | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 |
| 14 | 15 | 16 | 17 | 18 | 19 | 20 | 21 | 22 | 23 | 24 | 25 | 26 | | |



Jeux proposés par Chérifa Benghani

| | | | | | | | | | | | | | | |
|---------------------------------|---|--|----------------------------------|--|--|--|-----------------------------------|-------------------------------|--|--|------------------------------------|--|--|--|
| MUSICIEN SUR LE BOUT DES DOIGTS | | | | | | | | | | | | | | |
| | PROFESSEUR CHROME ENNUI | | | | | | SUD-OUEST CITENT | | | | CONJONCTION VAUT TROIS ELEMENTS | | | |
| | SANDWICH, CASSE-GRAINE ENSUITE | | CRACK DEMI TOUR | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | LIQUIDE SANGUIN TETE D'EPINGLE | | | | RUSÉ ARTICLE | | | |
| | | | | | | | | POISSON PLAT RIDEAUX | | | | | | |
| | UNE TAPE SUR LA TETE, CLLAQUE, GIFLE | | PRESTIGIEUX PRIX SQUELETTE | | | | | | | | JOLIESSE CHARME, GRACE, VÉNUSTÉ | | | |
| | | | | | | | VOIES TANTE IDIOTES | | | | | | | |
| | CONTRACTÉ VIEILLE, FINIE | | FROUSSE ORIENT | | | | | | | | PARTIT UN BRIN ! | | | |
| | | | | | | | ARRET INFINITIF | | | | | | | |
| | | | POSSESSIF SUD-EST | | | | | BIEN ROUEE DE PART ET D'AUTRE | | | | | | |
| | QUESTION A WILLIAM ! | | | | | | | | | | FOSSES PASSÉ EN TÊTE | | | |



LES SOLUTIONS

CROISÉS N°8155

| | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| S | E | M | O | U | L | E | R | I | E |
| T | R | O | T | | E | L | A | N | S |
| R | E | A | E | R | E | V | E | | |
| A | D | O | S | | A | V | I | S | E |
| T | E | S | R | I | A | S | P | | |
| I | M | I | T | A | I | S | S | U | |
| F | E | T | A | I | S | O | U | I | |
| I | L | E | | L | I | A | N | E | S |
| E | E | C | L | A | S | S | E | | |
| S | E | R | V | A | L | S | S | E | |

FLECHES N°8155

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| F | L | E | U | R | I | S | T | E |
| A | T | | | | | | | |
| I | N | A | P | T | E | S | T | |
| N | G | U | M | E | S | | | |
| E | P | E | S | S | U | R | | |
| A | S | N | A | P | E | | | |
| N | B | T | A | B | L | | | |
| T | O | I | V | I | R | | | |
| U | R | A | M | I | R | | | |
| P | L | E | N | O | | | | |
| T | O | P | T | E | S | | | |
| T | I | R | S | U | E | | | |

| | | | | | | | | |
|----|----|---|---|---|---|---|---|---|
| 4 | 5 | 8 | 1 | 6 | 9 | 7 | 2 | 3 |
| 6 | 9 | 7 | 4 | 3 | 2 | 5 | 8 | 1 |
| 1 | 2 | 3 | 7 | 5 | 8 | 6 | 9 | 4 |
| 8 | 3 | 4 | 5 | 2 | 6 | 1 | 7 | 9 |
| 7 | 6 | 5 | 9 | 1 | 4 | 2 | 3 | 8 |
| 9 | 1 | 2 | 8 | 7 | 3 | 4 | 5 | 6 |
| 3 | 4 | 1 | 2 | 8 | 5 | 9 | 6 | 7 |
| 5 | 8 | 9 | 6 | 4 | 7 | 3 | 1 | 2 |
| 15 | 12 | 7 | 6 | 6 | 7 | 7 | 8 | 7 |
| 15 | 9 | 7 | 8 | 6 | 7 | 8 | 7 | 6 |

FOUILLES N° 8155

MACHINE (Ma - Chine)

CODÉS N° 8155

| | | | | | | | | | | | |
|----|----|----|----|----|----|----|---|----|---|----|---|
| 1 | A | 2 | M | 3 | R | 4 | I | 5 | T | 6 | P |
| 7 | C | 8 | S | 9 | O | 10 | U | 11 | M | 12 | N |
| 13 | E | 14 | F | 15 | L | 16 | G | 17 | Z | 18 | |
| 19 | 20 | 21 | 22 | 23 | 24 | | | | | | |

| | | | | | | | | | | | |
|-----|---|---|---|--|--|--|---|---|---|---|--|
| | 3 | | | | | | 1 | 8 | 2 | 4 | |
| | 7 | 2 | 6 | | | | 8 | 9 | | | |
| 5</ | | | | | | | | | | | |

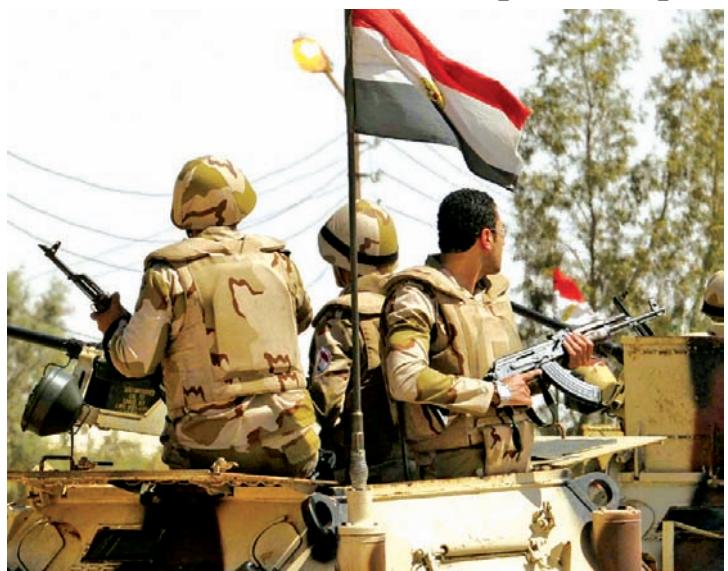
Covid-19 : l'UE va donner 200 millions de doses supplémentaires de vaccins aux pays pauvres

L'Union européenne va donner 200 millions de doses supplémentaires de vaccins contre le Covid-19 aux pays pauvres d'ici mi-2022, s'ajoutant aux 250 millions de doses déjà promises, a annoncé mercredi la présidente de la Commission européenne Ursula von der Leyen. «C'est un investissement solidaire et c'est aussi un investissement dans la santé mondiale», a déclaré, devant le Parlement européen, Mme von der Leyen, soulignant que, si dans l'Union européenne plus de 70% des adultes sont vaccinés, «moins de 1% des doses de vaccins ont été administrées dans les pays pauvres».

Ces dons se font principalement via le mécanisme de distribution international Covax, censé permettre à 92 Etats et territoires défavorisés de recevoir gratuitement des vaccins financés par des nations plus prospères.

Mais les fondateurs de ce mécanisme, dont l'Alliance du vaccin (Gavi) et l'OMS, dénoncent régulièrement l'inégalité criante dans l'accès à la vaccination entre les populations des pays pauvres et des pays riches, qui commencent à administrer une troisième dose de rappel. Covax n'a pour le moment pu distribuer que 243 millions de doses dans 139 pays défavorisés, avait indiqué le 8 septembre le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef). «L'ampleur de l'injustice et le niveau d'urgence sont évidents», a reconnu la cheffe de l'exécutif européen dans son annuel Discours sur l'Etat de l'Union. L'UE soutient aussi la production de vaccins en Afrique à hauteur d'un milliard d'euros.

Egypte : Washington conditionne seulement une petite part de son aide



Les Etats-Unis vont conditionner une petite part seulement de leur aide militaire à l'Egypte au respect des droits humains, bien en-deçà de ce que prévoit la loi américaine, suscitant les critiques des organisations non gouvernementales qui accusent Joe Biden d'hypocrisie. La loi prévoit que 300 millions de dollars annuels d'aide à la sécurité ne soient déboursés que si Le Caire respecte un certain nombre de critères liés aux droits humains.

Mais les gouvernements américains ont par le passé toujours invoqué la sécurité nationale pour déroger à cette règle. Cette année, le chef de la diplomatie américaine Antony Blinken «ne va pas

certifier» au Congrès des Etats-Unis «que le gouvernement égyptien prend des mesures durables et efficaces» en faveur des droits humains, «car nous continuons à discuter de nos préoccupations graves» à ce sujet, a dit un porte-parole du département d'Etat américain.

Pour autant, il va lui aussi déroger à la loi en «rendant disponibles» ces 300 millions de dollars pour un soutien en matière de «contre-terrorisme, sécurité frontalière et non prolifération», a-t-il poursuivi. De cette enveloppe, 170 millions seront débloqués sans conditions, et 130 millions uniquement «si l'Egypte prend des mesures précises liées aux droits humains», a ajouté ce porte-parole.

EDITORIAL

Par Abdou BENABBOU

LA VIE D'APRÈS

Sans doute s'étonne-t-on autre mesure de la flambée des prix comme si l'économie, ici et ailleurs, était une rivière tranquille parsemée de gués sûrs pour rassurer le monde entier. On se contente de mettre sur le dos de la pandémie du corona le rôle de trouble-fête inattendu et probablement passager pour croire que des beaux jours sont à venir alors que tout indique que le temps présent et son futur ne présagent pas une sereine traversée des existences depuis quelque temps déjà contrariée.

En Algérie comme ailleurs, la rentrée sociale annonce des remous que l'on voit venir au pas de charge. Il est bien sûr question du coût de la vie et de ses corollaires, mettant presque insidieusement en sourdine les méfaits et les râles de

l'incommodant virus pour garder la certitude d'une bienfaisante vie d'après. On occulte alors que le doigt est dans l'œil sans trop s'attarder d'une réalité trop prégnante pour ne pas être vue sans faire attention à l'élargissement du besoin et de la mendicité qui s'étalent dans les foyers et dans les rues. Au mieux, faute de s'activer dans la grande bataille commerciale, la majorité des petits fortunés se réfugient en suivistes dans l'étalage des produits cosmétiques.

Pourtant, la conviction que l'on ne peut plus vivre comme avant est bien là. Par bien des aspects, l'exigence d'une revalorisation salariale par ceux qui ont le bonheur de

disposer d'un emploi s'assimile à un tambourinement sur une coquille vide. Le défunt président Boumediene avait eu pour une fois raison quand il avait déclaré qu'il ne servait à rien d'augmenter les salaires car cela n'amplifierait que la perfidie de l'inflation. Dans sa lointaine prophétie, il n'était pas non plus dans le faux quand il avait souligné pour la population l'éventualité d'une obligation de s'alimenter de pierres et de cailloux.

Dieu nous en garde, on n'en est pas là, mais on imagine aisément la douleur et le mal des dirigeants actuels pour les difficultés qu'ils rencontrent pour savoir où donner de la tête.

Que le ministère soit obligé de rester figé sur le prix de la sardine est un aveu sur le réel niveau des préoccupations actuelles.

Iran : le négociateur en chef pour le nucléaire démis de son poste ministériel

Iran a démis de son poste de vice-ministre des Affaires étrangères Abbas Araghchi, également négociateur en chef pour son dossier nucléaire, a annoncé la diplomatie iranienne.

Devenu conseiller au ministère, M. Araghchi est remplacé en tant que vice-ministre par Ali Bagheri, un proche du nouveau président ultraconservateur Ebrahim Raïssi, a précisé mardi soir le ministère iranien des Affaires étrangères. Le ministère n'a pas précisé si M. Bagheri, ancien membre de l'équipe négociatrice connu pour son refus de toute concession aux Occidentaux, devenait également négociateur en chef pour les discussions sur le nucléaire.

Des discussions ont commencé en avril à Vienne mais sont aujourd'hui au point mort entre l'Iran et les cinq puissances encore parties à l'accord international sur le nucléaire iranien pour tenter de permettre le retour dans ce pacte des Etats-Unis. Conclu en 2015, cet accord offre à Téhéran un allègement des sanctions occidentales et onusiennes en échange de son engagement à ne jamais se doter de l'arme atomique, et d'une réduction drastique de son programme nucléaire, placé sous strict contrôle de l'ONU.

Téhéran a toutefois progressivement abandonné la plupart de ses engagements après le retrait unilateral des Américains de l'accord en 2018. Le remaniement iranien intervient quelques jours après qu'un accord a été négocié entre l'Iran et l'Agence internationale de l'énergie atomique concernant la surveillance des installations iraniennes, réveillant l'espoir d'une reprise immédiate des pourparlers dans la capitale autrichienne.

La Corée du Sud annonce un tir de missile balistique

La Corée du Sud a effectué mercredi avec succès un tir de missile balistique depuis un sous-marin, a annoncé la présidence, devenant ainsi le septième pays au monde à disposer de cette technologie de pointe. Le missile a été tiré depuis le sous-marin Ahn Chang-ho, récemment mis en service, et a parcouru la distance prévue avant d'atteindre sa cible, a indiqué la Maison Bleue, siège de la présidence sud-coréenne. Le président Moon Jae-in a supervisé cet essai.

La Corée du Sud a renforcé ses capacités militaires afin de contrer la menace que représente le Nord, doté de l'arme nucléaire.

Elle cherche également à reprendre aux États-Unis le contrôle opérationnel en temps de guerre, conformément au traité de sécurité signé entre Séoul et Washington.

À ce jour, tous les autres pays disposant de capacités avérées en matière de missiles balistique mer-sol (SLBM) possèdent l'arme nucléaire.

La possession d'un SLBM est «très significative en termes de dissuasion contre les menaces venant de plusieurs directions», a déclaré la Maison Bleue. «Cela devrait jouer un rôle majeur dans la défense nationale autonome et l'établissement de la paix dans la péninsule coréenne à l'avenir», a-t-elle ajouté. L'Ahn Chang-ho, un sous-marin de 3.000 tonnes à propulsion diesel, qui porte le nom d'un célèbre militant indépendantiste, est entré en service en août.

Le Quotidien

D'ORAN
Edition Nationale d'Information

Trois ex-agents du renseignement américain inculpés de piratage informatique



Trois anciens agents du renseignement américain ont admis avoir participé à une opération de piratage informatique pour le compte des Emirats arabes unis, ciblant des ennemis et rivaux de cet Etat du Golfe, a annoncé mardi le ministère américain de la Justice. Marc Baier, 49 ans, Ryan Adams, 34 ans et Daniel Gericki, 40 ans, ont accepté de payer des pénalités financières pour un montant cumulé de 1,7 million de dollars, soit la somme d'argent qu'ils avaient gagnée en travaillant pour les Emirats, pour suspendre les poursuites judiciaires à

leur encontre pour violation des lois d'exportation américaines, fraude informatique et accès frauduleux à des ordinateurs. Un tribunal fédéral de Virginie a accepté de différer les poursuites pendant trois ans dans cette affaire complexe, qui met en lumière le marché mondial du piratage informatique où des gouvernements recrutent des experts en sécurité informatique étrangers pour espionner leurs ennemis. Les trois hommes avaient travaillé dans le renseignement américain, notamment la NSA, agence de renseigne-

ment militaire américaine, avant de participer de 2016 à 2019 à des cyberattaques menées par une entreprise émiratie liée au gouvernement des Emirats sur diverses cibles, notamment des serveurs informatiques aux Etats-Unis, selon la justice américaine.

L'une de ces opérations de piratage leur a donné accès à «des dizaines de millions» de smartphones, selon la même source. Au-delà des sanctions financières, les accusés ont été bannis du renseignement américain et ont l'interdiction de pratiquer à nouveau des activités de piratage.